

**CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE ET DE
DOCUMENTATION PARLEMENTAIRES**



**EUROPEAN CENTRE FOR PARLIAMENTARY
RESEARCH AND DOCUMENTATION**

**EUROPÄISCHES ZENTRUM FÜR PARLAMENTARISCHE
WISSENSCHAFT UND DOKUMENTATION**

CERDP

PROJET DU RAPPORT D'ACTIVITE

2010-2011

Ce document est disponible en français, en anglais et en allemand.

Le texte a été finalisé le 21 mai 2012.

Il a été publié conjointement par le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement le point de vue officiel de ces institutions.

N.B. : Le dernier rapport d'activité couvrait la période de mars 2008-mars 2010. Le présent rapport 2010-2011 débutera en janvier 2010 pour que coïncident les années, les événements et les statistiques.

Sommaire

1. Introduction par les co-directeurs
2. Contacts
3. Description du CERDP
 - 3.1. Origine
 - 3.2. Membres
 - 3.3. Gestion
 - 3.4. Financement
4. Programmes annuels 2010-2011
5. Activités du CERDP 2010-2011
 - 5.1. Evolution des demandes comparatives
 - 5.2. Réunion des Secrétaires généraux des parlements du CERDP, Limassol 12 juin 2010
 - 5.3. Relations internationales
 - 5.4. Domaines d'intérêt - rapports rendus par les coordinateurs
 - 5.5. Le Comité exécutif et le Secrétariat du CERDP
 - 5.6. Le réseau du CERDP (parlements membres, correspondants et correspondants adjoints)
6. Site web du CERDP
7. Annexes
 - Annexe 1.* Statuts du CERDP
 - Annexe 2.* Liste des correspondants et des correspondants adjoints
 - Annexe 3.* Demandes d'études comparatives par parlements, 2003-2011
 - Annexe 4.* Titres des demandes d'études comparatives pour 2010-2011
 - Annexe 5.* Participation aux séminaires du CERDP 2010-2011
 - Annexe 6.* Lignes directrices sur les questionnaires et les études comparatives
 - Annexe 7.* Lignes directrices sur l'organisation de séminaires du CERDP
 - Annexe 8.* Tâches et missions du coordinateur du CERDP
 - Annexe 9.* Tâches et responsabilités des correspondants
 - Annexe 10.* Lignes directrices sur l'honorariat au CERDP
 - Annexe 11.* Comptes rendus des conférences annuelles des correspondants, Ankara 2010 et Stockholm 2011

1. Introduction par les co-directeurs

La période couverte par le présent rapport a été marquée par la crise financière et budgétaire qui secoue l'Europe, et l'Union européenne en particulier. Partie de la Grèce, elle s'est étendue à d'autres pays membres et non membres de l'Union européenne et va jusqu'à mettre en péril la structure même de l'Union et les relations entre ses Etats membres. Dans ces circonstances, les parlements nationaux sont plus que jamais invités à suivre la conjoncture de près et à veiller au respect de leurs prérogatives financières et budgétaires.

L'ordre du jour politique prévoit de renforcer la coopération des parlements nationaux à différents niveaux et d'assurer la participation adéquate du Parlement européen afin d'asseoir la légitimité démocratique des mesures à venir. Les réunions des Présidents et des Secrétaires généraux, les réunions entre les commissions parlementaires et les rapporteurs, les sessions de la COSAC et les activités parlementaires de la présidence de l'UE constituent un cadre permettant de recueillir les opinions des membres élus. La plateforme électronique IPEX rassemble les résolutions des parlements sur les questions législatives de l'UE et met en place un réseau d'échange, en particulier sur les questions de subsidiarité.

En outre, en vertu du Traité de Lisbonne, l'Union européenne s'est engagée à adhérer à la Convention européenne des droits de l'homme (dans le cadre du Conseil de l'Europe). Des négociations complexes ont eu lieu pour définir les relations entre la Cour européenne de Justice du Luxembourg et la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg.

Les événements susmentionnés ont suscité des besoins accrus en échanges d'informations entre les parlements nationaux. Dans cette perspective, la synthèse des principaux axes d'activités du CERDP peut être consultée ci-après.

Demandes comparatives

- Le nombre de demandes comparatives a augmenté, passant d'environ 440 en 2008-2009 à presque 530 pour la période 2010-2011. L'espoir d'un ralentissement exprimé dans le rapport d'activité précédent ne s'est pas concrétisé. Députés et organes parlementaires n'ont jamais autant recouru au réseau pour répondre à leurs fins propres.
- Contre toute attente, le nombre des réponses a pu suivre le rythme de cette évolution. Avec presque 11 800 réponses, la période 2010-2011 franchit un nouveau sommet comparé aux 10 600 réponses de 2008-2009 et dépasse encore plus les résultats des années précédentes. Un tel constat montre à quel point les correspondants du CERDP et leurs collègues s'attachent à répondre aux besoins.
- Comme on pouvait s'y attendre, environ 40 % des demandes portent sur les domaines des pratiques et des procédures parlementaires, et sur les questions gouvernementales et électorales. Néanmoins, la plus large part de 60 % est couverte par les questions dites législatives qui figurent à l'ordre du jour politique des parlements et de leurs membres. Les matières juridiques, la politique sociale et les thèmes de la sécurité intérieure prédominent.
- Un flux électronique de demandes et de réponses a été mis en place sur le site web du CERDP. Un moteur de recherche puissant permet de mieux exploiter la vaste base de connaissances pour éviter les doublons.

Séminaires du CERDP

- Neuf séminaires sur un large éventail de thèmes se sont déroulés durant la période couverte par le présent rapport d'activité, conformément au souhait des Secrétaires généraux de tenir un maximum de quatre à six manifestations par an. L'organisation des séminaires repose sur l'étroite coopération du parlement hôte, du coordinateur pour le domaine d'intérêt concerné et du Secrétariat du CERDP.
- Les séminaires ont accueilli 520 experts parlementaires, ce qui indique une moyenne d'environ 60 participants par événement. Il convient de souligner que les collègues parlementaires n'ont pas souvent l'occasion de se rencontrer, ce qui rend ces événements d'autant plus précieux et uniques.

Gestion du succès et des attentes

Il ne faut pas pour autant sous-estimer certains motifs d'inquiétude. La gestion de la charge de travail, qu'il s'agisse de collecter des informations ou de fournir des réponses pertinentes aux demandes, demeure un défi constant. Le CERDP a relevé à plusieurs reprises la nécessité de respecter les lignes directrices relatives aux demandes. Des questions concrètes sur la gestion des demandes et la meilleure façon de gouverner la « visibilité » du réseau à l'intérieur d'un parlement ont été débattues lors des conférences annuelles précédentes.

De plus, problème récurrent, moins de 25 % des demandes ont fait l'objet d'un résumé. Il existe peu d'espoir de changement durable malgré les efforts de tous les correspondants et les exigences des co-directeurs.

Les Secrétaires généraux sont donc cordialement conviés à :

1. approuver le présent rapport d'activité ainsi que les priorités et le programme pour les années à venir ;
2. poursuivre leur soutien au CERDP, et renforcer notamment la position de leur correspondant respectif au sein de leur propre chambre comme condition sine qua non du bon fonctionnement du réseau ;
3. appliquer dans leurs parlements des mesures qui stimulent la publication de notes résumées des demandes comparatives ;
4. maintenir leur engagement à haut niveau pour accueillir à leur tour les futurs séminaires du CERDP et autoriser leur personnel à participer à ces manifestations.

L'un des soussignés, M. Horst Schade, a eu l'honneur de succéder à Wojciech Sawicki en tant que nouveau co-directeur du CERDP au nom de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en février 2011. M. Sawicki occupait ce poste depuis 1997 avant d'être élu Secrétaire général de l'APCE le 1^{er} février 2011. Nous remercions M. Sawicki pour son engagement à la tête du réseau. Son expérience, ses connaissances et son sens de la diplomatie nous manqueront et nous lui adressons nos meilleurs vœux dans ses nouvelles fonctions éminentes. Il restera en lien avec le réseau en tant qu'associé honoraire.

Christine Verger
Codirectrice
Parlement européen

Horst Schade
Co-directeur
Assemblée parlementaire du Conseil de
l'Europe

2. Contacts

PARLEMENT EUROPEEN	ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE
Mme Christine Verger (codirectrice du CERDP) Parlement européen 60, rue Wiertz B - 1047 BRUXELLES (+ 32) 2 284 46 61 christine.verger@europarl.europa.eu M. Ulrich Hüschen (co-secrétaire du CERDP et webmestre) Parlement européen 60, rue Wiertz B - 1047 BRUXELLES (+ 32) 2 284 48 70 Fax (+ 32) 2 284 90 05 ulrich.hueschen@europarl.europa.eu	M. Horst Schade (co-directeur du CERDP) Conseil de l'Europe Avenue de l'Europe F - 67075 STRASBOURG CEDEX (+ 33) 388 41 20 75 horst.schade@coe.int M. Yann de Buyer (co-secrétaire du CERDP) Conseil de l'Europe Avenue de l'Europe F - 67075 STRASBOURG CEDEX (+ 33) 388 41 29 11 Fax (+ 33) 390 21 55 80 yann.debuyer@coe.int

Membres du Comité exécutif dans la période 2010-2011	
Mme Christine Verger (codirectrice du CERDP) Parlement européen 60, rue Wiertz B - 1047 BRUXELLES (+ 32) 2 284 46 61 christine.verger@europarl.europa.eu M. Wojciech Sawicki (co-directeur du CERDP 1997-2011) Conseil de l'Europe Avenue de l'Europe F - 67075 STRASBOURG CEDEX (+ 33) 3 88 41 36 30 wojciech.sawicki@coe.int Mme Siiri Sillajoe Chancellerie du Riigikogu Lossi Plats 1a EST - 15165 TALLINN (+ 372) 631 65 05 siiri.sillajoe@riigikogu.ee Mme Anna Okruhlicova Narodna rada Slovenskej republiky SK - 812 80 BRATISLAVA (+ 421 2) 59.72.28.60 Anna.Okruhlicova@nrsr.sk	M. Horst Schade (co-directeur du CERDP) Conseil de l'Europe Avenue de l'Europe F - 67075 STRASBOURG CEDEX (+ 33) 3 88 41 20 75 horst.schade@coe.int M. Marc Van der Hulst Chambre des députés BE - 1000 Bruxelles (+32-2) 549.80.71 marc.vanderhulst@dekamer.be M. Gunnar Fors Sveriges Riksdag SE - 100 12 STOCKHOLM (+ 46 8) 786 6663 gunnar.fors@riksdagen.se M. Italo Scotti Camera dei Deputati Piazza Montecitorio IT - 00186 ROME (+ 39 06) 67.60.34.10 scotti_i@camera.it M. Robert Clements (-2010) Royaume-Uni Chambre des communes

COORDINATEURS des DOMAINES D'INTERET	
TIC dans les parlements	
COORDINATEUR	M. Carlo Simonelli Camera dei Deputati Piazza Montecitorio IT - 00186 ROME (+ 39 06) 67 601) simonelli_c@camera.it
Affaires économiques et budgétaires	
COORDINATRICE	Mme Paola Bonacci (2011-) Camera dei Deputati Piazza Montecitorio IT - 00186 ROME bonacci_p@camera.it (+39 06) 67602179 M. Kjell Torbiörn (-2011)
Pratiques et procédures parlementaires	
COORDINATEUR	M. Marc Van Der Hulst Chambre des députés Palais de la Nation B - 1008 BRUXELLES (+ 32) 2 549 80 71 marc.vanderhulst@dekamer.be
Bibliothèques, recherche et archives parlementaires	
COORDINATRICE	Mme Elisabeth Dietrich-Schulz Parlament Parlamentsdirektion Dr.Karl Renner-Ring 3 A - 1017 VIENNE (+ 43 1) 401 10 28 19 elisabeth.dietrich-schulz@parlament.gv.at

Site web du CERDP

www.ecprd.org ou www.ecprd.europarl.europa.eu

Courriel du webmestre : ecprd@europarl.europa.eu

3. Description du CERDP

3.1. Origines

Le CERDP a été créé en 1977, à Vienne, par la Conférence des Présidents des Assemblées parlementaires d'Europe, qui a délégué sa formation et son administration aux Présidents du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Réunie à Madrid en 1980, la Conférence a exprimé le souhait que le CERDP travaille pour, et avec, toutes les assemblées parlementaires, et que les parlements nationaux autorisent la participation active de leurs services aux activités du Centre. Les événements politiques spectaculaires de 1989 en Europe centrale et orientale, ainsi que la révolution dans les technologies de l'information, ont engendré une évolution rapide qui a amené la Conférence à adopter pour le Centre un nouveau programme d'action à La Haye en 1994. La tendance à intensifier les interactions et à davantage s'appuyer sur des organisations de coopération comme le CERDP figuraient à l'ordre du jour de la réunion de Budapest, en 1996, ainsi que dans les nouveaux Statut et objectifs du Centre. La Conférence de Stockholm, en juin 1998, a confirmé l'importance du CERDP dans l'entretien des relations entre les agents des parlements nationaux. Tandis que la Conférence de mai 2000, à Strasbourg, a principalement insisté sur le recours aux nouvelles technologies pour intensifier la coopération parlementaire, les discussions entre les Présidents des parlements de l'UE, en septembre 2000 à Rome, et les réunions suivantes des Secrétaires généraux, en mars et en novembre 2001, ont souligné le rôle qu'un CERDP renforcé pourrait jouer dans le domaine de la coopération législative sur les questions communautaires.

Cette initiative a pris de l'ampleur au cours des années suivantes pour donner lieu à un projet formel baptisé IPEX (Echange interparlementaire d'informations concernant l'Union européenne), auquel un nombre croissant de parlements de l'UE ont participé. Le projet IPEX a initialement profité de la structure du CERDP, qui l'a hébergé sur son site internet jusqu'à son lancement officiel en 2007. Depuis, le CERDP reste un membre associé de l'IPEX et siège à son Conseil.

La Conférence des Présidents et la réunion des Secrétaires généraux des parlements membres du CERDP, à Zagreb en mai 2002, ont réaffirmé la mission générale du Centre et attiré l'attention sur le large éventail de ses activités. Il s'est en fait avéré nécessaire de nommer des correspondants adjoints pour chacun des parlements afin d'améliorer l'efficacité du réseau.

A leur Conférence de mai 2004, les Présidents et les Secrétaires généraux ont décidé de modifier le statut du CERDP. Ils ont estimé nécessaire de procéder à un tel changement parce que le statut existant avait été élaboré en 1996, avant les adhésions massives à l'Union européenne en 2004, et parce que le Conseil de l'Europe avait lui-même connu de nombreuses adhésions, au point de compter aujourd'hui 47 Etats membres. Le nouveau Statut a été adopté par la réunion des Secrétaires généraux à Tallinn, le 31 mai 2006. Son texte figure à l'Annexe 1 au présent rapport.

3.2. Membres

Le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'Assemblée européenne de sécurité et de défense (AESD) / l'Assemblée de l'UEO et tous les parlements des Etats membres ou des invités spéciaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en sont membres. Si un parlement est bicaméral, chacune de ses chambres est membre à part entière.

Les parlements extérieurs à l'Europe qui souhaitent participer aux travaux du Centre sont également les bienvenus. Le Centre compte à présent 47 pays membres et quatre pays invités ou observateurs, ainsi que trois parlements internationaux. Au total, 70 assemblées parlementaires peuvent ainsi participer aux activités du CERDP.

3.3. Gestion

Chacune des assemblées membres désigne un haut fonctionnaire qui doit lui servir de *correspondant*. Le correspondant est le contact privilégié de l'assemblée et doit donc avoir accès au Secrétaire général et être en mesure de coordonner la contribution des agents de sa chambre aux travaux du Centre. Le succès du Centre dépend, dans une large mesure, de la contribution des correspondants. Ces derniers sont désignés par le Secrétaire général de leur parlement. Les Secrétaires généraux peuvent aussi désigner des correspondants adjoints. Une synthèse des diverses missions et responsabilités des correspondants figure en Annexe 9 au présent rapport.

La Conférence européenne des Présidents de Parlement, qui réunit les Présidents des assemblées parlementaires des membres et des invités spéciaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, est l'autorité suprême du CERDP et se réunit tous les deux ans.

Les Secrétaires généraux assument la responsabilité administrative des activités du Centre, et celles-ci sont discutées quand ils se réunissent pour la Conférence des Présidents. Les deux Co-directeurs et les deux Co-secrétaires - qui représentent le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe - sont nommés par les Secrétaires généraux respectifs de ces institutions. Les Co-directeurs et les Co-secrétaires, qui assument leurs fonctions pour le Centre en plus de leurs attributions normales, sont responsables du fonctionnement quotidien du CERDP. La Conférence des correspondants est la réunion annuelle des correspondants; ceux-ci y examinent les travaux du CERDP et y prennent des décisions d'orientation politique.

Le Comité exécutif se compose des Co-directeurs et de cinq correspondants (désignés par la Conférence des correspondants). Il assure la continuité des activités entre les réunions annuelles. Le Comité exécutif se réunit au moins deux fois par an. Le Secrétariat du Centre, y compris les agents responsables de son site internet, est pourvu par un fonctionnaire du Parlement européen. Les langues de travail du Centre sont l'anglais, le français et l'allemand.

Actuellement, les co-directeurs sont Mme Christine Verger (Parlement européen) et M. Horst Schade (Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe). Les co-secrétaires sont M. Ulrich Hüschen (Parlement européen) et M. Yann de Buyer (Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe).

3.4. Financement

Le CERDP n'a pas de budget propre, et ne perçoit aucune contribution financière des parlements membres. Les frais de personnel, de secrétariat et d'informatique sont couverts par les différentes lignes budgétaires du Parlement européen. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe finance également certaines activités du Centre.

Un financement indirect est assuré par les parlements membres quand ils accueillent des séminaires et des réunions du Centre en fournissant les salles de réunion et les interprètes. Certaines publications sont aussi financées de cette façon. Tous les parlements payent les frais de déplacement et d'hébergement de leurs propres participants aux séminaires et aux réunions. Un certain nombre de parlements des pays d'Europe centrale et orientale reçoivent une aide financière du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour assurer leur participation aux séminaires et aux réunions.

4. Programmes annuels 2010-2011

2010

Titre	Lieu	Date
Réunion du Comité exécutif et des coordinateurs	Rome	4-5 mars 2010
Séminaire « Les enseignements de l'actuelle crise financière et économique – une vue sur les activités parlementaires » (domaine d'intérêt : Recherche économique)	Paris	23 mars 2010
Séminaire du CERDP « Les parlements sur le web VIII – à l'aube de la 3 ^e génération » (domaine d'intérêt : Les TIC dans les parlements)	La Haye	6-7 mai 2010
Séminaire « Droits et responsabilités de l'opposition » (domaine d'intérêt : Pratiques et procédures parlementaires)	Oslo	20-21 mai 2010
Séminaire « Des bibliothèques et archives parlementaires au service du public » (domaine d'intérêt : Bibliothèques, recherche et archives parlementaires)	Athènes	28-29 mai 2010
Réunion des Secrétaires généraux des parlements (dans le cadre de la Conférence européenne des présidents de parlement)	Limassol	10-12 juin 2010
Réunion du Comité exécutif et des coordinateurs	Vienne	16-17 septembre 2010

Titre	Lieu	Date
Conférence annuelle des correspondants	Ankara	14-16 octobre 2010
Séminaire sur les technologies de l'information au sein des parlements : « Le présent et l'avenir des services de cyber-parlement, des technologies et de la coopération interparlementaire » (domaine d'intérêt : Les TIC dans les parlements)	Bucarest	18-19 novembre 2010

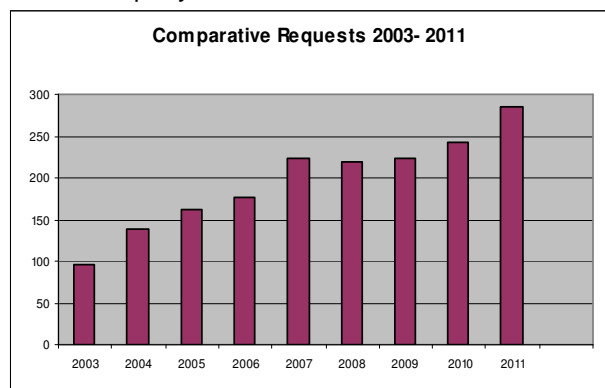
2011

Titre	Lieu	Date
Réunion du Comité exécutif et des coordinateurs	Bratislava	3-4 mars 2011
Séminaire « Parlements sur le web IX – Sites web parlementaires 3 ^e génération, évolution ou révolution (Les TIC dans les parlements)	Bruxelles	12-13 mai 2011
Séminaire « Représentation des intérêts locaux et régionaux dans les activités des parlements nationaux » (domaine d'intérêt : Pratiques et procédures parlementaires)	Moscou	26-27 mai 2011
Séminaire sur l'Histoire parlementaire et sa communication au public (domaine d'intérêt : Bibliothèques, recherche et archives parlementaires)	Berlin	23-24 juin 2011
Réunion du Comité exécutif et des coordinateurs	Strasbourg	15-16 septembre 2011
Conférence annuelle des correspondants	Stockholm	13-15 octobre 2011
Séminaire « Faire plus avec moins : des budgets serrés et des services des technologies de l'information améliorés pour les députés et l'administration » (domaine d'intérêt : Les TIC dans les parlements)	Athènes	11-12 novembre 2011

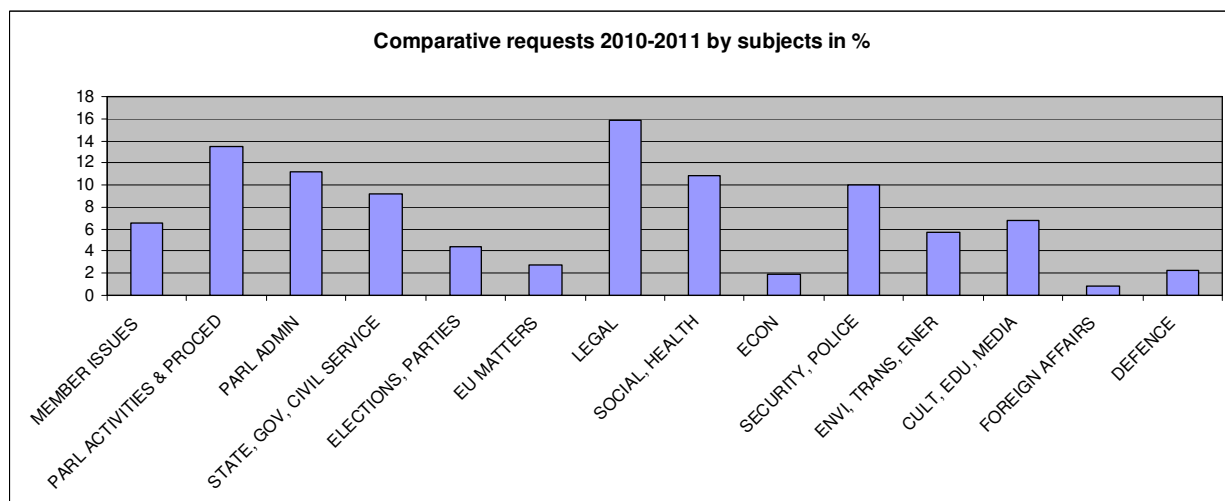
5. Activités du CERDP 2010-2011

5.1. *Evolution des demandes comparatives*

Les demandes comparatives sont plus que jamais au cœur des activités du CERDP et en font une vitrine de la coopération pratique des parlements. En 2011, le nombre de demandes de données comparatives et de réponses à ces demandes atteint un niveau sans précédent, puisque le réseau reçoit plusieurs demandes par jour ouvrable.



Cette même année 2011, presque 60 % des demandes portent sur des questions législatives, tandis que les 40 % restantes couvrent le domaine des pratiques et des procédures parlementaires, ainsi que les questions gouvernementales et électorales. Le diagramme ci-dessous offre une vue d'ensemble des principaux groupes thématiques :

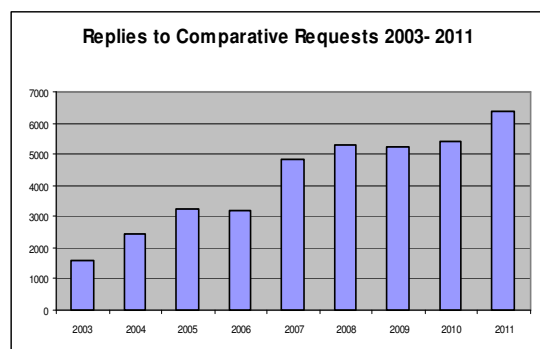


La section « Questions liées aux membres » traite des demandes sur le statut des députés, leur situation financière et la façon dont ils peuvent remplir leur fonction. Le groupe sur les « Activités et procédures parlementaires » représente une grande variété de domaines, des compétences des parlements à la publication d'actes législatifs, en passant par le thème de l'administration parlementaire qui reflète indirectement les changements organisationnels imposés par l'actualité. L'existence même de ces demandes indique le caractère de référence des demandes comparatives. Les exemples d'autres chambres sont considérés comme de précieux arguments pour les débats internes.

Le contrôle du gouvernement et de son budget constitue la fonction clé d'un parlement. Il n'est donc pas surprenant que les demandes afférentes au gouvernement, aux titulaires de ses fonctions et à l'administration publique représentent une part importante des informations échangées entre correspondants. Les questions relatives aux élections et aux partis politiques conservent une part restreinte mais stable.

Il semble surprenant que les demandes sur des questions de l'UE soient si rares, compte tenu de l'actualité de ces dernières années (crise financière et de la dette souveraine). Cela s'explique peut-être du fait de l'existence d'autres plateformes d'échanges telles que la COSAC et l'IPEX, et de la disponibilité d'un large éventail de sources d'informations électroniques de l'UE mais aussi du fait que de nombreux parlements ont créé des structures internes pour traiter les affaires de l'UE sur lesquelles les chambres ne jugent pas nécessaire de consulter le CERDP. Il conviendrait cependant de se demander si certaines demandes à caractère législatif ont leur origine dans des mesures prises par l'UE et ses institutions.

Les parlements font de plus en plus appel au réseau du CERDP pour obtenir des informations sur des questions juridiques, des affaires intérieures, des questions sociales et autres qui composent une grande partie de l'activité législative journalière d'une chambre. Le dénominateur commun de ces sujets est dans tous les cas la difficulté de trouver des informations ailleurs sur internet ou dans des bases de données. En outre, les informations disponibles sont rarement écrites dans l'une des langues véhiculaires de l'Europe, ce qui donne aux correspondants ou à d'autres spécialistes un rôle central pour « traduire » la situation de leur pays.



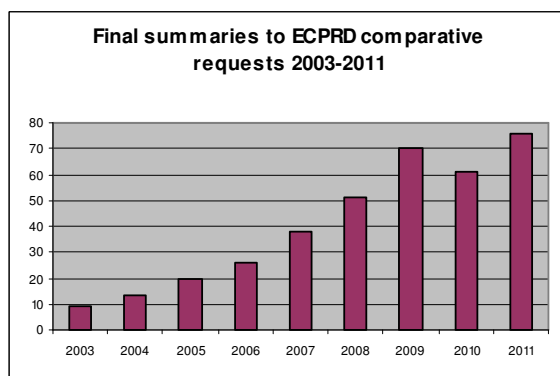
Les réponses ont à nouveau atteint le chiffre historique de 6 370 en 2011. Cela se traduit par presque 30 réponses par jour ouvrable qui sont échangées entre les correspondants du CERDP.

Une analyse basée sur une série de mois limitée a montré que globalement, plus de 70 % des demandes ont reçu une réponse dans les délais indiqués, ce qui confirme la forte implication de tous les acteurs du réseau.

Toutefois, la gestion de la charge de travail est devenue motif d'inquiétude pour les correspondants. Le principal objectif de tous les participants au réseau consiste à éviter que le CERDP ne soit victime de son propre succès. Tous les correspondants ont convenu à plusieurs reprises que les lignes directrices du CERDP sur les demandes comparatives devaient être pleinement respectées.

A la conférence annuelle des correspondants d'Ankara 2010, il a été suggéré entre autres choses de concentrer davantage les demandes comparatives sur les pratiques et procédures parlementaires. Un accord n'a cependant pas pu être trouvé car au bout du compte, ce sont les besoins informationnels des membres notamment qui déterminent l'objet d'une demande. Toutefois, les correspondants ont approuvé la règle énoncée dans les lignes directrices liées aux demandes selon laquelle toutes les sources d'information disponibles doivent d'abord être exploitées avant de faire appel au réseau. De plus, un questionnaire adéquat, un formulaire de réponse et un délai réaliste doivent servir de filtre efficace pour assurer un volume raisonnable de demandes.

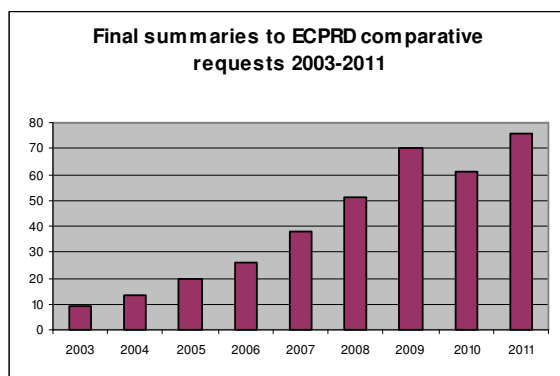
Lors de la conférence annuelle de Stockholm en 2011, les correspondants ont débattu des options permettant de commercialiser les demandes du CERDP au sein des parlements de la façon la plus efficiente et efficace possible. La principale difficulté concernait la façon de rendre les attentes des clients (membres, comités, etc.) compatibles avec les méthodes de travail et les capacités du réseau du CERDP. Dans cette optique, les résultats d'une enquête ont été présentés et débattus. La principale observation a été que les correspondants préfèrent avoir chez eux une approche sélective et contrôlée quant à la visibilité du CERDP plutôt que de lancer de grandes campagnes promotionnelles.



La question des résumés reste problématique. Le tableau qui illustre la situation à l'heure où le présent rapport d'activité est publié montre que seules environ 25 % des demandes se sont soldées par une note résumée. Grâce aux efforts de quelques parlements et à l'appel de dernière minute du secrétariat, il a été possible d'enrayer cette tendance à la baisse et d'achever 2011 sur une légère augmentation.

Les lignes directrices du CERDP stipulent qu'une chambre requérante doit fournir à la fin une brève analyse des réponses. Le texte stipule même que si la chambre prévoit qu'elle ne sera pas à même de

produire un résumé, elle doit l'indiquer clairement dans l'énoncé de sa requête initiale. Malgré cela, les résumés des demandes restent un sujet de préoccupation permanent bien que les correspondants soient libres d'en choisir le format et même la langue. Les causes de ce phénomène sont multiples mais la principale selon toute probabilité est le manque de temps et de ressources du parlement requérant qui peut s'expliquer par le nombre élevé de demandes ces dernières années.



Pour des raisons techniques liées à l'introduction du nouveau flux de travail électronique, il n'a pas été possible de fournir un tableau classant les demandes par groupes cibles (tous les parlements, uniquement des parlements de l'UE et des parlements sélectionnés). Il est toutefois avéré que les correspondants ont été informés de cette option pour limiter une demande à une sélection de parlements, ce qui contribue à réduire la charge de travail, mettre l'accent sur les pays concernés, et accroître la possibilité d'obtenir d'un taux de réponse de presque 100 %.

L'annexe 3 du présent rapport fournit des statistiques détaillées sur les demandes, les réponses classées par année et les résumés effectués par chambre parlementaire. La liste complète des demandes soumises par des parlements figure à l'annexe 4.

5.2. Réunion des Secrétaires généraux des parlements du CERDP, Limassol/Chypre 12 juin 2010

Les Secrétaires généraux ont entendu M. SAWICKI qui a présenté le rapport d'activité 2008-2010 et le document « Priorités et programme 2010-2011 ». M. SAWICKI a souligné le degré d'implication élevé des parlements dans les travaux du CERDP. Il a remercié tous les parlements de leurs efforts, notamment d'avoir fourni des réponses, accueilli des séminaires et proposé des candidats pour le

Comité exécutif et la fonction de coordinateur du CERDP. Il a expliqué que le nombre de requêtes atteint représentait le niveau maximal pouvant être toléré par les parlements en matière de charge de travail. En outre, il a rappelé que le bilan positif du CERDP provenait aussi des progrès informatiques qui facilitent indubitablement l'échange d'informations. Le principal objectif pour les années à venir serait donc de maintenir la qualité, le degré d'implication et la réactivité. Il a appelé les Secrétaires généraux à appuyer également le CERDP dans l'avenir et à fournir des idées nouvelles.

M. BRATTESTA de Norvège, M. FORSBERG de Suède, M. LAPORTE de France, M. KOLLER d'Autriche et M. SIBUL d'Estonie ont émis certaines observations qui ont entraîné quelques modifications mineures dans le texte du document Priorités et programme.

Des remerciements particuliers ont été adressés à M. Mario Heinrich, qui est parti à la retraite.

Le Rapport d'activité du CERDP 2008-2010 et les « Priorités et Programme du CERDP pour 2010-2011 » ont été légèrement modifiés et approuvés.

Les priorités du CERDP pour les années 2010-2011 se définissent comme suit :

1. Poursuivre le développement de l'échange d'informations par la procédure de demandes d'études comparatives et ceci, en respectant pleinement les lignes directrices existantes, et plus particulièrement :

- i. maintenir une forte volonté de répondre aux demandes ;
- ii. continuer d'augmenter le nombre de rapports résumés comparatifs produits par les assemblées ayant fait une demande ;
- iii. poursuivre la publication dans un délai raisonnable des réponses et rapports résumés sur le site web du CERDP.

2. Renforcer l'échange d'informations dans quatre domaines d'intérêt dans lesquels des coordinateurs ont été nommés (Bibliothèques, recherche et archives parlementaires ; Technologies de l'information et de la communication dans les parlements ; Pratiques et procédures parlementaires ; Recherche économique), en particulier à l'aide de pages thématiques et de « forums » sur le site web du CERDP.

3. Continuer d'organiser des séminaires pour le personnel parlementaire sur les sujets de préoccupation communs, à partir de propositions des parlements nationaux. Garantir la publication des rapports de séminaire en temps utile.

4. Poursuivre le développement du site web du CERDP afin qu'il demeure un espace convivial où il est possible de trouver et d'utiliser facilement des informations parlementaires (législation, études, administration, TIC, bonnes pratiques, etc.).

5. Encourager l'implication de tous les correspondants du CERDP et de leurs adjoints dans l'ensemble des activités du centre ; et améliorer la compréhension des travaux du CERDP au sein des parlements nationaux.

6. Coopérer avec d'autres réseaux d'échange d'informations parlementaires (par ex. : l'IPEX) afin d'éviter toute duplication d'activités.

Les comptes rendus de la réunion sont disponibles sur le site web du CERDP en anglais, en français et en allemand) et figurent également dans le bulletin du CERDP de l'été 2010.

5.3. Relations internationales

Ce concept de correspondants et de demandes comparatives fondé sur l'énorme base de connaissances placée sur le site web du CERDP est devenu un modèle pour d'autres projets de coopération interparlementaire dans le monde.

Quelques années auparavant, la fondation de l'African Parliamentary Knowledge Network (APKN) s'est inspirée des statuts du CERDP. Récemment, à l'occasion de la Conférence de l'Union interparlementaire (UIP) les 14 et 15 avril 2011 au Panama, les Secrétaires généraux des parlements d'Amérique latine se sont réunis pour un atelier sur le thème « Utilisation des technologies de l'information et des communications en vue de l'instauration d'un réseau de collaboration entre les parlements d'Amérique latine et des Caraïbes ». L'atelier a été organisé par le Centre mondial des Nations Unies pour les technologies de l'information et des communications dans les parlements dans le cadre de la 124^e

Assemblée de l'Union interparlementaire. M. Toornstra du Bureau de promotion de la démocratie parlementaire du Parlement européen (OPPD) a assisté à cette rencontre et informé le public sur la situation actuelle du CERDP. A cette fin, le secrétariat du CERDP lui a fourni les informations générales nécessaires.

Une décision importante de cet atelier a consisté à créer un réseau d'échange entre parlements d'Amérique latine et des Caraïbes (RIPALC, Red de Intercambio de Los Parlamentos de America Latina y El Caribe) inspiré par les statuts du CERDP et ses méthodes de travail.

Il existe cependant des éléments distinctifs entre l'APKN, le RIPALC et le CERDP :

1. Le RIPALC admet aussi des parlements régionaux dans ses membres.
2. Ils anticipent une forte position aux plus hauts niveaux des parlements de l'APKN et du RIPALC (une « approche du sommet à la base ») :
 - Une réunion plénière d'intervenants de l'APKN (pour approuver les plans d'action, les rapports, les objectifs et les priorités)
 - Les Secrétaires généraux agissent en tant que correspondants au sein de l'APKN
 - Les Secrétaires généraux composent le Comité exécutif du RIPALC.
3. Le Directeur du RIPALC et le Secrétaire de l'APKN sont de hauts fonctionnaires élus pour un mandat de deux ans. Le secrétariat est dispensé par l'assemblée du directeur/secrétaire. L'APKN et le RIPALC définissent les tâches du secrétariat qui n'entrent pas dans les statuts du CERDP.
4. Les fonctions des correspondants sont énoncées dans le détail dans les statuts de l'APKN et du RIPALC (le CERDP a un document spécifique pour cela).
5. L'APKN a établi des « groupes thématiques » gérés par un « Comité de pilotage des groupes thématiques » qui « se compose d'un représentant des législateurs et d'un membre du personnel parlementaire des différentes régions africaines ». Cela rappelle les domaines d'intérêt du CERDP mais apparemment, des membres du Parlement en font également partie.
6. L'APKN et le RIPALC soulignent l'importance d'un site web/portail web pour la gestion de l'information et des connaissances dans leurs statuts, mais ne précisent pas quel parlement ou quelle organisation devrait héberger le site web.

Le Secrétariat du CERDP a également été contacté par la délégation des parlements coréen et japonais et a présenté un premier aperçu du réseau, de ses activités et de ses structures.

5.4 Domaines d'intérêts - rapports rendus par les coordinateurs

Domaine d'intérêt : Affaires économiques et budgétaires

Rapport rédigé par Paola Bonacci, Chambre des députés, Rome, Italie

En avril 2011, M. Kjell Torbiörn a quitté ses fonctions après plus de dix ans en tant que coordinateur dans ce domaine d'intérêt. En septembre 2011, le Comité exécutif a nommé comme nouvelle coordinatrice Mme Paola Bonacci de la Chambre italienne des députés.

L'intitulé de ce domaine est devenu « Affaires économiques et budgétaires », pour mieux refléter les préoccupations d'actualité et les discussions au sein des parlements.

Séminaire : « Les enseignements de la crise financière et économique – une vue sur les activités parlementaires » - Paris, Assemblée de l'UEO 26 mars 2010

Accueillant une quarantaine de participants, ce séminaire a coïncidé avec une soudaine aggravation de la crise financière mondiale, qui avait réellement débuté presque un an auparavant. (En réalité, l'idée originale de tenir le séminaire était née un an auparavant à Stockholm, où un séminaire avait eu lieu en juin 2007 au Riksdag suédois sur le sujet connexe des « Relations entre les parlements et les banques centrales » et où le travail de la Banque centrale européenne avait suscité un grand intérêt.)

Aucun séminaire n'a pu être organisé en 2011 en raison du départ de M. Torbiörn au début de l'année et de la nécessité de trouver un successeur.

Projets futurs

Un séminaire est déjà planifié pour juin 2012 à Rome, sous l'intitulé « La crise financière et économique européenne et le rôle des parlements ». Son but est d'examiner comment les parlements nationaux contribuent à répondre à la crise présente et comment cela affecte le processus décisionnel concernant la politique budgétaire et plus généralement, la politique économique.

Une deuxième initiative pourrait avoir lieu en 2013. Elle traiterait d'un thème plus spécifique concernant les changements introduits par les parlements aux fins de poser des cadres budgétaires nationaux mieux adaptés, qui permettent une conduite des affaires publiques plus saine et renforcent la résistance aux chocs économiques.

Domaine d'intérêt : Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les parlements

Rapport rédigé par Carlo Simonelli, Chambre des députés, Rome, Italie

A. Séminaires

A propos des TIC dans les parlements, deux séminaires par an ont été organisés, l'un couvrant les questions liées aux sites web parlementaires, intitulé « Parlements sur le web », l'autre moins spécialisé sur les TIC dans les parlements. Ces événements ont attiré en moyenne 50 à 70 participants.

2010

Séminaire Les parlements sur le web VIII, intitulé à l'origine « A l'aube des sites web parlementaires de la 3^e génération », puis renommé « Vers la 3^e génération des sites web parlementaires », tenu à La Haye le 6 et le 7 mai 2010, organisé par la Chambre des députés néerlandaise, la Tweede Kamer.

Environ 70 participants provenant de 35 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires se sont réunis à La Haye pour échanger des informations sur les thèmes suivants :

1. Lignes directrices de l'ONU/UIP sur les sites web parlementaires
2. La nouvelle génération des sites web parlementaires : l'interface de programmation pour les applications (API, application programming interface)
3. Débat libre : brèves présentations des sites web des participants (max. 5 minutes)

Des « Lignes directrices pratiques pour les sites web parlementaires » ont été débattues et approuvées, puis ultérieurement publiées sous le titre « Lignes directrices de la Haye pour les sites web parlementaires » sous les auspices de l'UIP.

Le débat libre a permis aux divers intervenants de présenter les particularités et les idées innovantes de leurs sites web.

Séminaire Les TIC dans les parlements intitulé « Le présent et l'avenir des services de cyber-parlement, des technologies et de la coopération interparlementaire », tenu à Bucarest, le 18 et le 19 novembre 2010, organisé par la Chambre des députés roumaine.

Le séminaire a accueilli 58 parlementaires européens et 15 représentants de la Chambre des députés hôte, soit un total de 73 participants. Ils provenaient de 33 pays représentant 38 parlements et 4 organisations internationales (le CERDP, le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et le Centre Mondial ONU/UIP pour les TIC dans les parlements) ainsi qu'un expert indépendant.

Les présentations ont été publiées sur le site web bien conçu, qui diffuse également l'enregistrement vidéo de chaque discours.

2011

Séminaire Parlements sur le web IX, intitulé « Sites Web parlementaires 3^e génération, évolution ou révolution ? » tenu à Bruxelles, le 12 et le 13 mai 2011, organisé par le Parlement fédéral belge (à la fois le Sénat et la Chambre des représentants)

Le séminaire a rassemblé 77 participants de 33 pays, représentant 45 assemblées parlementaires européennes (dont le Parlement européen et le Conseil de l'Europe).

L'événement s'est ouvert par un discours de bienvenue de l'Honorable président de la Chambre des représentants, André Flahaut.

Durant les deux jours du séminaire, les participants ont pu découvrir les derniers avancements de nombreuses assemblées nationales concernant les sites web parlementaires, ainsi que les résultats d'une enquête approfondie sur les sites web parlementaires d'avant-garde (demande 1626).

Séminaire Les TIC dans les parlements intitulé « Faire plus avec moins : des budgets serrés et des services des technologies de l'information améliorés pour les députés et l'administration », tenu à Athènes, le 18 et le 19 novembre 2011, organisé par le Parlement grec.

Soixante-et-onze participants de 34 chambres parlementaires et institutions interparlementaires ont assisté au séminaire annuel sur les TIC dans les parlements. Les 18 présentations se sont regroupées autour de trois grands thèmes :

- Mesures déjà prises relatives aux budgets des TIC
- Futurs plans de réduction des coûts totaux des parlements à l'aide des TIC
- Les ressources humaines et les TIC dans les parlements d'aujourd'hui

Un bref questionnaire de 12 questions a été distribué avant le séminaire (questionnaire CERDP demande 1801) et ses résultats présentés pendant le séminaire.

Un excellent site web a été préparé pour présenter le programme du séminaire, ses participants, des photographies, des exposés et même des enregistrements vidéo de chaque exposé : <http://ecprd.hellenicparliament.gr/>

B. Ateliers

Des ateliers ont été introduits pour la première fois lors de la Conférence d'Ankara (15 octobre 2010). L'atelier sur les TIC intitulé « Gros plan sur les technologies de l'information et de la communication dans les parlements » n'ayant pas attiré de participants, Carlo Simonelli s'est joint à l'atelier sur le site web du CERDP, qui a reçu un certain intérêt. Les améliorations prévues concernant l'émission des demandes et des réponses ont été présentées, de même que des projets relatifs à un nouveau moteur de recherche qui permet de mieux exploiter la base de données.

A la Conférence de Stockholm (14 octobre 2011), l'atelier sur les TIC portait sur l'accélération des améliorations informatiques et de l'évolution technologique. La rapidité est telle que nous ne pouvons pas imaginer ce que sera la situation dans dix ans, si bien que les parlements doivent maintenir une adaptabilité constante. A ainsi été citée en exemple l'arrivée soudaine de l'iPad 2 d'Apple comme interface vers un parlement sans papier.

C. Réseaux

Domaine d'intérêt Les TIC dans les groupes de discussion des parlements

Le site web sur les TIC ne contient que onze entrées dans la section générale. Il existe également dix groupes de discussion, proposés dans le cadre du séminaire de Bucarest, mais ils ont rarement été utilisés jusqu'à présent. Gerard Hilbert et Carlo Simonelli continueront de faire en sorte qu'ils deviennent une ressource utile pour les collègues dans le domaine des TIC.

LinkedIn

Deux groupes de discussion LinkedIn spéciaux : « ECPRD ICT in Parliaments » et « ECPRD Parli@ments on the Net ».

Durant le séminaire d'Athènes, un projet pilote utilisant le réseau social LinkedIn a été présenté aux participants en vue d'améliorer l'échange d'informations et la mise en réseau des experts informatiques des parlements entre les séminaires.

Les participants ont été invités à se joindre à deux groupes de discussion LinkedIn spéciaux : « ECPRD ICT in Parliaments » et « ECPRD Parli@ments on the Net ». Ce sont des groupes « fermés », c'est-à-dire que les demandes d'admission doivent être approuvées par le gestionnaire du groupe. En cas de réponse négative, le postulant ne peut pas participer aux activités de groupe LinkedIn. Seuls le personnel parlementaire et d'anciens animateurs de séminaires du CERDP, peuvent être admis, sous réserve de l'approbation du gestionnaire.

Les deux groupes LinkedIn ont été formés en novembre 2011. A l'heure actuelle, le groupe « ECPRD ICT in Parliaments » compte 56 membres et « ECPRD Parli@ments on the Net » a 30 membres. Il faut espérer que ces chiffres augmenteront dans les mois à venir.

Domaine d'intérêt : Bibliothèques, recherche et archives parlementaires

Rapport rédigé par Elisabeth Dietrich-Schulz, Parlement, Vienne, Autriche

A. Séminaires

Depuis la création du domaine d'intérêt Bibliothèques, recherche et archives parlementaires, le coordinateur a pu lancer un ou deux séminaires par an. Ces séminaires ont été organisés par les bibliothèques et/ou les services de recherche des parlements de l'Autriche, de la Suisse, du Royaume-Uni, de la Grèce et de l'Allemagne. Ces événements accueillent en moyenne 50 à 70 participants.

2010

Des bibliothèques et des archives parlementaires au service du public Athènes, Parlement hellénique, 28-29 mai 2010

Soixante-treize participants provenant de 34 chambres parlementaires et institutions interparlementaires ont répondu à une invitation du Parlement hellénique pour améliorer leurs connaissances dans les domaines suivants :

1. Présentation des services offerts au grand public par la bibliothèque du Parlement hellénique
2. Position des bibliothèques parlementaires dans les pays méditerranéens : les valeurs qu'elles représentent et les services qu'elles fournissent
3. Ateliers sur

- Bibliothèques et archives parlementaires en tant qu'acteurs impliqués dans l'information et le tissu culturel : stratégies, approches, services
- Bibliothèques et archives parlementaires : expérience acquise, échecs et réussites
- Coopération interne et externe des bibliothèques et archives parlementaires pour obtenir des résultats efficaces

Pour préparer le séminaire, un questionnaire a été directement envoyé aux participants peu de temps avant l'événement ; après le séminaire, il a de nouveau été adressé à tous les correspondants en tant que demande 1481 du CERDP. Trente-et-une chambres de 30 pays et deux institutions européennes ont répondu au questionnaire.

Les points forts du séminaire ont été un débat public des utilisateurs de bibliothèques et des visites des ateliers de restauration de la Bibliothèque du Parlement hellénique.

2011

L'histoire parlementaire et sa communication au public Berlin, Diète fédérale (Bundestag) et Conseil fédéral (Bundesrat), 23-24 juin 2011

Cinquante-et-un participants de 41 chambres parlementaires et institutions interparlementaires se sont retrouvés à Berlin pour un séminaire commun du Bundestag et du Bundesrat allemands sur les meilleures façons de transmettre l'histoire parlementaire aux citoyens.

- Les présentations des participants ont couvert trois thèmes tels que
- l'implication des députés dans un projet d'histoire orale (Finlande),
 - l'organisation d'expositions historiques (Pologne, Roumanie)
 - collections d'archives en ligne (Espagne)
 - la nouvelle médiathèque du Parlement européen

Des collègues du Bundestag ont fourni des informations utiles sur leurs expériences en matière de visites guidées de l'exposition historique du Bundestag et sur les façons de présenter des données historiques sur internet. Un orateur invité de la fondation Konrad Adenauer a évoqué les bâtiments parlementaires comme un miroir de l'histoire parlementaire.

La partie « itinérante » du séminaire comportait des visites guidées par petits groupes dans le Reichstag et le bâtiment du Bundesrat. En outre, l'exposition sur l'histoire constitutionnelle et parlementaire allemande dans le « Dôme allemand » a été présentée aux participants.

B. Projets pour 2012-2013

Il est fortement attendu que les séminaires Bibliothèques, recherche et archives attirent des collègues directement ou indirectement impliqués dans ce domaine d'intérêt.

Utilisation de l'information par les membres et visions changeantes de la bibliothèque parlementaire Copenhague, Folketinget, 14-15 juin 2012

Contact : Hanne Rasmussen, correspondant du CERDP

La première moitié de 2012, le Danemark assure la présidence du Conseil de l'Union européenne. La présidence de l'UE est en évolution constante et les parlements nationaux sont de plus en plus engagés. Le séminaire mettra l'accent sur les enjeux que les bibliothèques parlementaires doivent aujourd'hui relever, l'extension du champ des services des bibliothèques et des recherches et les nouvelles méthodes de travail. Des collègues danois entendent offrir des présentations de parlements qui ont de l'expérience dans de nouveaux services tels que des services en ligne, la numérisation et l'information géographique. Il est fort probable que ce type de progrès requiert une meilleure coopération à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du parlement. Les organisateurs négocient déjà avec des collègues du Parlement européen et certains députés du Danemark et espèrent pouvoir envoyer sous peu un programme plus détaillé.

Construire pour le parlement : (re)construction, entretien, disposition et conception des bâtiments parlementaires La Haye, Pays-Bas - Chambre des représentants, 6-7 septembre 2012

Contact : Piet van Rijn, correspondant du CERDP

Le séminaire portera sur des aspects de la construction et de l'entretien des bâtiments parlementaires. Il mettra l'accent sur le régime de propriété, les flux budgétaires relatifs à l'entretien des bâtiments, la répartition de l'espace des bureaux et la conception de nouveaux bâtiments parlementaires. Des professionnels dans le domaine de la gestion opérationnelle, des directeurs de l'aménagement et des architectes sont invités à assister à ce séminaire.

L'événement réunissant pour la première fois un public issu de ces champs d'intérêt, il comprendra en première partie de brefs exposés réalisés par chaque chambre participante pour répondre aux questions suivantes :

- taille du complexe immobilier en mètres carrés, taille de la population qui habite ce complexe
- pourcentage d'espace occupé par les députés et leur personnel, par rapport au pourcentage occupé par le personnel parlementaire
- propriété des bâtiments parlementaires (le parlement ou un organisme gouvernemental)
- budget prévu pour l'entretien et répartition de ce budget entre le parlement et le gouvernement
- futurs projets pour les rénovations et les extensions importantes

Durant le séminaire, ces informations seront incluses dans une sorte de matrice et présentées aux participants. Aucun questionnaire ne précèdera ce séminaire.

Le programme proposé inclura la présentation par Pi de Bruin, architecte de la grande extension la plus récente du complexe parlementaire néerlandais – notamment la nouvelle salle des séances plénières. Cette présentation s'intitule officiellement « construire une nouvelle salle des séances plénières pour un parlement ».

Par ailleurs, le samedi 8 septembre, une excursion est prévue pour visiter les projets architecturaux intéressants relatifs aux constructions au sein d'un parlement.

Un site web convivial sera créé qui décrira le programme et fournira des informations pratiques aux participants, comme les modalités d'inscription au séminaire et la présentation d'hôtels.

Rôle des bibliothèques et services d'archives des parlements dans la préservation et la conservation du patrimoine historique et culturel de leur pays
Paris, Sénat, 31 mai-1^{er} juin 2013

Contact : Valérie Douchez-Josse, Sénat
Jean-Paul Richard, directeur de la Bibliothèque et des Archives, Sénat

C. Ateliers, expositions, publications, présentations, conférences, réseaux

La nouvelle composante « Ateliers » de la conférence annuelle a été introduite à la Conférence des correspondants d'Ankara. Devant les réactions positives des correspondants, des ateliers ont été proposés sur de nouveaux thèmes lors de la Conférence annuelle de Stockholm.

Des ateliers sont conçus en vue d'échanges de vue sans ordre du jour trop formel. Les interventions seront brèves. Des rapporteurs sont invités à résumer brièvement les conclusions de leurs ateliers respectifs de la journée. Les rapports écrits suivront ultérieurement.

Ateliers Coopération et mise en réseau : Conférence annuelle des correspondants du CERDP au niveau régional, national et international, Ankara, 15 octobre 2010

Coordinatrice et présidente : Elisabeth Dietrich-Schulz (AT)
Rapporteur : Rob Clements (Royaume-Uni, Chambre des Communes)
22 participants

Atelier Bibliothèques, services de recherche et archives
Conférence annuelle des correspondants du CERDP, Stockholm, 14 octobre 2011

Coordinatrice et présidente : Elisabeth Dietrich-Schulz (AT)
Rapporteur : Joseph Jackson (Canada)
27 participants

- La bibliothèque et le service de recherche : portes ouvertes et étroite coopération – comment procéder ?
Dialogue entre Maria Sundin, de la bibliothèque du Riksdag, et Gunnar Fors, du service de recherche du Riksdag
- Gunilla Lilie Bauer, bibliothécaire en chef : La bibliothèque du Riksdag – une bibliothèque ouverte depuis longtemps
- Débat général sur les avantages et les inconvénients d'ouvrir ou de fermer les bibliothèques parlementaires au grand public, et sur la qualité de la coopération entre les bibliothèques et les services de recherche

Le musée d'Architecture de l'Université technique de Munich a organisé l'exposition « La sagesse bâtit sa maison : l'architecture et l'histoire des architectures », Munich ; Pinakothek der Moderne, 14 juin-16 octobre 2011. Le catalogue est disponible sous le titre *Die Weisheit baut sich ein Haus. Architektur und Geschichte von Bibliotheken*, publié par Winfried Nerdinger en coopération avec Werner Oechslin, Markus Eisen, Irene Meissner (Munich : Prestel, 2011, 412 pages avec de nombreuses illustrations en couleurs, ISBN 978-3-7913-5167-4)

Depuis la Renaissance, les architectes les plus réputés se consacrent à cette tâche de construction, conférant ainsi aux bibliothèques une place exceptionnelle dans l'histoire de l'architecture. Devant la numérisation croissante de l'information et de la communication, la fin du livre imprimé et de la bibliothèque traditionnelle a souvent été prédite. Or ces vingt dernières années, il n'a jamais été autant construit de nouvelles bibliothèques. Dans ce domaine, les maquettes, les plans et les photographies représentent d'excellents ouvrages et projets de référence de Michel-Ange, Étienne-Louis Boullée, Karl Friedrich Schinkel, Gunnar Asplund, Alvar Aalto, Louis Kahn, Hans Scharoun, Dominique Perrault, Max Dudler et bien d'autres.

Comme les autres membres du Comité exécutif, le coordinateur Bibliothèques, recherche et archives a été convié à plusieurs reprises à organiser des présentations et/ou conférences sur le réseau du CERDP, et a ainsi commencé à jouer un rôle actif dans la promotion du Centre et de ce domaine. L'immense intérêt mondial accordé à l'établissement de réseaux parlementaires efficaces comme le CERDP s'est avéré probant à chacun de ces événements. En 2012, un Réseau des bibliothèques parlementaires arabes a été créé. Rob Clements, ancien correspondant du CERDP à la Chambre des communes du Royaume-Uni, a participé à un atelier, financé par USAID, qui s'est tenu du 18 au 22 janvier 2012 dans le nouvel Institut arabe de formation parlementaire et d'études législatives dans le Parlement libanais à Beyrouth. Le Réseau des bibliothèques parlementaires arabes a mis sur pied un

comité exécutif intérimaire, un projet de plan de travail et un projet de constitution agréé. Dix bibliothèques parlementaires étaient représentées à l'atelier, mais certaines absences ont été constatées (pour des raisons évidentes), en particulier l'Egypte et la Syrie.

Domaine d'intérêt : Pratiques et procédures parlementaires

Rapport rédigé par Marc van der Hulst, Chambre des représentants, Bruxelles, Belgique

A. Séminaires

2010

Séminaire Droits et responsabilités de l'opposition, Oslo, Stortinget, 20-21 mai 2010

Cinquante-huit participants de 37 assemblées parlementaires se sont rendus en Norvège et ont pu réfléchir sur les thèmes suivants :

1. Droits des minorités dans un régime parlementaire majoritaire – Trouver l'équilibre entre le droit de la majorité de décider et le droit de la minorité d'exercer une influence
2. Droits des minorités – un privilège pour l'opposition ou des droits individuels pour tous les membres ?
3. Droits des minorités/de l'opposition dans la pratique : assurer un suivi (par ex. le droit de poser des questions) ou lancer des initiatives (par ex. le droit d'émettre des suggestions/des propositions de loi) ? Quelles sont les responsabilités de l'opposition ?

2011

Séminaire Représentation des intérêts locaux et régionaux dans les activités des parlements nationaux, Moscou, Conseil de la Fédération, 26-28 mai 2011

Cinquante-quatre participants de 32 parlements et institutions interparlementaires ont été invités à assister à ce séminaire à Moscou, organisé par le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie. Comme en 2003, le Conseil de la Fédération a choisi le thème de la représentation régionale en Europe. Le séminaire était composé de quatre sessions :

1. Les systèmes électoraux et leur impact sur la représentation des intérêts locaux et régionaux
2. La représentation des intérêts locaux et régionaux et de ceux des minorités par le biais de « sénats » et d'autres dispositifs parlementaires
3. Participation d'organismes locaux et régionaux au processus législatif national
4. Délégation de compétences nationales à des niveaux infranationaux

Les présentations réalisées par des participants ont fourni des informations intéressantes sur la situation constitutionnelle et politique non seulement de pays dotés de fortes entités régionales comme l'Allemagne, mais aussi de pays caractérisés par une longue tradition de centralisation, par exemple la Suède. Des thèmes et des intervenants potentiels ont été identifiés à partir d'un questionnaire détaillé qui a été renvoyé par la plupart des parlements membres du CERDP, rempli de données pertinentes. De leur côté, les collègues russes n'ont pas présenté les résultats de l'enquête en une fois, mais les ont utilisés dans les quatre sections différentes comme point de départ pour chaque session. Cette approche avait déjà été appliquée au début du mois de mai lors du séminaire de Bruxelles « Parlements sur le web IX » et peut donc être considérée comme une façon viable d'intégrer l'enquête dans le programme d'un séminaire.

B. Séminaires prévus dans un proche avenir

- 13-14 septembre 2012 – Berlin (Bundesrat) – « Contrôle du gouvernement par les parlements via le processus législatif »
- Printemps 2013 – Tallinn – « Procédures et pratiques de débat et d'approbation à long terme des stratégies nationales dans les parlements »
- Automne 2013 – Skopje – à confirmer

C. Ateliers Pratiques et procédures parlementaires (PP&P) lors des Conférences annuelles de correspondants

Atelier « Les pouvoirs du parlement entre la destitution du gouvernement et la dissolution du parlement » –Conférence annuelle des correspondants (Ankara, 14-16 octobre 2010)

Dans la plupart des pays, le parlement reste en place entre le moment de la chute du gouvernement et le moment de la dissolution du parlement (ou le moment des élections, lorsque le parlement n'est pas dissous), mais la plupart du temps, ses pouvoirs sont diminués (par exemple : pas ou peu d'action législative, pas d'interpellation, pas de réunions de comité, etc.). Les questions débattues à l'occasion de cette table ronde étaient entre autres :

- Durant cette période : mon parlement peut-il examiner des projets de loi et dans quelle mesure (en comité ? En séance plénière ? Jusqu'au vote final ?). Si non, pourquoi ?
- Peut-il encore poser des questions au gouvernement intérimaire ? Peut-il exiger la présence de ministres du gouvernement intérimaire ?
- D'autres activités sont-elles possibles outre le processus législatif et la politique d'ensemble (par exemple, des nominations, etc.) ?

Atelier « Indépendance et impartialité du personnel parlementaire » - Conférence annuelle des correspondants (Stockholm, 12-15 octobre 2011)

Dans la plupart des pays, les règles afférentes au personnel parlementaire reposent sur la conviction que les fonctionnaires qui travaillent pour une assemblée parlementaire sont nécessairement indépendants et impartiaux. Quant à savoir jusqu'à quel point l'indépendance et l'impartialité sont mises en pratique à différents niveaux, la situation peut varier.

L'atelier a permis aux différents correspondants de partager leurs expériences par un débat libre, et de décrire le cadre réglementaire en vigueur dans leur assemblée. Plusieurs correspondants ont présenté une contribution écrite.

Les discussions ont été centrées sur quatre thèmes. Le premier thème concernait les principes de l'indépendance et de l'impartialité. Le deuxième thème concernait les procédures de sélection utilisées par les différentes assemblées pour garantir l'indépendance et l'impartialité. Le troisième thème donnait aux correspondants l'occasion d'étudier l'indépendance et l'impartialité d'un point de vue plus pratique et d'examiner la question sous l'angle de leur expérience quotidienne. Pendant la phase finale du débat, les correspondants ont débattu des degrés d'indépendance et d'impartialité exigibles : ces exigences peuvent-elles amener quelqu'un à ne pas pratiquer certaines activités ?

D. Page web PP&P

La page web PP&P fonctionne très bien. En 2010-2011, plus de 80 entrées ont été effectuées dans la section « News », la section « Others », la section « Events » et la section « Links » de la page web.

La section « News » porte principalement sur les activités générales relatives aux PP&P. En 2010-2011, presque 70 entrées ont été apportées à cette section, ce qui correspond à peu près à une par semaine (de travail).

Dix entrées ont été effectuées dans la section « Others ». Cette section du site web PP&P est consacrée à la publication de trois instruments PP&P : les listes d'experts, les listes de thèses et les bibliographies.

- Les *listes d'experts PP&P* présentent une sélection d'experts des PP&P par pays. Durant la période donnée, les listes d'experts autrichiens, finlandais, espagnols, italiens et grecs ont été publiées/mises à jour.
- Les *listes de thèses PP&P* offrent une sélection des thèses présentées dans les universités d'un pays donné sur des thèmes liés aux PP&P. Durant la période donnée, aucune liste de ce type n'a été publiée.
- Enfin, les *bibliographies PP&P* présentent une sélection d'ouvrages classés par pays sur le thème des PP&P. Durant la période donnée, les bibliographies polonaise, serbe, française, allemande et grecque ont été publiées/mises à jour.

Toutes les listes et les bibliographies sont rédigées par le coordinateur et ses collègues. Les listes d'experts et les bibliographies sont soumises à – et validées par – les correspondants respectifs du CERDP avant d'être publiées ; les experts doivent également accepter d'être mentionnés sur la liste.

La section « Event » est la section dédiée aux annonces sur un événement ou des initiatives liés aux PP&P. Durant la période donnée, trois entrées ont été effectuées. Dans la section « Links », une seule entrée a été faite.

Manifestement, la demande d'aide qui avait été faite lors de la Conférence des correspondants d'Ankara a été entendue. Des renseignements utiles ont par exemple été fournis par nos collègues autrichiens, britanniques, néerlandais, du Parlement européen, finlandais, français, italiens, serbes, slovènes et espagnols ; toutefois, il est encore trop rare que les correspondants envoient des documents de leur propre initiative. Si nous voulons que la page web PP&P devienne une source d'informations dynamique sur ce qui se passe dans les parlements membres, il faudra que chaque correspondant y contribue.

5.5. Le Comité exécutif et le Secrétariat du CERDP

La Conférence des correspondants d'Ankara 2010 a élu M Marc Van der Hulst (Belgique, Chambre des députés) nouveau membre du Comité exécutif. Il remplacera M. Rob Clements (Royaume-Uni, Chambre des communes) qui n'a pas présenté une nouvelle fois sa candidature.

M. Gunnar Fors (Suède, Riksdag) a été réélu comme membre du comité à la Conférence des correspondants de Stockholm 2011.

M. Mario Heinrich, co-secrétaire du CERDP pour l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, est parti à la retraite après de nombreuses années de service pour le CERDP. L'Assemblée parlementaire a nommé M. Yann de Buyer nouveau co-secrétaire du CERDP.

Réunions du Comité exécutif du CERDP

Rome, 4-5 mars 2010

A sa réunion du 5 mars 2010 à Rome, le Comité exécutif a traité des points suivants :

- Préparation de la Conférence annuelle 2010 d'Ankara
- Première discussion sur la nouvelle forme du séminaire qui se tiendra conjointement à la Réunion annuelle des correspondants du CERDP à Stockholm en 2011
- Adoption du projet de rapport d'activité 2008-2010, à présenter à la réunion des Secrétaires généraux lors de la Conférence européenne des présidents de parlement, Limassol (Chypre), 12 juin 2010
- Nomination d'un nouveau coordinateur pour le domaine d'intérêt TIC dans les parlements

Vienne, 16-17 septembre 2010

Le principal point de l'ordre du jour du Comité exécutif était la préparation de la Conférence annuelle d'Ankara en octobre 2010. Le nouveau concept concernant des ateliers organisés par les coordinateurs des domaines d'intérêt a notamment été largement débattu.

Le nouveau flux de travail lié aux demandes et aux réponses a été présenté et débattu. Le Comité exécutif a salué la nouvelle procédure comme étant particulièrement innovante pour accroître l'efficacité.

Bratislava, Conseil national, 3-4 mars 2011

Le principal point de l'ordre du jour du Comité exécutif était la préparation de la Conférence annuelle de Stockholm en octobre 2011. Le service de recherche du Riksdag suédois qui accueille l'événement a choisi de placer le travail des demandes au centre de ladite conférence le premier jour de la rencontre. Le Comité exécutif a accepté de sélectionner deux thèmes parmi les demandes récentes dont l'un sera présenté par un chercheur du Riksdag et l'autre aura un rapporteur choisi parmi les correspondants.

Le Comité exécutif a également décidé des sièges des prochaines conférences annuelles qui seront organisées par le Parlement hellénique en 2012 et par le Sejm polonais en 2013.

En outre, le Comité exécutif a discuté de l'avenir du domaine d'intérêt Recherche économique. Il a été proposé de le renommer « Affaires économiques et budgétaires ». Il a également été décidé que les co-directeurs du CERDP enverraient une lettre aux correspondants leur demandant s'ils souhaitent conserver ce domaine d'intérêt et – le cas échéant – de suggérer le nom des candidats potentiels à la succession de M. Kjell Torbjörn, coordinateur, qui a pris sa retraite du Conseil de l'Europe. Le Comité exécutif a remercié M. Torbjörn pour son engagement résolu en tant que coordinateur durant presque dix ans et lui a souhaité une bonne retraite.

Strasbourg, APCE, 15-16 septembre 2011

Le Comité exécutif a finalisé le programme de la Conférence annuelle des correspondants à Stockholm en octobre 2011.

L'avenir du domaine d'intérêt Recherche économique a été largement débattu et il a été convenu que l'implication des parlements dans la gestion de la crise financière et budgétaire en cours en Europe justifiait le maintien de cette plateforme d'échange d'informations entre experts. En outre, le comité a convenu de rebaptiser ce domaine d'intérêt « Affaires économiques et budgétaires ». Il a également examiné la liste des candidats à la fonction de coordinateur de ce domaine d'intérêt et décidé de nommer Mme Paola Bonacci de l'unité Activité d'évaluation des coûts des projets de loi de la Chambre des représentants d'Italie comme nouvelle coordinatrice de ce domaine d'intérêt et d'en informer la Conférence des correspondants de Stockholm.

Le Comité exécutif a été informé des progrès concernant le site web du CERDP. A ce sujet, il a également débattu du manque de contributions des correspondants au site, notamment dans les sections relatives aux actualités et aux domaines d'intérêt.

Les comptes rendus des réunions du Comité exécutif ont été publiés dans le bulletin du CERDP et figurent sur le site du CERDP.

5.6 Le Réseau du CERDP (parlements membres, correspondants et correspondants adjoints)

Le 30 juin 2011, l'assemblée de l'UEO a été officiellement déclarée abolie. Cela signifie que peut-être pour la première fois de son existence, le CERDP a perdu l'un de ses membres institutionnels. Les dossiers documentaires de l'UEO ont été transférés aux archives historiques de l'UE à Florence.

Presque toutes les chambres parlementaires ont nommé un correspondant et souvent un correspondant adjoint également. Seule Malte n'a pas encore pris l'initiative d'être représentée dans le réseau.

En 2011, Mme Jadranka Lazarevska, correspondante adjointe de l'Assemblée de l'« Ex-République yougoslave de Macédoine », et M. Pedro Valente, correspondant de l'Assemblée du Portugal, sont décédés. Leur souvenir restera dans nos mémoires.

La liste complète des correspondants peut être consultée à l'annexe 2.

6. Le site web du CERDP

Grâce à l'engagement du Parlement européen, il a été possible en 2010 de financer l'exécution d'un flux de travail complet pour les demandes comparatives par le biais du site web du CERDP. La nouvelle approche respecte les voies de communication traditionnelles basées sur le courrier électronique entre les parlements et les intègre de façon transparente dans une application web. Les objectifs suivants doivent être remplis :

- Étendre le flux de travail car les réponses ne sont pas toujours fournies par les seuls correspondants
- Réduire l'intervention manuelle pour la publication et la transmission
- Faire immédiatement apparaître les réponses sur le site
- Améliorer l'échange d'informations entre correspondants

La nouvelle procédure peut être décrite comme suit :

- Les correspondants soumettent leur demande dans un formulaire en ligne.
- La proposition est validée par le Secrétaire du CERDP. Le Secrétaire recherche les doublons potentiels dans la base de données des demandes et ajoute des demandes associées à la proposition. Il peut arriver qu'une proposition de demande soit renvoyée aux correspondants pour révision.
- Après validation, le système produit et transmet un courrier électronique aux correspondants. Ce courrier électronique contient un lien vers une page de réponse qui est unique pour la demande et pour la chambre respective.
- Les correspondants apportent leur réponse soit en remplissant le formulaire en ligne eux-mêmes, soit en le transmettant à leur collègue parlementaire compétent. A ce stade, aucune connexion au site n'est requise.
- Le système transmet la réponse au parlement demandeur et met à jour la base de données de demandes du CERDP.
- Une fonction de commentaire permet de demander des éclaircissements.
- Les correspondants peuvent aussi modifier et mettre à jour leurs demandes à une phase ultérieure.
- Lorsque le Secrétaire est absent, une transmission immédiate sans validation est possible.

Le nouveau système a considérablement réduit le travail manuel de saisie pour le Secrétariat du CERDP et assure une mise à jour automatique de la base de données des demandes du CERDP. La nouvelle procédure a été bien acceptée par les correspondants de par sa convivialité. Cela n'aurait pas été possible sans la coopération souple et efficace du service informatique du Parlement européen avec notamment Jerry Hilbert en tant que directeur de projet informatique.

L'année 2011 a connu une autre avancée importante lorsqu'en mai, le nouveau moteur de recherche est devenu opérationnel. Auparavant, les recherches n'étaient possibles qu'à certains points du site du CERDP, selon les types de document, et elles se limitaient aux mots contenus dans les titres d'un document. Depuis mai 2011, le site tout entier peut être exploré d'un seul trait avec les paramètres de Google, et les recherches peuvent porter sur tous les documents y compris les fichiers joints aux réponses des demandes. Les résultats sont par défaut répertoriés par pertinence et peuvent être sondés via l'outil innovant de la recherche multidimensionnelle.

Le nouveau moteur de recherche peut être considéré comme une alternative efficace en l'absence d'un thésaurus qui permettrait de regrouper et de récupérer les demandes par sujet.

En bref, en 2011, deux éléments majeurs du web, pour lesquels la préparation était en cours depuis plusieurs années, ont été finalement terminés. Des fiches de renseignements donnant des explications sur les nouvelles fonctionnalités ont été publiées.

Plus que jamais, le site Web du CERDP se révèle être une plate-forme centrale et efficace favorisant l'échange d'informations et la gestion des connaissances. Le développement ultérieur du site Web du CERDP pourrait être envisagé lorsque le Parlement européen aura libéré les moyens financiers nécessaires. Les questions qui devront être abordées à ce moment-là représenteraient une nouvelle approche destinée à la section des séminaires et offrirait de meilleures méthodes pour un accès plus facile.

7. ANNEXES

ANNEXE 1

STATUTS DU CERDP ADOPTES PAR LES SECRETAIRES GENERAUX LE 31 MAI 2006

Les statuts du CERDP ont été adoptés par les Secrétaires généraux réunis lors de la Conférence des Présidents à Budapest le 7 juin 1996 et, par la suite, amendés à Tallinn le 31 mai 2006.

PRÉAMBULE

Le Centre européen de recherche et de documentation parlementaires (CERDP) a été créé en 1977 à la demande de la Conférence des Présidents des Assemblées parlementaires européennes (à partir de 2004 : la Conférence européenne des Présidents de parlement).

I. OBJECTIFS

Article 1

1. Le CERDP a pour objectif de promouvoir les échanges d'informations, d'idées, d'expériences et de bonnes pratiques entre les administrations des parlements d'Europe sur des sujets d'intérêt commun, de renforcer l'étroite coopération entre les services parlementaires dans tous les domaines de l'administration, de la législation, de l'information, des études et de la documentation parlementaires ; et de recueillir, échanger et diffuser les études réalisées par les services parlementaires.
2. Lors de l'échange d'information, le CERDP encourage, chaque fois que possible, l'emploi et le développement des technologies de l'information et de la communication.
3. Le CERDP coopère avec d'autres réseaux s'occupant de l'échange d'informations entre les parlements d'Europe.

II. COMPOSITION DU CERDP

Article 2

Le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale* et les assemblées parlementaires, dont les présidents sont membres de la Conférence européenne des Présidents de parlement, sont membres du CERDP.

Article 3

1. Un parlement jouissant du statut d'invité spécial ou d'observateur auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe peut participer aux différentes activités du CERDP mais sans voter en son sein.
2. Le CERDP peut coopérer avec des assemblées parlementaires non européennes.

III. ORGANES DU CERDP

i. LA RÉUNION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

Article 4

Le CERDP travaille sous l'autorité des Secrétaires généraux des assemblées membres. Lors de leurs réunions organisées tous les deux ans à l'occasion de la Conférence européenne des Présidents de parlement, ils approuvent le rapport d'activité et le programme d'action du CERDP et définissent les priorités de son fonctionnement.

* l'Assemblée interparlementaire européenne de sécurité et de défense

ii. LA CONFÉRENCE DES CORRESPONDANTS

Article 5

1. Le Secrétaire général de chaque assemblée parlementaire nomme un haut fonctionnaire (correspondant) chargé de représenter son assemblée au sein de la Conférence des correspondants du CERDP. Les Secrétaires généraux peuvent aussi nommer des correspondants adjoints.
2. Le Correspondant est choisi parmi des fonctionnaires ayant de par leurs activités, des relations étroites avec le CERDP et qui ont des contacts directs avec le Secrétaire général de leur assemblée. Il/elle pourra ainsi coordonner les activités des fonctionnaires de leur assemblée, appelés à jouer un rôle actif au sein du CERDP.

Article 6

1. La Conférence des correspondants est responsable, en coopération avec les co-directeurs (voir l'article 8), de l'organisation des activités du CERDP. Elle examine le projet de rapport d'activité du CERDP, élaboré et présenté par les co-directeurs, qui comprend le programme d'action du CERDP pour les deux années suivantes.
2. Le rapport, ainsi que le programme d'action, est ensuite soumis pour approbation aux Secrétaires généraux et, par la suite, à la Conférence européenne des Présidents de parlement, qui est invitée à en prendre note.
3. Les réunions de la Conférence des correspondants, présidées par les co-directeurs, ont lieu au moins tous les douze mois.
4. Les décisions de la Conférence des correspondants sont prises, en principe, par consensus. Dans l'impossibilité de parvenir à un consensus, les décisions sont acquises par vote, avec majorité des deux tiers des suffrages exprimés requise, réunissant la majorité des membres du CERDP (voir l'article 2).

iii. LE COMITÉ EXÉCUTIF

Article 7

1. Le Comité exécutif est composé des deux co-directeurs et de cinq Correspondants désignés par la Conférence des correspondants. Il se réunit, aussi souvent que nécessaire, à la demande d'au moins deux de ses membres ou de cinq correspondants.
2. Les membres du Comité exécutif, autres que les co-directeurs, sont élus pour un mandat de trois ans. Ils sont rééligibles. Les élections ont lieu lors de la réunion annuelle des correspondants, en prenant dûment en considération le besoin de préserver l'équilibre géographique dans la composition du Comité exécutif.
3. Le Comité exécutif prend des décisions si la majorité des membres sont présents. Les décisions sont acquises à la majorité des suffrages exprimés.

iv. LES CO-DIRECTEURS

Article 8

1. Les Secrétaires généraux du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe nomment chacun un haut fonctionnaire en tant que co-directeur du CERDP.
2. Les deux co-directeurs sont responsables de la gestion de toutes les activités du CERDP ; ils se font assister par les deux co-secrétaires du CERDP et par d'autres fonctionnaires de leur institution respective.
3. En même temps, les co-directeurs peuvent être les correspondants de leur assemblée.

IV. MÉTHODES DE TRAVAIL

Article 9

1. Le CERDP promeut la coopération entre les assemblées membres par l'échange d'informations, la compilation de documentation et d'études et l'organisation de séminaires ; et par le partage des connaissances sur les applications parlementaires des TIC. Sur proposition du Comité exécutif, la Conférence des correspondants élabore des lignes directrices détaillées pour les études et les demandes comparatives et pour l'organisation des séminaires du CERDP.

2. Le CERDP peut également participer à ou initier d'autres activités organisées dans son domaine d'intérêt.
3. Lorsqu'elle estime qu'un domaine nécessite une activité continue, la Conférence des correspondants peut décider la désignation d'un coordinateur chargé de promouvoir, dans ce domaine, une coopération étroite entre les assemblées membres. Ce coordinateur est choisi par le Comité exécutif au sein du personnel compétent des assemblées membres, avec le consentement de l'assemblée concernée, pour un mandat renouvelable de trois ans.
4. Sur proposition du Comité exécutif, et pour un mandat précis, la Conférence des correspondants peut aussi décider la création de groupes de travail *ad hoc* composés de membres des personnels des assemblées membres. Le Comité exécutif en définit alors la durée, qui ne peut être supérieure à trois ans.

V. FINANCEMENT DU CERDP

Article 10

1. Les assemblées membres du CERDP supportent les frais de participation de leurs fonctionnaires aux activités du CERDP de même que les coûts de communication avec le CERPD.
2. Ces assemblées membres peuvent organiser des activités du CERDP, telles que des réunions, des séminaires etc. en prenant à leur charge les frais qui en découlent. Elles peuvent aussi verser des contributions financières volontaires au CERDP.
3. Les frais de fonctionnement courants du CERDP sont pris en charge par les budgets du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe conformément à la pratique actuelle.
4. Le CERDP peut accepter des donations extérieures après avis favorable de la Conférence des Correspondants.

VI. RÉVISION DES STATUTS

Article 11

La révision de ces statuts relève de la compétence des Secrétaires généraux des assemblées membres qui se réunissent à l'occasion de la Conférence européenne des Présidents de parlement.

ANNEXE 2

LISTE DES CORRESPONDANTS ET DES CORRESPONDANTS ADJOINTS

State	Correspondent	Contact
PARLIAMENTARY ASSEMBLY COUNCIL OF EUROPE	Mr DE BUYER Yann	Email : yann.debuyer@coe.int Tel : + 33(0)3 88 41 29 11
	Ms LAYLE Kathleen (ECPRD Co-Secretary) Deputy Correspondent	Email : kathleen.layle@coe.int Tel : (0033) 3 88.41.31.01
EUROPEAN PARLIAMENT	Mr HUESCHEN Ulrich	Email : ulrich.hueschen@europarl.europa.eu Tel : (0032-2) 284 48 70
	Mr DE MUNTER André ECPRD (Co-Secretary) Deputy Correspondent	Email: andre.demunter@europarl.europa.eu Tel : 0032 2 2842802
ALBANIA	Ms BUFI Zana	Email : zbufi@parlament.al Tel : (00355-4) 25.69.63
	Ms SADIKU Aida Deputy Correspondent	Email : ashurdha@parlament.al Tel : (00355-4) 22 17 51
ANDORRA	Mr PUY SEGURA Jordi	Email : jordi_puy@parlament.ad Tel : (00376) 877 877
ARMENIA	Ms ARAKELIAN Arpi ECPRD Correspondent	Email: arpi.arakelian@parliament.am Tel : 00 3710 513 430
	Ms MARTYROSSIAN Alice Deputy Correspondent	Email : alice.martyrossian@parliament.am Tel : 00374 10 588 389
AUSTRIA	Ms DIETRICH-SCHULZ Elisabeth	Email : elisabeth.dietrich-schulz@parlament.gv.at Tel : (0043-1) 401.10.28.19
	Mr KONRATH Christoph Deputy Correspondent	Email : christoph.konrath@parlament.gv.at Tel : +43-1-40110-2929
AZERBAIJAN	Mr NAMAZOV Nehman	Email : international@meclis.gov.az Tel : (00994) 12.92.58.96
BELGIUM (CHAMBER)	Mr VAN DER HULST Marc (ECPRD Correspondent; ECPRD Coordinator for 'Parliamentary Practice and Procedure')	Email : marc.vanderhulst@dekamer.be Tel : (0032-2) 549.80.71
	Mr GORIS Alberik Deputy Correspondent	Email : alberik.goris@dekamer.be Tel : (0032-2) 549.84 99
BELGIUM (SENATE)	Mr REZSOHAZY Andre	Email : ar@senate.be Tel : (0032-2) 501.72.64
	Ms ZOULIAMIS Stéphanie Deputy Correspondent	Email : sz@senate.be Tel : (0032-2) 501.71.21
BOSNIA-HERZEGOVINA	Ms BAJRAKTAREVIC Sena	Email : sena.bajraktarevic@parlament.ba Tel : (00387-33) 28 44 68
	Ms ANDRIJEVIC-KARIC Zaklina	Email : zaklina.karic@parlament.ba Tel : (00387-33) 28.44.33
BULGARIA	Ms TSENKIN Venetta	Email : vtsenkin@parliament.bg Tel : 00359 2 939 25 36
CANADA	Mr JACKSON Joseph	Email : jacksj@parl.gc.ca Tel : 1 613 995-6363
CROATIA	Ms MARTINCIC Branka	Email : bmartin@sabor.hr Tel : (00385-1) 45.69.589

CYPRUS	Mr SOCRATOUS Socrates Ms SOLOMONIDOU Christiana Deputy Correspondent	Email :international-relations@parliament.cy Tel : (00357) 22.40.73.04 Email :International-Relations@parliament.cy Tel : (00357) 22.40.73.81
CZECH REPUBLIC (CHAMBER)	Mr SOSNA Karel	Email :sosna@psp.cz Tel : (00420-2) 57.53.44.09
	Mr VYKLYCKY Robert Deputy Correspondent	Email :vyklicky@psp.cz Tel : (00420-2) 25.17.22.38
CZECH REPUBLIC (SENATE)	Mr KYSELOVA Sylva	Email :kyselovas@senat.cz Tel : (00420-2) 57.07.51.08
	Mr GRINC Jan Deputy Correspondent	Email :grincj@senat.cz Tel : (00420-2) 57.07.26.64
DENMARK	Ms RASMUSSEN Hanne	Email :hanne.rasmussen@ft.dk Tel : (0045) 33.37.34.08
	Ms RINGVARD Christina Deputy Correspondent	Email :christina.ringvard@ft.dk Tel : (0045) 33 37 3509
ESTONIA	Ms SILLAJÖE Siiri	Email :siiri.sillajoe@riigikogu.ee Tel : +372 6316505
	Ms MUUL Margit Deputy Correspondent	Email :margit.muul@riigikogu.ee Tel : +372 6316502
FINLAND	Mr RAUTAVA Antti	Email :antti.rautava@eduskunta.fi Tel : (00358-9) 432.2174
	Mr PURSIANEN Jan-Henrik Deputy Correspondent	Email :jan-henrik.pursiainen@eduskunta.fi Tel : (00358-9) 432.2184
FRANCE (ASSEMBLEE)	Ms WOLFF Pascale	Email :pwolff@assemblee-nationale.fr Tel : (0033-1) 40.63.43.66
	Ms Pensée GIRERD-CHAPOTTEAU	E-mail : pgirerd-chappotteau@assemblee-nationale.fr Tel : (0033-1) 40 63 43 69
FRANCE (SENAT)	Mr LAPORTE Jean	Email :j.laporte@senat.fr Tel : (0033-1) 42.34.26.28
	Mr Jean-Marc TICCHI Deputy Correspondent	E-mail : jm.ticchi@senat.fr Tel : (0033-1) 42 34 45 02
GEORGIA	Ms GETIA Nino	Email :ninoge@parliament.ge Tel : 995 32 281 374 (office)
	Ms MESKHISHVILI Marika Deputy Correspondent	Email :marikame@parliament.ge Tel : (00995-32) 93.69.65
GERMANY (BUNDESRAT)	Mr Klaus KOGGEL	Email :490.koggel@bundesrat.de Tel : (0049-30) 18.91.00-490
	Ms KLEINERT Beatrice Deputy Correspondent	Email :494.kleinert@bundesrat Tel : 030 - 18 91 00 494
GERMANY (BUNDESTAG)	Dr BLATT Hanspeter	Email :hanspeter.blatt@bundestag.de Tel : (0049-30) 227.38631
	Ms KOCH Gudrun Deputy Correspondent	Email :gudrun.koch@bundestag.de Tel : (0049-30) 227.32834
GREECE	Mr SOTIRELIS George	Email :meleton@parliament.gr Tel : (+30) 210 3735067
	Mr DIMITROPOULOS Athanasios Deputy Correspondent	Email : a.dimitropoulos@parliament.gr Tel : (+30) 210 3735068, 3735067
HUNGARY	Ms STIFNER, Dorottya	Email : dorottya.stifner@parlament.hu Tel : 0036 1 441 4203
ICELAND	Mr GISLASON Viggo	Email :viggo@althingi.is Tel : (00354) 56.30.611
IRELAND	Ms FITZSIMONS Maria	Email :maria.fitzsimons@oireachtas.ie Tel : (00353-1) 618.47.34
	Ms COUSINS Charlotte Deputy Correspondent	Email :charlotte.cousins@oireachtas.ie Tel : (00353-1) 618.47.29

ISRAEL	Ms AVRAMI Shirley	Email :avrami@knesset.gov.il Tel : (009722) 640.82.40
	Ms ZWEBNER Sarah Deputy Correspondent	Email :sarahz@knesset.gov.il Tel : (009722) 6408240/1
ITALY (CHAMBER)	Mr SCOTTI Italo	Email :scotti_i@camera.it; st_affari_esteri@camera.it Tel : (0039-06) 67.60.34.10
	Mr SETA Enrico Deputy Correspondent	Email :seta_e@camera.it Tel : (0039-06) 676002013
ITALY (SENATE)	Mr MARCELLI Francesco	Email :f.marcelli@senato.it Tel : (0039-06) 67.06.21.14
	Ms TEODORI Raissa Deputy Correspondent	Email :raissa.teodori@senato.it Tel : 0039 067065023
LATVIA	Ms LUKA-INDANE Ineta	Email :iluka@saeima.lv Tel : (00371) 708.71.89
	Mr KAPENIEKS Janis Deputy Correspondent	Email :jkapenie@saeima.lv Tel : (00371) 708.74.52
LIECHTENSTEIN	Mr HILTI Josef	Email :Josef.hilti@lts.li Tel : (0042-3) 236.65.76
LITHUANIA	Mr SINKEVICIUS Evaldas	Email :evsink@lrs.lt Tel : +3705) 2396372
	Mr GRIKIENIS Rimantas Deputy Correspondent	Email :rigrik@lrs.lt Tel : (00370-5) 239.61.73
LUXEMBOURG	Mr LINDEN Carlo	Email :clinden@chd.lu Tel : (00352) 46.69.66.640
	Ms KREMER Marie France Deputy Correspondent	Email :mfkremer@chd.lu Tel : (00352) 466 966 331
	Mr BOB FRIESEISEN Deputy Correspondent	Email :bfrieseisen@chd.lu Tel : (00352) 466 966 335
MALTA	Ms Eleanor SCERRI	E-mail: eleanor.scerri@parlament.mt Tel : (00356) 25 59 63 40
MOLDOVA	Ms SEREBREANSCHI Irina	Email :irina.serebreanschi@parlament.md Tel : (00373-22) 23.75.94
	Mr ROTARU Alexei Deputy Correspondent	Email :alexei.rotaru@parlament.md Tel : (00373 22) 26.85.51
MONACO	Mr WENDEN Olivier	Email :owenden@conseil-national.mc Tel : 00377 97 77 41 16
MONTENEGRO	Ms ULIC Jelena	Email :jelena.ulic@skupstina.me Tel : +382 20 242 293
NETHERLANDS	Mr WIJGERGANGS Giel	Email :giel.wijgergangs@eerstekamer.nl Tel : (0031-70) 312 92 26
NETHERLANDS (CHAMBER)	Mr VAN RIJN Piet	Email :p.vrijn@tweedekamer.nl Tel : (0031-70) 318.2127
	Mr BAL Nico Deputy Correspondent	Email :n.bal@tweedekamer.nl Tel : (0031-70) 318 5612
NORWAY	Mr SKJOERESTAD Jarle	Email :jarle.skjorestad@stortinget.no Tel : (0047) 23.31.26.93
	Ms SANDGRIND, Gro Deputy Correspondent	Email :gro.sandgrind@stortinget.no Tel : (0047) 23.31.36.85
POLAND (CHAMBER)	Mr STASKIEWICZ Wieslaw	Email :wieslaw.staskiewicz@sejm.gov.pl Tel : (0048-22) 694.16.27
POLAND (SENATE)	Ms NAWROCKA Ewa	Email :nawrocka@nw.senat.gov.pl Tel : (0048-22) 694.94.32
	Ms KORZENIOWSKA Danuta Malgorzata Deputy Correspondent	Email :korzenio@nw.senat.gov.pl Tel : (0048-22) 694.98.04

PORTUGAL	Mr MARQUES Pereira Fernando	Email :fernando.pereira@ar.parlamento.pt Tel : (00351) 213.917.162
	Ms MAULIDE Dalila Deputy Correspondent	Email:dalila.maulide@ar.parlamento.pt Tel : (00351) 213 917 179
ROMANIA (CHAMBER)	Ms TURCU Paunita Ms IORDACHE Lucretia Deputy Correspondent	Email :paula.turcu@cdep.ro Tel : (0040-21) 316.03.65 Email :liordace@cdep.ro Tel : (0041-21) 414.20.85
ROMANIA (SENATE)	Ms CALINOIU Constanta	Email :calinoiu@senat.ro Tel : (0040-1) 312.18.02
	Ms RUSU Ioana Deputy Correspondent	Email :irusu@senat.ro Tel : (0040-1) 312 18 02
RUSSIA (COUNCIL)	Mr KRIVOV Victor	Email :USLeonov@council.gov.ru; gobrickiy@council.gov.ru Tel : (0070-95) 203.96.23
	Mr SEMENOV Timur Deputy Correspondent	Email : semenov@front.ru Tel : 0070-95) 697-96-32
	Ms MOLOCHKOVA Elena Deputy Correspondent	Email : UMS@council.gov.ru Tel : (0070-95) 203.80.17
RUSSIA (CHAMBER)	Mr SHUVALOV Yury E.	Email :j_shuvalov@mail.ru Tel : (0074-95) 982.28.36
	Ms ANDREEVA Irina Deputy Correspondent	Email :andreeva@duma.gov.ru Tel : (0074-95) 692 77 37
SAN MARINO	Ms GIARDI M. Antonella	Email : antonella.giardi.segristituzionale@pa.sm Tel : (00378) 88.22.82
SERBIA	Ms OSTOJIC Tanja	Email :tanja.ostojic@parlament.rs Tel : (00381-11) 324.29.83
	Ms STEKOVIC Milana Deputy Correspondent	Email :m.stekovic@parlament.rs Tel : (00381-11) 3026 532
SLOVAKIA	Ms OKRUHLICOVA Anna	Email :Anna.Okruhlicova@nrsr.sk Tel : (00421-2) 59.72.28.60
	Mr FAJTAK Lubomir Deputy Correspondent	Email :lubomir.fajtak@nrsr.sk Tel : (00421-2) 59.72.28.50
SLOVENIA (COUNCIL)	Mr STRUS Dusan	Email :dusan.strus@ds-rs.si Tel : (00386-1) 478.98.18
	Ms IVAS Ana	Email :ana.ivas@ds-rs.si Tel : (00386-1) 478.98.00
SLOVENIA (CHAMBER)	Ms KRASOVEC Tatjana	Email :tatjana.krasovec@dz-rs.si Tel : (00386-1) 478.94.22
	Ms STARIC Marjana Deputy Correspondent	Email :marjana.staric@dz-rs.si Tel : + 386 1 478 97 31
SPAIN (CHAMBER)	Ms RIPOLLES SERRANO Maria Rosa	Email :mrr@sgral.congreso.es Tel : (0034-91) 390.62.20
SPAIN (SENATE)	Mr DORADO FRIAS Fernando	Email :sgadj@senado.es Tel : (0034) 90 538 14 21
SWEDEN	Mr FORS Gunnar	Email :gunnar.fors@riksdagen.se; rut@riksdagen.se Tel : (0046-8) 786 6663
	Mr NIELSEN Peder Deputy Correspondent	Email :peder.nielsen@riksdagen.se Tel : (0046-8) 786.40.72
SWITZERLAND	Mr LEUTHOLD Jeremie	Email :jeremie.leuthold@parl.admin.ch Tel : (0041-31) 322.97.31
	Mr HAYOZ Jean-Claude Deputy Correspondent	Email :jean-claude.hayoz@parl.admin.ch Tel : (0041-31) 322.97.46

"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA"	Mr PETRUSEVSKI Ivan	Email :i.petrusevski@sobranie.mk Tel : (00389) 23.11.22. 55, ext. 156
TURKEY	Mr YILDIZ Ahmet	Email :armer@tbmm.gov.tr Tel : (0090-312) 420.68.38
UKRAINE	Mr KOLISNYCHENKO Borys Mykolayovych	Email :kolisnychenko@rada.gov.ua Tel : (00380-44) 255.27.92
UNITED KINGDOM (COMMONS)	Mr CRACKNELL Richard	Email :cracknellrj@parliament.uk Tel : (0044-20) 7219.4632
	Ms STURT Jenny Deputy Correspondent	Email :sturtj@parliament.uk Tel : +44207219 2947
UNITED KINGDOM (LORDS)	Ms VICTORY Isolde	Email :victoryi@parliament.uk Tel : (0044-20) 7219.5805
	Mr BROCKLEHURST Alexander Deputy Correspondent	Email :brocklehursta@parliament.uk Tel : (0044-20) 7219.6185
UNITED STATES OF AMERICA	Ms MANNING Jennifer	Email :jmanning@crs.loc.gov Tel : (001-202) 707. 7565
	Mr MANSFIELD Jerry Deputy Correspondent	Email :jmansfield@crs.loc.gov Tel : (001-202) 707.0106

ANNEXE 3
DEMANDES D'ETUDES COMPARATIVES par parlements, 2003 - 2009

Country	Chamber	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
	PACE		1		2	1	3	2	3	4	16
	AWEU						1		1		2
	EP	9	10	13	5	8	5	3	8	10	71
Albania	Kuvendi			1	4			2	1		8
Andorra	Consell General										
Armenia	National Assembly		3	5	1	5	2				16
Austria	Parlament	3			2	4		4	2	2	17
Azerbaijan	National Assembly				1				1		2
Belgium	Chamber	2	2	1	1	1	1	2	1	2	13
	Senat				1		2	1	1	5	10
Bosnia-Herzegovina	House of Representatives	2	3	3	3	5	1	3	4	2	26
Bulgaria	National Assembly	5	3	1		4	4	2	12	5	36
Canada	Parliament							1	2	1	4
Croatia	Hrvatski Sabor		2		1		2	3	1		9
Cyprus	House of Representatives	1	2	3	1		2	1	1	3	14
Czech Republic	Chamber	3	19	16	5	10	9	6	8	7	83
Czech Republic	Senate							2	1	1	4
Denmark	Folketinget	3	2	2	1	3	4	3		2	20
Estonia	Riigikogu	1	8	4	5	3	8	4	2	4	39
Finland	Eduskunta	3		5	2	2	4	3	3	4	26
France	Assemblée nationale	1	3	5	7	10	11	12	17	13	79
	Senat				1		1				2
Georgia	Parliament	2	6	11	17	13	4	12	10	11	86
Germany	Bundesrat							1		1	2
	Bundestag	11	4	5	22	28	29	26	51	51	227
Greece	Vouli ton Ellinon		1	1	1	2	3	1	5	5	19
Hungary	National Assembly		2	4	1	5	12	11	6	10	51
Iceland	Althingi		1	2				1			4
Ireland	Houses of the Oireachtas				1	4	7	10	5	11	38
Israel	Knesset			4	8	9	10	9	9	10	59
Italy	Camera dei Deputati	3		1	1	1	2		1		9
	Senato		1	1	3	2	2				9
Latvia	Saeima	1	1		3	2	4	1		1	13
Liechtenstein	Landtag										
Lithuania	Seimas	2	1	6	2	3	3	5	5	8	35
Luxembourg	Chambre								1		1
Malta	Parliament										
Moldova	National Assembly		2		4	1	3		5	9	24
Monaco	National Council										
Montenegro	Parliament								2	2	4
Netherlands	Eerste Kamer				1				2		3
	Tweede Kamer	4	9	10	9	6	7	8	4	4	61
Norway	Stortinget			2	3	11	2		6	2	26
Poland	Sejm	4	4	4	7	14	9	10	6	6	64
	Senate	3	2	2	5	8	1	3	1	1	26
Portugal	Assembleia	4	2	1	4	5	3	4	4	3	30
Romania	Camera Deputatilor			2	1	3	3	5	3	3	20
	Senat					1		2	6	8	17

Russia	Duma		1	2			1				4
	Federation Council	3	4	1	1		1	5		5	20
San Marino	Consiglio Grande e Generale										
Serbia	National Assembly					3	2	3	4	3	15
Slovakia	National Council	9	8	12	7	5	6	10	7	19	83
Slovenia	National Council	1		1	1	3			1		7
	National Assembly	1	1	5	1	3	1	8	4	4	28
Spain	Congreso de los Diputados		1	2	1	1	3	1		2	11
	Senado	1	2	1	2	4	3		2		15
Sweden	Riksdag	8	17	11	11	13	16	18	10	18	122
Switzerland	Bundesversammlung		2	1	2	1	3	1	1		11
“The Former Yugoslav Republic of Macedonia”	Assembly	1		3	3	5	4	1	1	1	19
Turkey	The Grand National Assembly	2	4	4	7	5	6	5	4	7	44
Ukraine	Verkhovna Rada	2	1								3
United Kingdom	House of Commons		3	2	4	5	5	6	5	9	39
	House of Lords	1		1	1	1	3	1	2	1	11
United States of America	Congress					1	1	1		5	8
		96	138	161	177	224	219	223	242	285	1765

**REPONSES AUX DEMANDES D'ETUDES COMPARATIVES par Parlements,
2003 - 2011**

Country	Chamber	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
	PACE	2	10	9	3	22	16	12	12	20	106
	AWEU	2			1	11	1	3	2		20
	EP	12	14	15	26	34	39	38	29	35	242
Albania	Kuvendi	7	12	30	22	37	24	9	13	18	172
Andorra	Consell General				20	59	45	55	60	56	295
Armenia	National Assembly	5	18	36	25	35	19	4			142
Austria	Parlament	62	97	111	125	160	166	151	139	233	1244
Azerbaijan	National Assembly			3		7	11	6		2	29
Belgium	Chamber	53	77	112	100	142	147	154	139	190	1114
	Senat	60	69	102	100	127	160	165	149	136	1068
Bosnia-Herzegovina	House of Representatives	25	10	51	49	57	43	50	9	14	308
Bulgaria	National Assembly	43	50	55	8	71	93	122	95	57	594
Canada	Parliament		1					39	72	84	196
Croatia	Hrvatski Sabor	29	56	65	58	91	77	90	84	86	636
Cyprus	House of Representatives	15	45	37	43	105	133	89	125	155	747
Czech Republic	Chamber	27	56	79	46	124	113	127	117	122	811
Czech Republic	Senate	16	35	41	33	49	46	39	38	39	336
Denmark	Folketinget	57	79	120	125	167	181	170	164	175	1238
Estonia	Riigikogu	50	90	116	112	143	159	161	162	188	1181
Finland	Eduskunta	65	103	117	126	168	186	183	182	208	1338
France	Assemblée nationale	49	69	68	21	67	170	147	146	212	949
	Senat	9	10	18	12	22	16	15	17	13	132
Georgia	Parliament	27	52	57	48	73	69	35	64	59	484
Germany	Bundesrat	34	44	68	47	54	163	154	149	174	887
	Bundestag	42	58	31	121	182	175	186	181	211	1187
Greece	Vouli ton Ellinon	40	56	89	75	112	129	145	160	191	997
Hungary	National Assembly	7	14	20	23	28	94	112	131	163	592
Iceland	Althingi	15	25	60	32	55	55	62	65	68	437
Ireland	Houses of the Oireachtas	12	5	11	21	58	32	59	61	49	308
Israel	Knesset			48	46	38	48	50	38	55	323
Italy	Camera dei Deputati	31	63	91	106	165	179	180	192	220	1227
	Senato	47	77	89	106	158	175	150	164	224	1190
Latvia	Saeima	43	70	94	79	77	91	88	115	137	794
Liechtenstein	Landtag		1		8	8	27	14	18	8	84
Lithuania	Seimas	28	63	86	87	96	150	139	153	171	973
Luxembourg	Chambre	6	21	22	12	40	33	37	23	77	271
Malta	Parliament		1								1
Moldova	Assemblée nationale	4	17	2	15	15	12	4	44	71	184
Monaco	National Council										
Montenegro	Parliament								2	38	40
Netherlands	Eerste Kamer	31	14	15	7	40	74	70	53	48	352
	Tweede Kamer	45	27	50	79	118	135	104	135	184	877
Norway	Stortinget	24	33	62	57	81	104	111	87	113	672
Poland	Sejm	46	86	114	114	145	156	155	158	185	1159
	Senate	35	25	65	40	60	59	45	59	70	458

Portugal	Assembleia	53	83	93	85	135	125	153	150	186	1063
Romania	Camera Deputatilor	14	21	18	44	112	140	142	142	153	786
	Senat	3	1		10	63	36	7	15	28	163
Russia	Federation Council	11	20	26	7	37	35	28	36	24	224
	Duma	7	31	33	45	53	37	32	34	30	302
San Marino	Consiglio Grande										
Serbia	National Assembly				27	81	72	51	68	50	349
Slovakia	National Council	39	88	105	104	135	150	143	142	166	1072
Slovenia	National Council	3	15	15	8	12	5	10	21	20	109
	National Assembly	33	62	81	78	85	92	132	110	124	797
Spain	Congreso de los Diputados	18	50	49	56	74	62	94	113	186	702
	Senado	56	89	56	42	65	60	72	90	100	630
Sweden	Riksdag	63	89	109	119	156	175	152	174	185	1222
Switzerland	Bundesversammlung	29	52	73	69	82	82	96	84	79	646
“The Former Yugoslav Republic of Macedonia”	Assembly	23	55	65	54	81	77	82	80	75	592
Turkey	The Grand National Assembly	27	5	11	36	40	51	60	60	55	345
Ukraine	Verkhovna Rada	25	15	15	7	24	13	5	8	18	130
United Kingdom	House of Commons	68	96	125	147	184	190	184	186	213	1393
	House of Lords	30	43	45	17	47	40	14	23	70	329
United States of America	Congress		1	45	32	59	65	59	47	49	357
		1607	2469	3223	3165	4826	5312	5245	5389	6370	37606

RESUMES COMPARATIFS FINAUX - PAR PARLEMENTS

2003 - 2011
(mise à jour: mai 2012)

Country	Chamber	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
	PACE		1		1		1	1			4
	AWEU								1		1
	EP	1	5	7	3	4	3	3	7	6	39
Albania	Kuvendi										
Andorra	Consell General										
Armenia	National Assembly										
Austria	Parlament	2			1	4		3	1	2	13
Azerbaijan	National Assembly										
Belgium	Chambre	2	3	1	1		1		1	1	10
	Senat				1		1	1	1	3	7
Bosnia-Herzegovina	House of Represent,				1	1		3			5
Bulgaria	National Assembly					1					1
Canada	Parliament									1	
Croatia	Hrvatski Sabor						1	3	1		5
Cyprus	House of Represent.										
Czech Republic	Chamber			3			1		1	3	8
Czech Republic	Senate										
Denmark	Folketinget										
Estonia	Riigikogu					1	5	2		3	11
Finland	Eduskunta	1				1	1	2	1		6
France	Assemblée nationale	2		1			1				4
	Senat										
Georgia	Parliament								1		1
Germany	Bundesrat						1	2			3
	Bundestag				1	2	2	4	10	8	27
Greece	Vouli ton Ellinon						1	1	1	3	6
Hungary	National Assembly				1	1	1				3
Iceland	Althingi										
Ireland	Oireachtas							4	4	8	16
Israel	Knesset				1	3	3	1	4		12
Italy	Camera dei Deputati										
	Senato			1	1	2	2				6
Latvia	Saeima		1		1						2
Liechtenstein	Landtag										
Lithuania	Seimas						1			1	1
Luxembourg	Chambre								1		1
Malta	Parliament										
Moldova	Assemblée nationale				1					4	5
Monaco	National Council										
Montenegro	Parliament										
Netherlands	Eerste Kamer								1		1
	Tweede Kamer		1			1					2
Norway	Stortinget			1			1			1	3
Poland	Sejm				3	2	5	6	1	1	18
	Senate				1		1	2	1		5
Portugal	Assembleia						2	2			4

Romania	Camera Deputatilor			2	1	2		4	3	3	15
	Senat										
Russia	Duma										
	Federation Council									2	2
San Marino	Consiglio Grande										
Serbia	National Assembly						1	2	1		4
Slovakia	National Council	1	1			2	2			4	10
Slovenia	National Council										
	National Assembly			2	1	1		3	4	3	14
Spain	Congreso			1				1		2	4
	Senado					1	1				2
Sweden	Riksdag		1			3	3	11	5	12	35
Switzerland	Bundesversammlung				1		2	1	1		5
“The Former Yugoslav Republic of Macedonia”	Assembly								2	1	3
Turkey	National Assembly				2		1	2	2	1	8
Ukraine	Verkhovna Rada										
United Kingdom	House of Commons			1	3	5	5	4	4	1	23
	House of Lords						1	1	1		3
United States of America	Congress					1		1		2	4
		9	13	20	26	38	51	70	61	76	362

ANNEXE 4

TITRES DES DEMANDES D'ÉTUDES COMPARATIVES POUR 2010-2011 *par parlement*

en anglais uniquement

Request date	Request ID	Request title
ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L' EUROPE		
2010/05/21	1456	Unaccompanied minors in Europe
2010/05/28	1459	Code of conduct for rapporteurs of parliamentary committees
2010/11/30	1586	Parliamentary scrutiny of European Human Rights norms
2011/03/11	1667	The right to freedom of choice in education
2011/04/28	1710	The ethics of Science
2011/10/05	1821	Right to freedom of choice in education - Update
2011/10/24	1831	Right of parliamentarians to visit detention and reception centres
EUROPEAN PARLIAMENT		
2010/03/01	1397	Parliamentary assistance / assistants: Employment, recruitment and other contractual questions
2010/03/23	1419	The financing of political parties and political foundations in the EU Member States (update)
2010/04/29	1442	Plenary Sessions in National Parliaments of the EU Member States
2010/05/18	1454	Verification and authentication of signatures in the context of the European Citizen Initiative
2010/06/29	1483	Election of the Vice Speaker / Vice President of parliament - the counting of votes
2010/09/23	1530	Rules to ensure attendance of Members of Parliament at plenary meetings
2010/10/01	1535	Test of the revised and enhanced workflow for requests and replies
2010/11/03	1560	Calendar, agenda setting, structure and attendance of plenary sessions
2010/11/26	1583	Codes of conduct in force in the EU member states' parliaments
2011/02/02	1624	Offsetting scheme for CO2 emissions in parliaments (EMAS) (Intro text modified)
2011/02/10	1633	Building costs in selected national parliaments (UPDATE: United States added)
2011/02/28	1658	Public access to the opinions of the legal services of the national parliaments
2011/03/01	1659	Security arrangements and access to parliament and its buildings for Members, staff and visitors (final summary updated)
2011/03/31	1684	Code of conduct for Members of Parliament: specific urgent questions
2011/05/02	1719	Update request 1583: Codes of conduct in force in the EU member states' parliaments
2011/06/01	1742	Arrangements for signing in Members' visitors
2011/07/13	1773	Written Declarations
2011/08/25	1796	Rules of parliamentary immunity in the EU Member States
2011/10/07	1822	Members of the European Parliament: Salary subject to supplementary national taxation
- EUROPEAN INSTITUTIONS AND ORGANIZATIONS (PACE, EP, PAWEU) - EUROPEAN SECURITY AND DEFENCE ASSEMBLY / Assembly of Western European Union (ESDA/AWEU)		
2010/02/22	1392	Organisation and staff of the defence committee secretariats

ALBANIA - KUVENDI		
2010/06/05	1462	In what way are elected the members of the Constitutional Court and Supreme Court
AUSTRIA - PARLAMENT - NATIONALRAT and BUNDES RAT		
2010/02/01	1375	Parliamentary Library Services : library software / database systems
2010/11/02	1558	EU Information Acts (Agreements) or other formal/informal agreements or commitments by the government to inform parliament on European Union matters
2011/06/10	1752	Biographical and Other Data of Members of Parliament
2011/12/06	1873	Sanctions on MPs (fines or suspensions) for inappropriate behaviour in the Parliamentary Chambers
AZERBAIJAN - NATIONAL ASSEMBLY		
2010/10/04	1536	Legislation of transport security / protection of transport infrastructure facilities
BELGIUM - CHAMBRE DES REPRESENTANTS		
2010/04/21	1437	Consideration of the Issue of Privacy Protection (data protection) by National Parliaments / Prise en compte du problème de la protection de la vie privée par les parlements nationaux
2011/02/04	1626	Parliaments on the net IX - "Third generation parliamentary websites, evolution or revolution" (Deadline corrected!)
2011/12/16	1883	Enterprise Content Management Systems in parliaments
BELGIUM - SENAT		
2010/03/24	1422	Teleworking for certain categories of staff in parliaments
2011/01/25	1619	Parliamentary broadcasting/webstreaming arrangements (complementary to request 1256) - Gestion du broadcasting/webstreaming des travaux parlementaires (complément au questionnaire 1256)
2011/01/25	1621	Press releases related to private bills/Communiqués de presse relatifs aux propositions de loi
2011/04/07	1693	Purchase of hybrid or electric cars - Achat de voitures hybrides ou électriques
2011/09/26	1811	Services offered to MP's during plenary meetings and committee meetings
2011/12/02	1871	Common administrative services and staff in bicameral systems
BOSNIA-HERZEGOVINA - PARLIAMENTARY ASSEMBLY - HOUSE OF REPRESENTATIVES		
2010/01/04	1354	Publication of legal acts in the Official Gazette / Official Journal
2010/01/20	1364	Use of parliamentary premises (plenary chamber etc) by other institutions or non-governmental organizations
2010/01/28	1372	Electronic document archiving / E-archiving of parliamentary documents
2010/03/30	1426	Second / Upper chambers of parliaments in Europe
2011/03/10	1663	Parliamentary Groups' staff
2011/11/09	1849	Legal provisions on external financial audit of intelligence service
BULGARIA - NATIONAL ASSEMBLY		
2010/01/20	1365	Parliamentary control over the use of special intelligence devices
2010/02/05	1379	Tax credit in general and in the film industry
2010/05/12	1449	Transport services in Parliaments - update
2010/06/25	1478	Law for the road transport (IRU categorization for tourist buses)
2010/06/25	1477	Law for the electronic media
2010/06/30	1482	Period for preservation of deceased unidentified individuals in medical establishments
2010/07/13	1490	Legal Regulation of Lobbying (Lobbyism)
2010/07/27	1500	Issues relating to local taxes and fees
2010/07/30	1503	Intellectual property right / Law on the Copyright and Related Rights
2010/09/03	1514	National legislation on the management of the EU Funds, available in the 27 Member-States of the EU under the EU Regional Policy

2010/09/03	1513	Road violations and offenders: the role of video surveillance
2010/09/21	1522	Legislation on the issue of stem cells
2011/02/16	1640	Legislation concerning the activities of companies that offer additional health insurance
2011/06/20	1760	Drug testing of truck drivers and pipeline (natural gas) workers
2011/07/30	1785	Legal regulation of the activities of the national news agency
2011/09/29	1817	National quota for music / IPR remuneration fees for author and neighboring rights
2011/11/02	1836	Investigation on Career Education
CANADA - HOUSE OF COMMONS		
2010/01/26	1369	Maximum Number of Storeys for Wood Frame Buildings and Policies on Minimum Usage of Wood in Government Building Constructions
CANADA - LIBRARY OF PARLIAMENT		
2010/02/10	1385	National Sustainable Development Strategies
2010/03/03	1401	Biometrics and Government (passports, biometric identifiers)
2011/11/07	1848	Activity and Expenditure Review of Parliamentary Library and Research Services
CROATIA - HRVATSKI SABOR		
2010/02/11	1387	Position of national minorities
CYPRUS - HOUSE OF REPRESENTATIVES		
2010/02/26	1396	The legal framework governing the budgetary autonomy of Parliaments
2011/02/28	1656	State allowances and other forms of assistance granted to asylum seekers and political refugees
2011/06/14	1754	Parliamentary Sessions during the summer recess
2011/12/05	1874	Legal maximum limit for granting vehicle licenses to rental cars
CZECH REPUBLIC - CHANCELLORY OF THE CHAMBER OF DEPUTIES		
2010/01/04	1353	Responsibility of an Auditor
2010/01/18	1360	Cooperation of the Chambers within one National Parliament in deliberating EU matters after the Treaty of Lisbon entered into force
2010/01/26	1370	Biogas Legislation
2010/05/25	1457	Regulations for judicial interpreters, translators and authorized (judicial) experts
2010/06/22	1473	Transfer of private medical practice
2010/07/01	1484	Infrastructure construction legislation, public interest issues
2010/07/15	1491	Public nuisance and beggary in big cities
2010/08/16	1504	Real estate register and an unknown owner
2011/04/08	1696	Financial aspects of presidential election (campaign and voting)
2011/05/25	1737	Judicial protection of political parties members
2011/06/16	1759	Freedom of Information Acts (access to information)
2011/08/19	1792	Disclosure of information about salaries of public servants
2011/10/18	1829	Veteran cars registration plates
2011/10/26	1834	Offences against public order, social cohesion and property – administrative infractions
2011/11/04	1843	Local elected representatives - incompatibility of functions and conflicts of interest
CZECH REPUBLIC - SENAT		
2010/09/29	1532	Parliamentary scrutiny of EU international agreements in the framework of the Common Foreign and Security Policy (CFSP)
2011/03/07	1661	National procedure of simplified revision of Lisbon Treaty
DENMARK - FOLKETINGET		
2011/04/13	1701	The Use of Social Media like Facebook and YouTube in the Information Activities of Parliaments (file attached)

2011/11/02	1838	Register of Lobbyists
ESTONIA - RIIGIKOGU		
2010/02/11	1388	Journalists - Protection of source of information - disclosure/non-disclosure of sources
2010/11/24	1579	Legal protection of sacred natural places
2011/04/08	1694	Parliamentary Procedures - the Role of Board and the Presenters in the Debates of the Plenary
2011/05/03	1721	Taxation of the sale of timber
2011/10/06	1823	Parliamentary Friendship Groups
2011/11/11	1854	Role of parliaments in matters of European Financial Stability Facility (EFSF)
2011/12/14	1881	Access of the members of parliament to the classified information of NATO
FINLAND - EDUSKUNTA		
2010/04/21	1438	Treatment of injured wild animals
2010/11/26	1584	Parliamentary supervision of state ownership steering
2010/12/21	1598	Handling of MPs' motions and questions
2011/03/31	1686	Bilateral agreements with the US on Preventing and Combating Serious Crime (PCSC-agreement)
2011/05/31	1741	Risk management in parliaments
2011/10/07	1824	Support for bus and rail transport from public funds
2011/12/13	1880	Protection for the professional title of teacher
FRANCE - ASSEMBLEE NATIONALE		
2010/02/03	1377	Transmission d'une entreprise familiale / Handing down of a family business
2010/02/22	1391	Status of the Head of State, of his staff and of the members of the government (criminal liability, civil liability, accountability)
2010/03/16	1412	Human Resources Departments in parliaments / Service des ressources humaines au Parlement
2010/03/30	1427	Batiments menacants ruine / Dangerous buildings
2010/05/26	1458	Répresentation des salariés dans les très petites entreprises / representation of employees in very small business enterprises
2010/06/09	1465	Autorités administratives indépendantes / Independent administrative authorities
2010/06/17	1470	Publicité des travaux des commissions parlementaires / Publicity of parliamentary committees' work
2010/06/23	1474	Réforme de la défense - impact de la crise sur l'équipement des forces / defence reform - impact of the economic crisis on armed forces' equipment
2010/06/24	1476	Fin de vie des équipements de défense / End of life of military equipment
2010/07/06	1489	Questionnaire tributes in the Plenary / Questionnaire sur les hommages en séance
2010/09/22	1527	Legislative impact assessments
2010/09/30	1533	Emploi des personnes handicapées / Employment of people with disabilities
2010/10/04	1537	Staff of Parliaments / Effectifs des Parlements
2010/10/18	1545	Prevention des conflits d'interets / prevention of conflicts of interest - incompatibility rules between parliamentary office (mandate) and activities outside the parliament
2010/10/20	1547	La prise en charge des personnes âgées dépendantes / Caring for dependant elderly people
2010/10/25	1550	Médecine du travail / occupational medicine - duties and legal status of an occupational health physician, supervisory bodies
2010/12/17	1597	Garde à vue / Police custody (possibility to be defended by the same lawyer)

2011/01/18	1615	Questionnaire relative to web sites in political institutions and in particular those of parliamentary assemblies / Questionnaire concernant les sites web
2011/01/19	1616	Fiscalité du patrimoine / Taxation of wealth
2011/02/08	1630	The wearing of badges by MPs / Port de badges par les parlementaires
2011/02/09	1634	Incompatibility rules between a mandate as an MP and a civil service position / Les règles d'incompatibilité entre le mandat parlementaire
2011/02/11	1635	Les prérogatives budgétaires des parlementaires / Fragebogen zu den Befugnissen von Parlamentariern / Questionnaire regarding the budgetary priorities of the Parliaments
2011/04/01	1689	Taxation of real estate capital gains resulting from the siting of public infrastructures nearby
2011/04/07	1692	Illettrisme : situation chez les jeunes et les adultes et moyens d'action / Illiteracy: situation among youths and adults and means of action
2011/04/29	1713	Participation des citoyens à la justice pénale - Citizen participation in criminal justice
2011/08/02	1787	Le financement des organisations syndicales d'employeurs et de salariés -The funding of employer and employee union organisations
2011/09/13	1805	manifestations en direction des jeunes dans les parlements- Events for youths at parliaments
2011/09/27	1812	Sûreté des transports aériens / Air carrier safety
2011/09/28	1814	Performance des politiques sociales / Performance in social policies
2011/10/11	1827	statut des membres du Ministère public- status of the members of the public prosecutor's office
GEORGIA - PARLIAMENT		
2010/03/17	1414	Penalties and fines for violation and crimes against the electoral law
2010/05/19	1455	Duties on Printed Production Distribution
2010/06/09	1466	Payment for Receiving a Dual Citizenship
2010/06/15	1469	Granting of Parole
2010/06/28	1479	Licensing of prison medical institutions and medical activities
2010/07/15	1492	Law on military reservists
2010/10/18	1544	Biometric data in the general electronic list of voters
2010/11/01	1557	Procedures or rules related to the declaration of holidays
2010/11/25	1581	Video visits of Prisoners (by means of video conference technology)
2010/11/26	1582	Social Protection of the Second World War Veterans
2011/01/06	1609	Compensation to the Victims of Political Repression
2011/02/08	1632	Legal Support to the Public Servants with Housing Problems
2011/03/15	1668	Cost of the claim in the court and the involvement of the ministry as a side in the court
2011/03/17	1670	Legal requirements on issuance/realization of vine's saplings
2011/06/02	1745	Relation Between Owner and User of Living Place
2011/06/21	1761	Penalty upon the assault on a police officer
2011/09/29	1816	Urgent Request – Court Chamber for Electoral Affairs
2011/10/26	1832	Code on Food Safety, Veterinary, and Plant Protection
2011/12/01	1869	Redirection, Referral of Deviant Teenagers
2011/12/05	1872	Illegal Building Activities
2011/12/22	1887	Protecting suspects and accused (and not convicted) persons from being publicly exposed by mass media
GERMANY - BUNDESTAG		
2010/01/08	1355	Institutions representing consumer interests
2010/01/27	1371	Procedure for filling a vacated seat in the European Parliament
2010/01/29	1373	Parental allowance
2010/01/29	1374	Parliamentarian Interpellation in particular with regard to the Question Times
2010/02/02	1376	Intersexuality amongst children
2010/02/04	1378	Bans on donations to political parties or members of parliament

2010/02/08	1382	The legal situation of mothers who breastfeed their children in public
2010/02/10	1384	Labour Code - codification of labour law
2010/02/24	1393	Integration contracts for immigrants
2010/03/04	1404	Homosexuality as a criminal offence
2010/03/05	1403	Bans on minarets, burkas and headscarves
2010/03/10	1406	Sustainability impact assessment as part of regulatory impact assessment
2010/03/11	1408	Medical malpractice registers
2010/03/15	1411	The Electronic Health (eHealth) Card
2010/03/17	1413	Restraint of Psychiatric Patients / Fixierung von Psychatriepatienten
2010/03/24	1421	Protecting the Public from Dangerous Offenders (preventive custody) / Schutz der Öffentlichkeit vor gefährlichen Straftätern (Sicherungsverwahrung)
2010/03/30	1428	Legislation on the duty of care towards third parties in forest areas / Die rechtliche Regelung der Verkehrssicherungspflicht in Forstgebieten
2010/03/31	1430	Civil-law protection against violence and stalking / Zivilrechtlicher Schutz vor Gewalt und Nachstellungen
2010/04/12	1434	Exchange of information when a child moves from kindergarten (nursery) to primary school / Informationsaustausch beim Wechsel eines Kindes vom Kindergarten in die Grundschule
2010/04/13	1436	Prohibition of hot branding for the active marking of horses / Verbot des Setzens von heißen Brandzeichen bei der Kennzeichnung von Pferden
2010/05/12	1448	Parliamentary legislative services / Parlamentarische Gesetzgebungsdienste
2010/06/03	1460	Promotion of wine / Absatzförderung von Wein
2010/06/07	1463	Expiry of residence rights / Erlöschen von Aufenthaltstiteln
2010/06/29	1480	Interest rates on overdraft facilities / Überziehungszinsen bei Dispositionskrediten
2010/07/02	1487	Arms export control / Rüstungsexportkontrolle
2010/07/20	1496	Law relating to collective labour agreements / Tarifvertragsrecht
2010/07/22	1497	Legal basis for the financing of development cooperation / Gesetzliche Grundlage für die Finanzierung der Entwicklungszusammenarbeit
2010/07/26	1499	Issues relating to public procurement / Vergaberechtliche Aspekte
2010/07/27	1501	Air travel tax / Luftverkehrsabgabe
2010/07/29	1502	Deployment of national forces as part of the ISAF mission in Afghanistan / Einsatz der nationalen Streitkräfte im Rahmen von ISAF in Afghanistan
2010/08/30	1511	Procedure for establishing unfitness to drive resulting from alcohol consumption and its evidential value in court / Verfahren zur Feststellung alkoholbedingter Fahruntüchtigkeit und deren gerichtliche Verwertbarkeit
2010/09/16	1520	Structure and Organisation of the intelligence services in the EU / Struktur und Organisation der Geheimdienste in der EU
2010/09/20	1521	Capture, transport and permanent storage of carbon dioxide: Current state of implementation of the CCS Directive (Directive 2009/31/EC) in the EU Member States / Stand der Umsetzung der CCS- Richtlinie 2009/31/ EG) in den EU-Mitgliedstaaten
2010/09/21	1523	Berichtspflichten der Bundesregierung / Obligations for governments to keep Parliament informed with regard to armed deployments
2010/09/22	1529	Complaints agency for the suppliers of food retailers / Beschwerdestelle für Lebensmittelzulieferbetriebe
2010/09/22	1528	Transposition into national law of Directive 2006/24/EC (retention of data) / Umsetzung der Richtlinie 2006/ 24 / EG (Vorratsspeicherung)
2010/10/08	1540	Routes to the Craft Skipper's Licence and additional qualifications
2010/10/08	1541	Punishability of human trafficking for the purpose of work
2010/10/20	1548	Remuneration / salaries of Members of Parliament (MP's) (update of request 1003)
2010/10/26	1552	National Federal Education and Research Budget 2010/2011
2010/10/28	1553	Health Insurance in Netherlands

2010/10/28	1555	The restriction of freedom of movement for asylum seekers in the EU
2010/10/28	1556	Social services in the area of education and childcare
2010/11/03	1563	Inland navigation - organisation and funding of waterways
2010/11/09	1568	Remuneration / salaries of Members of Parliament (update 1548)
2010/11/11	1570	Visual bilingualism/ multilingualism outside Germany
2010/11/18	1577	Regulations to the seasonal employment and legislation of residence of third-country nationals (EN questionnaire reformed)
2010/11/30	1588	Decriminalisation of drugs
2010/11/30	1589	Early retirement (pension reforms and invalidity schemes)
2010/12/09	1592	Pepper spray - effects and health risks
2010/12/13	1594	Neutrality of the Republic of Moldova
2010/12/21	1600	Integration and language course systems for migrants
2011/01/04	1606	Family support and care for elderly persons
2011/01/04	1605	The legal position of employees of churches
2011/01/04	1607	Schools Abroad: The French, British and US Systems
2011/01/25	1617	Representatives of the interests of people with severe disabilities employed in firms and in the public sector in other EU countries
2011/01/26	1620	Police officers - Identification by a name badge or an identifying number
2011/02/14	1637	Duties of public authorities to forward documents to the foreigners' authorities
2011/02/15	1639	Data Retention and its effect on the clear-up rate (successful investigation of crimes)
2011/02/21	1643	Gender Pay Gap
2011/02/21	1644	Parental custody of parents who are not married
2011/02/23	1648	Legislative Footprints
2011/02/24	1651	Identification and registration of bovine animals with ear tags
2011/02/25	1654	Part-time Employment and Fixed-term Employment
2011/02/25	1655	Solo - Self - Employment
2011/03/09	1665	Allocation of internal ID passes (access cards, badges)
2011/03/09	1695	Dress Code for Members (and the Speaker in particular)
2011/03/18	1673	Punishability Female Genital Mutilation
2011/03/21	1677	Exploitative Child Labour
2011/03/24	1680	Update Implementation of the CCS Directive (2009/31/EC) (capture, transport and permanent storage of carbon dioxide)
2011/03/24	1685	Zero Tolerance of seeds according Regulation (EC) 1829/2003
2011/04/18	1705	The inclusion of speeches in the minutes of plenary proceedings without them being delivered orally
2011/04/18	1706	Press and Media freedom in Europe
2011/04/19	1707	Surrogate Motherhood
2011/04/28	1711	Possibilities of legal action against the proliferation of amusement arcades
2011/04/28	1712	Update: State duties in the field of public security and order (new deadline 30 May)
2011/05/05	1723	Contracts for works and services
2011/05/16	1727	The Towers of the Buildings of the Parliament
2011/05/19	1731	Legislation to prevent workplace bullying
2011/05/23	1735	Legislation to foster the employment of women in the private sector
2011/06/07	1748	Parliamentary television
2011/06/09	1751	Provisions concerning free or cut-price travel on public transport for people with disabilities
2011/06/27	1764	Cooling-off periods for government members after leaving office
2011/06/27	1765	Law and practice: The employment of parliamentarians staff (assistants) in the parliaments of the European Union
2011/07/13	1771	Implementation of the CCS Directive (2009/31/EC) (capture, transport and permanent storage of carbon dioxide)-update 1521 and 1680
2011/07/18	1776	Occupational Health Management
2011/07/18	1775	Legislation on public access to Information (comparable to the German Freedom of Information Act and the Environmental Information Act)

2011/07/20	1779	Participation by the legislature in decisions on the deployment of the armed forces abroad
2011/08/01	1786	Hygiene labelling in gastronomy and in food-processing business
2011/08/03	1790	Parliamentary television (update 1748)
2011/08/22	1794	Introduction of the electronic residence permit - Transposition of the EU regulation
2011/09/09	1800	School bus equipment and safety
2011/09/12	1802	Contracts during Telemarketing Calls
2011/09/15	1808	Responsibility for Industry assigned within the Government
2011/10/10	1826	Retention periods for Tax vouchers and Social Security Records
2011/10/18	1830	Implementation of EU Framework Directive on Waste (2008/98/EC) in EU Member States
2011/11/01	1835	Migration of skilled professionals into the EU Member States (update)
2011/11/02	1839	Statutory obligation on the part of companies to disclose social and ecological conditions of production
2011/11/03	1841	The system for employing people with disabilities
2011/11/03	1842	Sterilisation of persons unable to consent
2011/11/09	1851	Ratification of the European Treaties
2011/11/10	1853	Rules of the common fisheries policy corresponding article 92, Council regulation 1224/2009
2011/11/15	1856	The use of mobile devices to indicate traffic enforcement measures
2011/11/17	1860	Update:The electronic submission and distribution of documents in Parliament (update request 1128)update
GREECE - VOULI TON ELLINON		
2010/02/11	1386	The right to vote and the right to stand as candidate to third country nationals (non-EU nationals) in local or municipal elections
2010/03/05	1402	Laws regulating the internal organisation of political parties
2010/06/08	1464	Criminal proceedings against Ministers and Undersecretaries
2010/06/22	1472	Urgent: Working hours and pension scheme for parliamentary officials / civil servants
2010/06/29	1481	Services provided to the General Public by Parliamentary Libraries
2011/02/18	1642	PARLIAMENTARY REVIEW OF AGENCY RULEMAKING
2011/03/16	1669	UPDATE Criminal proceedings against Ministers and Undersecretaries
2011/09/12	1801	Questionnaire for the ECPRD seminar "Do more with less: tight budgets and improved IT services to MPs and Administration", Athens 11-12 Nov 2011
2011/12/07	1875	Obligation to publicize on the web MPs' "assets, funds and equity" declaration
2011/12/12	1879	Update: Judicial control on the "interna corporis acta" of legislative bodies in the national legislations - definition of "interna corporis acta"
HUNGARY - NATIONAL ASSEMBLY		
2010/03/26	1424	Special immunity matters of MPs
2010/04/01	1432	Immunity matters of candidates for Parliament
2010/04/01	1433	Control and supervision of national security, intelligence and counter-intelligence services
2010/08/25	1508	Mortgage and insolvency
2010/10/25	1551	Product fee (on commercial packaging and other products)
2010/12/10	1593	Issue of entry cards (passes, badges) into the buildings of Parliament
2011/02/08	1629	Ownership of the Parliament's (chamber's) building and surrounding areas, logo and visual identity guidelines
2011/04/11	1697	Teachers' career (promotion system)
2011/04/29	1717	Protection of urban green areas and trees
2011/06/22	1762	Update request 1022 Dress Code – MPs, staff, visitors, press worker
2011/06/22	1763	Personal protection of the Speaker of Parliament and other safety matters
2011/07/13	1772	War relics research (metal-detecting) regulation

2011/08/22	1793	Operation and financing of non-profit organisations (NGOs; civil organisations; third sector)
2011/08/31	1797	Office of the Parliament: structure, finances
2011/09/01	1798	Display of EU flag
2011/11/09	1850	Quality of comparable products placed on different markets
IRELAND - HOUSES OF THE OIREACHTAS		
2010/03/31	1429	Appointment of Government Ministers
2010/04/27	1440	Misleading statements by Members (MP) or Ministers in Parliament
2010/04/27	1439	Imprisonment in the Debt Enforcement Process
2010/06/15	1468	Human Resource Staff in Parliament
2010/11/30	1590	Records Management in Parliament
2011/04/01	1688	Domestic Water Services
2011/05/10	1724	Procedures for Processing Amendments to Legislation in Parliament
2011/05/17	1729	Citizens living abroad voting
2011/07/05	1769	Public Servants Pay
2011/09/20	1810	Honorary Senator
2011/10/03	1818	Prayer in Plenary Chamber
2011/11/07	1847	Aquaculture production sites located within and/or affecting Natura 2000 sites
2011/11/11	1855	Possession of drugs for personal use
2011/11/23	1864	Parliamentary administration and activities; governance, finance, staffing, library, ICT, security and communications
2011/11/28	1868	Nitrates Directive & limitation of landspreading of slurry
2011/12/22	1888	The regulation of wheel clamping
ISRAEL - KNESSET		
2010/01/12	1357	Committee on Ethics and procedures to deal with breaches of the rules of conduct/ethics in your Parliament
2010/01/20	1363	Statutory cooling-off period for media personalities and journalists planning to run in parliamentary elections
2010/02/09	1383	Rights and restrictions that apply to former Heads of State and Prime Ministers
2010/05/04	1443	Support granted by the State to military veterans
2010/05/17	1451	Funding / financing of sports
2010/05/17	1453	Electronic voting and virtual electronic desktop in the plenary chamber
2010/05/17	1452	Education on and Commemoration of the Holocaust
2010/07/26	1498	Legal provisions regarding public transport services
2010/11/18	1576	Credit Card factoring
2010/12/01	1591	Statutory bodies/authorities responsible for food security
2010/12/16	1596	Legislation regarding the building of schools
2011/01/16	1612	Representation of minorities and other under-represented groups in the civil service
2011/02/28	1657	Neutering and Spaying Programmes for domesticated pets
2011/04/03	1690	Accompanying, Supervision and Support for Food Allergic and Chronically ill Children in Day-care or/and at School
2011/05/01	1718	MRI Diagnosis Scanner
2011/05/24	1736	Alternative therapist's sexual exploitation of a patient
2011/06/05	1746	Entrance and exit of minors into and out of the state
2011/06/30	1768	Free Wi-Fi in government and public buildings
2011/07/27	1782	Legislation regarding the role of School Principal (Head Teacher)
2011/09/14	1806	Parliamentary Visitors Services
2011/10/10	1825	Science and Technology Committees in parliaments
ITALY - CAMERA DEI DEPUTATI		
2010/07/02	1486	Office responsible for safeguarding workplace health and security in Parliament

LATVIA - LATVIJAS REPUBLIKAS SAEIMA		
2011/05/12	1726	Language of instruction in schools for national minorities
LITHUANIA - SEIMAS		
2010/03/19	1417	Legal forms of establishment (business structure) in certain legal professions: advocates, notaries, court bailiffs, insolvency practitioners
2010/03/24	1423	Members of Parliament conduct: grounds and procedures for the expulsion / loss of mandate of MP.
2010/09/13	1519	Annual leave (vacation) of Members of Parliament
2010/11/04	1565	Medicinal Leeches in Medical Practice
2010/11/23	1578	Access by credit institutions to criminal records of their clients
2011/01/18	1614	Police functions - certain services to general public for remuneration
2011/02/24	1650	Household healthcare waste management
2011/03/25	1682	Notary Public and verification of legal capacity of the parties to a transaction
2011/04/12	1699	Annual reports to the Parliament submitted by institutions accountable to the Parliament
2011/06/14	1755	Privileges and protection of the highest state officials (residence, vehicles, security escort in road traffic)
2011/09/05	1799	The secrecy of notarial acts and the disclosure of wills
2011/11/15	1857	National registers (databases) of vehicles involved in traffic accidents.
2011/12/08	1876	Special status for capital city
LUXEMBOURG - CHAMBRE DES DEPUTES		
2010/03/30	1425	Electronic petition in National Parliaments / Pétition électronique dans les parlements nationaux
MOLDOVA - ASSEMBLEE DE LA REPUBLIQUE DE MOLDAVIE		
2010/03/19	1416	Salary and pension for the President and MP's
2010/07/09	1488	Laws or legal norms to specify the number or the percentage of the representatives of the national minorities included in the lists of political parties for the Parliamentary elections.
2010/07/20	1494	Direct, bilateral cooperation agreements between Parliament Offices (Administrations) signed by the General Directors/Secretaries, the regulations and the instructions for registration and storage of such documents
2010/11/03	1559	Lawyer's license after having committed a serious crime
2010/11/12	1573	Usage of administrative resources by candidates in the framework of an electoral campaign
2011/01/25	1618	Numbering and dating the adopted legislative acts
2011/02/08	1631	The right and restrictions to access the information from the National Archives
2011/07/28	1784	Chemical castration for sexual abuse of children
2011/11/07	1846	Obligation for Members to know the state language / national language
2011/11/07	1844	Marketing of tobacco
2011/11/21	1861	Practice of voting in two or more days by the diaspora in the parliamentary elections or referendum
2011/11/23	1862	Numbering and dating of the adopted legislative act
2011/11/24	1865	Binding conditions for obtaining citizenship
2011/12/02	1870	Normative acts which regulate the internal procedure of planning and elaboration of parliament budget.
MONTENEGRO - PARLIAMENT OF MONTENEGRO		
2010/06/24	1475	Parliamentary financial and administrative autonomy
2010/10/11	1542	Role of Parliament in the EU Accession Negotiation Process
2011/11/10	1852	Concession Revenues
2011/12/12	1878	Amounts of State Budget Funds Allocated to the Defense and Security Sector

NETHERLANDS - EERSTE KAMER DER STATEN-GENERAAL		
2010/11/09	1569	Parliamentary educational programmes / websites for children and young adults
NETHERLANDS - TWEEDE KAMER DER STATEN-GENERAAL		
2010/01/25	1367	Connections between science and parliament
2010/01/25	1368	Communication with the citizen - Ways to handle the increasing amount of e-mail traffic for MPs
2010/03/23	1418	Right for social assistance of foreign immigrants
2010/06/14	1467	The use of laptops, netbooks or tablet PC's during plenary sessions
2010/09/08	1517	Ban on smoking in public spaces and in particular in parliamentary buildings
2011/01/03	1604	Research on labour migration of countries from Eastern Europe
2011/02/25	1652	Labour Unions and Acts of Collective Labour Agreements
2011/05/27	1740	Collecting key figures on ICT
2011/06/01	1743	Redundancy payments (wachtgeldregelingen, departure allowance) and their rules
NORWAY - STORTINGET		
2010/02/05	1380	"House wine" in parliaments and wine-tasting clubs in parliament
2010/02/12	1389	Compulsory on-site inspection of place for sudden and unexpected death of infants
2010/02/24	1394	Rights and responsibilities of the opposition in parliament (Questionnaire for the ECPRD seminar in Oslo, Norway, 20-21 May 2010)
2010/03/09	1405	Dual citizenship and revocation of citizenship
2010/09/02	1512	Transfer of sentenced persons
2010/10/19	1546	Pornography: Legislation and the level of sanctions by the courts of justice
2011/05/11	1725	Diplomatic passports for MPs
2011/12/16	1885	Relation between the parliament and the Supreme Audit Institution
POLAND - SEJM		
2010/01/12	1356	Police and secret services - 'surveillance operations' or 'operational surveillance'
2010/03/12	1409	Regulations concerning knives and other melee weapons
2010/06/04	1461	Organizational structures concerning flood protection which operate in European Union member states
2010/10/25	1549	Laboratory diagnostics - definition, legislation, access, legal status and professional recognition (updated)
2010/11/29	1585	Public Transport (legislation, organization, entities and providers)
2010/12/22	1601	Authority to give consent for the use of technical surveillance equipment
2010/12/22	1602	The Legislation Concerning Bank Enforcement Order
2011/01/12	1610	The possibility of examining the EU secondary law by national constitutional courts
2011/01/31	1623	Public (state) institutions which deal with bilateral relations on culture, national heritage and history
2011/03/18	1676	Regulations concerning odometer fraud
2011/03/24	1679	Regulations concerning opinion polls measuring support for political parties
2011/03/28	1683	Declaring bankruptcy by state-owned railway companies
2011/04/29	1716	Rules of TV, radio, press and Internet advertising aimed at children
POLAND - THE SENATE		
2010/10/13	1543	The legal forms of child care of the children 0–3 years of age
2010/11/24	1580	Regulations concerning obligation of registration of protected species of wild animals (corrected deadline: 30 Dec 2010)
2011/06/15	1757	Cost of building motorways
PORTUGAL - ASSEMBLEIA DA REPUBLICA		
2010/04/12	1431	Counterparty contracts

2010/05/17	1450	Military Discipline
2010/08/19	1505	Integrated Criminal Intelligence System (Supervisory Board)
2010/09/21	1524	Information Security Management Systems
2011/04/12	1700	Legal framework of entry, permanence, exit and removal of foreigners into and out of national territory.
2011/07/21	1780	ICT Strategic Plan.
2011/10/11	1828	Parliament organizational chart: how are the Parliaments' Services organized?
ROMANIA - CAMERA DEPUTATILOR		
2010/04/13	1435	Supermarkets and commerce of traditional alimentary products
2010/11/04	1566	Legal regulation on postal vote
2010/11/18	1575	Voting by means of balls
2011/01/28	1622	State subsidy for agricultural and forest lands' registration in the Land Registry
2011/05/25	1738	Professional reintegration of women after maternity leave
2011/11/07	1845	Correction of possible errors identified in the text of a law in the period between its adoption and publication in the Official Gazette
ROMANIA - SENAT		
2010/09/07	1516	Special legal provisions in the Member States regarding the persons afflicted with cancer
2010/09/09	1518	Legislation regarding the disabled people
2010/09/30	1534	Law(s) regarding the public system of pensions and other rights of social securities
2010/10/06	1538	Economic Governance in the European Union
2010/11/10	1572	Pensions of parliamentary civil servants
2010/11/15	1574	Legislation, ways and bodies of control over illicit assets (wealth, earnings)
2011/02/21	1645	Cultural Stamp Duty
2011/03/17	1671	Regulations, Laws on the organization and functioning of public institutions for shows and concerts
2011/04/11	1698	Accountability of Government Members, informing of the parliament and parliamentary oversight procedure
2011/04/13	1702	Minimum and Gross Full (Net) Salaries
2011/04/13	1703	Updated: Proportion of the Budgetary Salaries within the GDP (model reply for Romania added)
2011/05/04	1722	Legal Status of the Artist
2011/06/08	1749	Legal Frame for the State-Owned Enterprises in Austria
2011/09/15	1809	Prevention of Exceeding the Budget Deficit Threshold and Public Debt Threshold
RUSSIA - COUNCIL OF THE FEDERATION		
2011/02/15	1638	Representation of local and regional interests in national Parliaments' activities: questionnaire for the ECPRD seminar Moscow May 2011
2011/03/31	1687	Socialization of youth in area of inter-ethnic relations and teaching tolerance among young people.
2011/04/22	1709	Social standards of living in the legislation
2011/11/15	1858	Resolution of a responsible parliamentary committee on the draft law (bill)
2011/11/23	1863	Number and functions of standing committees (commissions) staff clerks
SERBIA - NATIONAL ASSEMBLY		
2010/01/19	1362	Reform of the Pension funds
2010/02/08	1381	Parliamentary cooperation with independent institutions
2010/03/11	1407	Violence against children
2010/07/16	1493	The role of the Parliament in overseeing the construction of the legal system
2011/02/03	1625	Central electoral commission/committee
2011/06/13	1753	The Development Bank
2011/08/09	1791	The procedure for public hearings: rules on public hearings

SLOVAKIA - NATIONAL COUNCIL		
2010/03/02	1399	Age limit for the guarantor of the study programmes at the university
2010/07/20	1495	The Procedure After a National Referendum Was Declared Valid
2010/08/27	1509	Immunity of Judges
2010/10/06	1539	Legal basis for the functioning tripartite bodies in the social dialogue
2010/10/28	1554	The school copyright work
2010/11/30	1587	Legal regulation concerning witness protection in the criminal proceedings
2010/12/14	1595	Remuneration of Mayors of towns and villages
2011/01/05	1608	Personal data protection - legislation
2011/01/17	1613	Legislation of burial and cemetery services
2011/02/08	1627	Auditors for executing the annual financial audit of political parties and foundations
2011/02/14	1636	Epay cards - cashless benefits for the social weak community
2011/02/23	1647	Military Service (Conscription)
2011/02/25	1653	minority language quota/threshold
2011/03/07	1660	Multi-level marketing and pyramid schemes companies
2011/03/09	1662	Transferring public holidays
2011/03/25	1681	The Land Association (associating the forest land owners)
2011/04/13	1704	Driving under Influence of Alcohol - Regulations and Penalties ECPRD request n. 269 - update
2011/04/21	1708	The Municipality splitting
2011/04/29	1715	DNA profile as the integral part of the immutable marking of the specimen of chosen species of threaten animals
2011/05/20	1732	Constitutional Act on Budgetary Responsibility (for more fiscal discipline)
2011/06/07	1747	Liability of parliament for damage caused by adopted laws
2011/06/28	1766	The system (legislation) of the state support for sport.
2011/07/11	1770	Financing of the capital city
2011/07/26	1781	Approval and use of special intelligence devices
2011/08/24	1795	Ballot papers – manipulation after elections
2011/09/14	1807	Non-residential premises rental and leasing law
SLOVENIA - DRZAVNI SVET (NATIONAL COUNCIL)		
2010/03/01	1398	Legislation on canine (dog) issues
SLOVENIA - DRZAVNI ZBOR (NATIONAL ASSEMBLY)		
2010/01/12	1358	Reporting by National Central Banks
2010/02/25	1395	Family law
2010/03/19	1415	Execution of a search warrant in the precincts of the parliament by the police / implementation of Court orders in parliaments
2010/05/07	1447	Legal basis for parliamentary support to associations of former MPs
2010/12/27	1603	The Role of Parliamentary Diplomacy
2011/06/08	1750	Restraints on timber trade regulations
2011/10/26	1833	Training and introduction courses for new Members including informative handbooks
2011/11/24	1866	Criminal prosecution of police officers
2011/11/25	1867	Parliamentary inquiry
SPAIN - CONGRESO DE LOS DIPUTADOS		
2011/06/15	1756	Law enforcement agents retirement and special services (policemen)
2011/12/22	1886	URGENT: Journalists' access to plenary sittings (specially, photographers)
SPAIN - SENADO		
2010/11/04	1562	Life imprisonment - position of the Council of Europe
2010/11/04	1564	Life imprisonment
SWEDEN - RIKSDAG		
2010/01/21	1366	Major decisions in parliament on Cultural and Sports Policy
2010/02/15	1390	Renewable electricity and feed-in tariff system
2010/03/12	1410	Penalties in relation to cabotage

2010/05/05	1445	Religious education in the compulsory school
2010/05/05	1444	Residence permit on grounds of ties to a spouse (urgent)
2010/05/06	1446	Reimbursements paid directly to MPs (pay and conditions)
2010/06/21	1471	Waiting period between service in the military and the defence industry
2010/08/30	1510	Overview of Afghanistan Strategy
2010/09/22	1525	Assignment/document management systems for the administration of requests to the research service
2010/12/21	1599	Implementation of EU directive 2009/30/EC on fuel quality
2011/01/14	1611	Co-operation between Embassies
2011/02/23	1649	On income distribution between women and men in selected European countries, Canada and USA.
2011/03/11	1664	Reestablishment support and rights for undocumented immigrants
2011/03/11	1666	Health check-up and tuberculosis screening of asylum seekers
2011/03/18	1672	The use of crown witnesses and anonymous witnesses
2011/03/18	1675	Special income taxation of people who work in your country but reside in another country
2011/04/29	1714	Residence permits to refugees and family reunification
2011/05/20	1733	Parliamentary Questions
2011/05/23	1734	Dual citizenship and eligibility to parliament
2011/05/27	1739	Examination in upper secondary school
2011/06/28	1767	Schools activities in parliaments
2011/08/02	1788	Privileges of the head of state and his or her family
2011/09/13	1804	Anonymous prepaid Cards for Mobile Phones
2011/09/28	1813	Social assistance reforms
2011/11/02	1837	Legal sanctions of violations of heavy goods road traffic regulations
2011/11/03	1840	Legal sanctions of violations of heavy goods road traffic regulations - questionnaire
2011/12/08	1877	Income-related or flat-rate social security schemes
2011/12/15	1882	Private commercial tv and radio
SWITZERLAND - ASSEMBLEE FEDERALE		
2010/11/05	1567	International Relations Services in parliaments
“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” - ASSEMBLY		
2010/09/24	1531	Internal security service in parliaments
2011/02/21	1646	Investment and current maintenance of parliament building/buildings
TURKEY - THE GRAND NATIONAL ASSEMBLY		
2010/01/14	1359	Legislation on specific crimes “Influencing the Judiciary”, “Breach of Confidentiality”, “Attempt to Influence Fair Trial”
2010/04/29	1441	Impartiality of Speakers and Deputy Speakers
2010/11/03	1561	Rules and Facilities for Visitors
2010/11/11	1571	Sexual abuse of children in the family (incest) - legislation, statistics, policies
2011/03/22	1678	Printinghouse (print offices) in Parliaments
2011/05/03	1720	Omnibus bills
2011/05/17	1728	Special Galleries in the Floor of Chambers
2011/09/28	1815	National Security Councils
2011/12/16	1884	Compensation by military students expelled from the military school
2011/12/27	1889	private members' bills
2011/12/27	1890	supplementary pension schemes for military personnel and civil servants
UNITED KINGDOM - HOUSE OF COMMONS		
2010/03/02	1400	Moving elderly people into smaller homes
2010/07/02	1485	Anonymity for those accused of rape
2010/08/23	1506	Do the residents of social housing in your country have a “tenancy for life”?
2010/08/23	1507	Legal Immunity of MPs obtaining information from constituents
2010/09/22	1526	Updated: Unauthorised access to MPs mobile phones - "hacking"

2011/02/08	1628	Prisoners' voting rights
2011/02/16	1641	Collection rates for financial penalties (fines) imposed by courts
2011/06/03	1744	Motor insurance use of small areas (postcodes) for setting premiums
2011/07/13	1774	Clinical/medical negligence
2011/07/19	1778	Regulation of pedicabs/rickshaws/velotaxis
2011/08/03	1789	Taxes on Food and non-alcoholic drinks for health reasons
2011/09/12	1803	University Student fees and state assistance
2011/10/05	1820	Organophosphate "dipping" of sheep by farmers
2011/11/15	1859	Anonymity of defendants in criminal proceedings
UNITED KINGDOM - HOUSE OF LORDS		
2010/01/18	1361	Press releases or any other information for the public on amendments made to Bills as they go through Parliament
2010/03/23	1420	Parliament's engagement with the public: targeting specific population groups/segments
2011/05/17	1730	Defamation and Protection of Reputation
UNITED STATES OF AMERICA - CONGRESS		
2011/03/18	1674	"Earmarks" or Specific Budget projects requested by MPs (Final summary updated)
2011/04/04	1691	Recording and distribution of plenary proceedings
2011/07/19	1777	Members of the United States Congress testifying before a committee of your Parliament
2011/07/27	1783	Venture Capitol Trusts--any background papers on them?
2011/10/03	1819	Any reports on "stamp taxes on securities trading"?

ANNEXE 5
PARTICIPATION AUX SEMINAIRES DU CERDP
2010-2011

2010

Titre	Lieu	Nombre de participants
Séminaire « Les enseignements de la crise financière et économique – une vue sur les activités parlementaires » (domaine d'intérêt : Recherche économique)	Paris 23 mars 2010	48 participants de 35 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire du CERDP « Les parlements sur le web VIII – à l'aube de la 3 ^e génération » (domaine d'intérêt : Les TIC dans les parlements)	La Haye 6-7 mai 2010	70 participants de 35 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire « Droits et responsabilités de l'opposition » (domaine d'intérêt : Pratiques et procédures parlementaires)	Oslo 20-21 mai 2010	58 participants de 37 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire « Des bibliothèques et archives parlementaires au service du public » (domaine d'intérêt : Bibliothèques, recherche et archives parlementaires)	Athènes 28-29 mai 2010	73 participants de 34 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire sur les technologies de l'information au sein des parlements : « Le présent et l'avenir des services de cyber-parlement, des technologies et de la coopération interparlementaire » (domaine d'intérêt : Les TIC dans les parlements)	Bucarest 18-19 novembre 2010	73 participants de 42 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires

2011

Titre	Lieu	Nombre de participants
Séminaire « Parlements sur le web IX – Sites web parlementaires 3 ^e génération, évolution ou révolution (domaine d'intérêt : Les TIC dans les parlements)	Bruxelles 12-13 mai 2011	77 participants de 45 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire « Représentation des intérêts locaux et régionaux dans les activités des parlements nationaux » (domaine d'intérêt : Pratiques et procédures parlementaires)	Moscou 26-27 mai 2011	54 participants de 32 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire sur l'Histoire parlementaire et sa communication au public (domaine d'intérêt : Bibliothèques, recherche et archives parlementaires)	Berlin 23-24 juin 2011	51 participants de 41 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire « Faire plus avec moins : des budgets serrés et des services des technologies de l'information améliorés pour les députés et l'administration » (domaine d'intérêt : Les TIC dans les parlements)	Athènes 11-12 novembre 2011	71 participants de 34 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Total 2010-2011		521 participants

ANNEXE 6

LIGNES DIRECTRICES SUR LES QUESTIONNAIRES ET LES ÉTUDES COMPARATIVES (13 novembre 2006)

(15 octobre 2010)

Les études comparatives représentent l'une des fonctions les plus importantes du réseau du CERDP. Ces lignes directrices fournissent un cadre relatif à la soumission de questions comparatives en vue d'aider à la fois les assemblées faisant les demandes et celles y répondant. L'ensemble des réponses individuelles ainsi que les résumés qui en résultent seront disponibles sur le site Internet du CERDP.

Les lignes directrices suivantes ont été approuvées lors de la Conférence des correspondants en octobre 2010.

Dans ces lignes directrices:

- un 'questionnaire' est une demande de documentation envoyée à trois assemblées ou plus via le réseau du CERDP

- un 'résumé' concerne des réponses à un questionnaire, préparée premièrement pour l'assemblée qui l'a demandée, puis deuxièmement mise à la disposition de tous les Correspondants via le site web du CERDP.

1. L'Article 9.1 des Statuts du CERDP stipule que « le CERDP *promeut la coopération entre les assemblées membres par l'échange d'informations, la compilation de documentation et d'études et l'organisation de séminaires ...* ».
2. Des échanges d'informations ont lieu et des notes documentaires (études comparatives) sont préparées à la demande du personnel des assemblées membres et par celui-ci. Une fois la préparation terminée, ces informations sont mises à la disposition de tous les correspondants du CERDP.
3. Lorsqu'une assemblée membre souhaite entreprendre une étude comparative, son correspondant (ou son suppléant) doit préparer un questionnaire, puis en demander la diffusion à tous les correspondants ou à une partie d'entre eux.
4. Le Secrétariat du CERDP est responsable de la validation et de la diffusion des questionnaires auprès des correspondants. Par conséquent, les assemblées doivent envoyer tous leurs projets de questionnaires au Secrétariat, sous forme électronique en utilisant le formulaire qui se trouve en ligne sur le site web du CERDP. Le Secrétariat vérifie la base de données relative aux demandes afin d'éviter les éventuels doublons et y ajoute les informations concernant les demandes qui y sont associées. Par la suite, le Secrétariat enverra la demande à la fois aux correspondants ainsi qu'à leur suppléant pour réponse.
5. Si le Secrétariat est fermé, l'administrateur activera la fonction de transmission automatique de sorte que les nouvelles demandes soient envoyées directement aux correspondants sans validation.

CONSEILS RELATIFS AUX QUESTIONS COMPARATIVES

6. Avant d'adresser leur projet de questionnaire au Secrétariat du CERDP, les correspondants doivent veiller à ce que :
 - les informations qu'ils recherchent ne soient pas déjà disponibles (par exemple via des études comparatives antérieures, des sites Internet tels que ceux des parlements nationaux, de l'ASGP, de l'UIP, etc.) ;
 - la formulation des questions ne prête pas à confusion et permette de répondre assez facilement.
7. Les assemblées peuvent soumettre autant de questions qu'elles le souhaitent. Cependant, tous les correspondants doivent garder à l'esprit la charge de travail qu'ils imposent à leurs collègues des autres parlements en leur demandant de répondre à des questionnaires et devraient, dans la mesure du possible, recourir à d'autres moyens de trouver les informations dont ils ont besoin.
8. Dans tous les cas, les questions comparatives doivent :

- être aussi courtes et simples que possible. *Des questions courtes et simples inciteront davantage de personnes à y répondre.*
 - donner un délai aussi long que possible. *On obtiendra moins de réponses avec des délais courts sans raison particulière.*
 - être accompagnées d'un « modèle » de réponse rédigé par l'assemblée posant les questions. *Les systèmes juridiques et les politiques variant considérablement d'un pays à l'autre, des questions formulées dans un pays sont par conséquent souvent difficiles à comprendre dans un autre. Un modèle de réponse permettra aux pays répondant à des questionnaires comparatifs de comprendre ce qui leur est demandé.*
9. La demande de diffusion d'un questionnaire doit être déposée sous forme électronique, en utilisant le modèle qui se trouve sur le site du CERDP, et comporter :
- le nom complet de l'assemblée requérante ;
 - les coordonnées complètes (nom, titre, téléphone, fax et adresse électronique) de la personne responsable au sein de l'assemblée requérante ;
 - un titre clair et, si possible, très explicite pour le questionnaire (*cela simplifiera la recherche des questionnaires comparatifs sur le site web du CERDP, puisque la recherche se fait sur les mots dans les titres*) ;
 - des informations détaillées sur le contexte, notamment la raison justifiant le questionnaire et l'usage que l'on compte faire des résultats ;
 - la liste des groupes de correspondants auxquels le questionnaire doit être adressé (par exemple tous les correspondants, correspondants de l'UE etc.) ;
 - le délai souhaité pour la soumission des réponses ;
 - un modèle de réponse établi par l'assemblée requérante en se basant sur sa propre situation.
10. En principe, les questions comparatives peuvent être rédigées indifféremment dans l'une des trois langues du CERDP, mais on recevra les réponses plus rapidement si l'on joint une traduction en anglais.

CONSEILS RELATIFS AUX REPONSES

11. Les réponses aux questionnaires doivent être adressées par le personnel parlementaire compétent à la personne désignée par l'assemblée requérante dans les délais prévus.
12. Les réponses aux demandes d'étude comparatives sont publiées dans la section privée du site web du CERDP. Les correspondants et autres doivent utiliser la page de réponse en ligne pour répondre, ce qui permet un traitement automatique.
13. Les réponses doivent être rédigées dans l'une des langues du CERDP, mais l'anglais est préférable.
14. Dans les systèmes législatifs bicaméraux, les réponses peuvent être fournies par une assemblée ou par les deux selon la nature de la demande. Si la réponse de chacune des assemblées est identique, les deux assemblées doivent décider laquelle répond au nom des deux et précisent dans leur réponse qu'elles procèdent ainsi.

CONSEILS RELATIFS AUX RÉSUMÉS

15. L'assemblée requérante est chargée de réaliser *un résumé* sur la base des réponses au questionnaire. Au cas où elle informe de ne pas pouvoir réaliser de *résumé*, elle doit le communiquer préalablement au moment qu'elle fait la requête du questionnaire.
16. Une fois achevé, ce résumé doit être mis à la disposition de tous les correspondants du CERDP dans les meilleurs délais. Il est à faire parvenir sous forme électronique au Secrétariat du CERDP au plus vite possible dès sa réalisation. Le Secrétariat du CERDP enverra un accusé de réception. Un résumé réalisé en vue d'un séminaire du CERDP doit être d'abord mis à la disposition des participants à la conférence (sur papier dans le dossier de la conférence et sur le site Internet qui lui est consacré), puis de tous les correspondants du CERDP, accompagné des actes du séminaire et d'autres documents pertinents.
17. Le résumé sera préférablement rédigé dans une des trois langues de travail du CERDP mais peut être rédigé dans la langue nationale de l'assemblée requérante.

18. Tous les résumés seront mis à la disposition des correspondants du CERDP via le site Internet (www.ecprd.org), ainsi que les réponses initiales fournies par les parlements.
19. Deux assemblées membres ou plus peuvent collaborer en vue de préparer ou de mettre à jour un résumé sur une question précise ou de créer un dossier électronique. Ce type de coopération peut être informel ou avoir lieu sous forme d'un groupe de travail ad hoc créé conformément à l'Article 9.4 des Statuts du CERDP.

**Schéma opérationnel
pour l'élaboration d'une étude comparative du CERDP**

1	Correspondant requérant
	Élabore le questionnaire selon les lignes directrices, en utilisant le modèle sur le site du CERDP et en fournissant un modèle de réponse
2	<u>Correspondant requérant</u>
	Envoie le questionnaire au Secrétariat du CERDP pour diffusion
3	Secrétariat du CERDP
	Vérifie les questions pour éviter les doublons et les transmet aux correspondants et correspondants adjoints concernés
4	<u>Correspondants</u>
	Adressent leurs réponses aux questionnaires dans les délais prévus à l'assemblée requérante et au Secrétariat du CERDP
5	<u>Correspondant requérant</u>
	Réalise un résumé sur la base des réponses reçues et le soumet au Secrétariat du CERDP
6	<u>Secrétariat du CERDP</u>
	En temps opportun, met les résumés en ligne sur le site du CERDP

LIGNES DIRECTRICES SUR L'ORGANISATION DE SEMINAIRES DU CERDP

12 octobre 2007

1. Préface

Pour répondre aux demandes des Correspondants, le Comité Exécutif du CERDP, en 1998, a conçu une brochure destinée à assister les parlements dans l'organisation des manifestations dans le cadre du CERDP.

Cette nouvelle version révisée tient compte des suggestions faites au cours des dernières années. Elle a été approuvée par la Conférence des Correspondants lors de sa réunion du 12 octobre 2007 à Erevan.

Le manuel est destiné à être une aide quant à l'organisation pratique des séminaires du CERDP.

Ce manuel est également disponible sur le site web du CERDP (www.ecprd.europarl.europa.eu), sur lequel il est aussi possible de télécharger les logos. Ces données peuvent également être obtenues par courrier électronique auprès du secrétariat du CERDP.

Les commentaires concernant cette publication sont à adresser au Co-secrétaire du CERDP.

Piotr NOWINA-KONOPKA
Co-directeur
Parlement européen

Wojciech SAWICKI
Co-directeur
Assemblée parlementaire
du Conseil de l'Europe

Introduction

Les séminaires constituent une des méthodes de travail du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires (article 9 paragraphe 1 des statuts du CERDP). Ils sont, en général, organisés par les parlements nationaux en collaboration avec le secrétariat du CERDP. Ce document a pour objet de décrire la procédure à suivre pour l'organisation d'un séminaire du CERDP.

- a. Les Correspondants du CERDP devraient soumettre au Comité Exécutif leur **proposition pour l'organisation d'un séminaire**, au plus tard en septembre de l'année qui précède la Conférence annuelle des Correspondants du CERDP, en vue de permettre au Comité Exécutif de la présenter au cours de celle-ci pour approbation (cette réunion a traditionnellement lieu en octobre).
- b. Si on considère que le thème du séminaire proposé tombe dans le domaine d'activité pour lequel un coordinateur du CERDP a été nommé, le Comité Exécutif consultera le coordinateur concerné sur l'organisation du séminaire en question. Par la suite, le coordinateur sera responsable – avec le Correspondant du CERDP du parlement hôte – pour la coordination des préparatifs du séminaire.
- c. A la lumière des propositions reçues, le Comité Exécutif établit une liste bien équilibrée des séminaires en considération de leur localisation, leur planification dans l'année ainsi que des sujets proposés.
- d. La proposition devrait contenir le thème envisagé, un projet d'ordre du jour et une proposition de date. Le thème proposé devrait revêtir un intérêt commun pour les différents parlements nationaux et être conforme aux statuts du Centre.
- e. Le séminaire devrait également tenir compte, si possible, des conférences organisées précédemment par le CERDP sur le même thème, afin d'assurer une continuité dans les débats parlementaires.
- f. **L'ordre du jour du séminaire** devrait être établi de manière à ce que le thème choisi soit traité sur la base des expériences des différents parlements nationaux ou pays. Les séminaires devraient offrir aux participants une perspective européenne étendue au lieu de se concentrer uniquement sur l'expérience d'un seul pays. C'est pourquoi il est recommandé que des collègues d'autres parlements ou des experts extérieurs devraient être invités en tant qu'orateurs principaux.
- g. Le parlement hôte devrait informer le Comité Exécutif de l'existence d'éventuels sponsors extérieurs.
- h. Si le parlement qui organise le séminaire sollicite une aide financière de la part du CERDP, un projet de budget devrait être inclus.
- i. L'ordre du jour devrait encourager une participation active (suffisamment de temps pour les débats, les discussions de groupes en parallèle [groupes de travail], etc.).
- j. L'ordre du jour devrait inclure, si possible, une allocution de bienvenue par le Secrétaire Général du parlement hôte ainsi qu'une intervention par un représentant du Comité Exécutif du CERDP.
- k. Le projet d'ordre du jour devrait être envoyé au secrétariat du CERDP au plus tard neuf semaines avant le séminaire pour approbation par les Co-directeurs.
- l. Le séminaire devrait être destiné aux membres du personnel des parlements. La proposition devrait indiquer clairement si le séminaire est destiné à un groupe spécifique (par exemple bibliothécaires, secrétaires de commission, juristes, membres de l'administration, personnel chargé des technologies de l'information, etc.).
- m. Les séminaires devraient avoir lieu de préférence le jeudi/vendredi, vendredi/samedi ou lundi/mardi afin de permettre aux participants d'obtenir des billets moins chers (APEX, PEX).
- n. La proposition initiale devrait indiquer clairement les objectifs à réaliser au cours du séminaire.

Invitations

Les invitations à participer au séminaire devraient être prêtes, si possible, au plus tard douze semaines avant celui-ci. Elles sont à communiquer par e-mail au secrétariat du CERDP en vue de leur transmission à tous les Correspondants du Centre. Dans la lettre d'invitation, les Correspondants sont priés de désigner les participants de leurs parlements respectifs. Aucune invitation ne pourra être adressée directement à des membres du personnel des parlements nationaux.

Les invitations doivent inclure:

- une lettre d'invitation contenant des informations générales concernant le séminaire (thème, date, nom de la personne à laquelle elle est adressée, objectifs, etc.) ;
- le projet d'ordre du jour du séminaire;
- (le cas échéant) un questionnaire à renvoyer aux organisateurs avant le séminaire en vue de permettre à ces derniers d'effectuer une étude comparative sur le thème du séminaire;
- une liste des hôtels proposés (où des chambres ont été réservées);
- un formulaire d'inscription (le cas échéant, portant indication quant au groupe de discussion souhaité).

Les formulaires d'inscription doivent être renvoyés aux organisateurs trois semaines au plus tard avant la manifestation.

Le site web du CERDP / du parlement hôte

Afin de permettre aux Correspondants de préparer convenablement leurs contributions et participation, toute information pertinente quant aux séminaires devra également être disponible sur le site web du CERDP (www.ecprd.europarl.europa.eu) et/ou le site du parlement hôte.

Ces sites web peuvent aussi être utilisés pour mettre au point des rapports définitifs, des questionnaires et des études comparatives résultant du séminaire.

Lieu de réunion

Il est recommandé de tenir les séminaires du CERDP dans l'une des salles de réunion du parlement national accueillant l'événement. Le programme peut inclure une brève visite du bâtiment du parlement.

Les salles devront être équipées de cabines d'interprétation, de microphones et d'écouteurs. Verres, eau, papier et crayons devraient être mis à la disposition des participants. Une documentation concernant le CERDP (fournie par le secrétariat du CERDP) devrait également être disponible. Il serait souhaitable de pouvoir disposer d'une documentation concernant le parlement, la ville et le pays où le séminaire a lieu. Le logo du CERDP (fourni par le secrétariat du CERDP) devrait être mis en évidence dans la salle.

Des panneaux en anglais et en français devront être affichés de façon à permettre aux participants de trouver aisément leur salle de réunion. Des badges devront être préparés à l'intention des participants.

Réservation d'hôtel

Il serait souhaitable que les organisateurs réservent en avance des chambres dans des hôtels situés à proximité du lieu de réunion. Ces pré-réservations devraient prendre en compte le souhait de certains participants de pouvoir prolonger leur séjour jusqu'au week-end en vue de bénéficier de billets moins chers. La possibilité d'un choix entre deux ou trois hôtels de différentes catégories (deux, trois ou quatre étoiles) est toujours appréciée. La liste des hôtels suggérés, jointe à l'invitation, devrait comporter l'adresse, les numéros de téléphone et de fax et, si nécessaire, un code de réservation lorsqu'un prix préférentiel a été négocié.

Interprétation lors des séminaires

L'interprétation simultanée dans les langues de travail courantes du CERDP est fort appréciée. Le parlement hôte supportera les frais liés à l'interprétation et à l'utilisation de l'équipement d'interprétation (cabines, microphones, écouteurs, etc.).

L'interprétation simultanée devrait aussi être assurée - si possible - pour les groupes de discussion. Si cela s'avérait impossible, le formulaire d'inscription joint à la lettre d'invitation devrait indiquer les langues utilisées au sein des groupes de travail.

Sponsors

En principe, les frais encourus pour l'organisation d'un séminaire devraient être couverts par le parlement hôte. Les frais liés à la participation de représentants de certains parlements pourront être assumés par le Parlement européen ou l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Les Correspondants des pays concernés seront directement informés de cette possibilité par le secrétariat du CERDP.

Il se pourrait que le parlement hôte essaie de trouver des sources de financement supplémentaires (par exemple en vue de couvrir les frais d'interprétation, la participation d'experts, les repas officiels, etc.). Tout financement doit être effectué conformément aux règles nationales applicables pour les manifestations organisées par ou au sein des parlements nationaux. Si le parlement hôte décide d'accepter une aide extérieure, il se doit d'informer préalablement le Comité Exécutif du CERDP de la proposition faite à ce sujet ainsi que des règles nationales en matière de sponsoring. Le Comité Exécutif peut formuler des objections en ce qui concerne le sponsor proposé, s'il estime que celui-ci est inapproprié. Il convient d'attacher une attention particulière aux sponsors commerciaux et, dans ce cas, le Comité exécutif peut demander au parlement hôte de présenter une justification détaillée démontrant des raisons pour lesquelles ce type particulier d'aide est jugé nécessaire.

Assistance du secrétariat du CERDP

Le parlement hôte recevra du secrétariat du CERDP la documentation concernant le Centre pour distribution aux participants au cours du séminaire. Le secrétariat fournira également des données techniques et graphiques concernant la mise en page du CERDP et pouvant être utilisées lors de l'impression des documents du séminaire.

Les parlements hôtes sont encouragés à contacter le secrétariat du CERDP afin de pouvoir bénéficier de sa compétence très étendue, afin qu'ils soient mis au fait et assistés pour les questions techniques et pratiques de l'organisation d'un séminaire. Ceci est important surtout si une aide financière de la part du CERDP a été sollicitée.

Formulaires d'évaluation

Avant la fin du séminaire, chaque participant devrait se voir remettre et remplir un formulaire d'évaluation. Ce formulaire devrait être préparé par le parlement hôte, sur la base du modèle joint (voir annexe). Après avoir été examinés par le parlement hôte, une analyse / un résumé de ces formulaires devrait parvenir au secrétariat du CERDP.

Rapport

Le Correspondant CERDP du parlement hôte est invité à élaborer un rapport sur le séminaire, destiné à être publié sur le site web du CERDP ainsi que dans la Newsletter du CERDP. Ce rapport devrait fournir un bref aperçu du séminaire (thème, objectifs, date, lieu, ordre du jour, participants et résultats obtenus) et présenter également les résultats de l'évaluation mentionnée ci-dessus. Il devrait être envoyé au secrétariat du CERDP en l'espace d'un mois après la tenue du séminaire au plus tard. Une publication unique avec les documents élaborés dans le cadre du séminaire (documents présentés par les intervenants, une étude comparative fondée sur les questionnaires distribués avant le séminaire, compte-rendu des discussions, etc.) serait fort appréciée.

SEMINAIRE DU CERDP - FORMULAIRE D'ÉVALUATION

- 1. Pourquoi avez-vous décidé de participer à ce séminaire ?**
Veillez indiquer un ou plusieurs choix :

Pour obtenir des informations – mettre à jour mes connaissances – sur le thème séminaire	
Pour établir des contacts avec des orateurs	
Pour établir des contacts avec d'autres parlements	
Autres raisons [veuillez expliquer]:	

- 2. Le séminaire a-t-il contribué à l'atteinte de vos objectifs?**

Beaucoup	Moyen	Peu	Pas de tout

- 3. (a) J'aurais souhaité recevoir plus d'informations sur les sujets suivants:**

(b) pour les raisons suivantes:

- 4. (a) Je propose les thèmes suivants pour un séminaire futur:**

(b) pour les raisons suivantes:

- 5. Comment évaluez-vous l'organisation générale du séminaire en ce qui concerne:**

	Très Satisfaisant	Satisfaisant	Pas Satisfaisant	Pas satisfaisant de tout
Les arrangements administratifs				
La salle de réunion et l'interprétation				
Le programme				
La qualité des orateurs				
L'organisation globale				

**6. Comment avez-vous appris la tenue de ce séminaire ?
Veuillez indiquer un ou plusieurs choix:**

par le site web du CERDP	
par courrier électronique direct	
par le Correspondant du CERPD	
Autre: [veuillez préciser]	

7. Autres réflexions / suggestions (quant aux questions pratiques):

ANNEXE 8

TÂCHES ET MISSIONS DU COORDINATEUR DU CERDP

Les coordinateurs du CERDP sont nommés par son Comité exécutif, conformément à l'article 9.3 des statuts du CERDP. Ils sont choisis au sein du personnel compétent des assemblées membres, avec le consentement de l'assemblée concernée, pour un mandat renouvelable de trois ans.

Le coordinateur du CERDP est chargé:

- de coordonner les activités du CERDP dans leur domaine de compétences ;
- de promouvoir une coopération étroite ainsi que l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les assemblées membres du CERDP dans leur domaine de compétences ;
- de suivre les développements et de se tenir informer des nouveautés dans leur domaine de compétences ;
- d'analyser les informations recueillies et d'en extraire de nouvelles idées et propositions pour les futurs programmes du CERDP ;
- de créer un réseau avec le personnel des assemblées membres, d'entretenir les contacts avec celui-ci et avec d'autres réseaux interparlementaires actifs dans leur domaine de compétences (par l'intermédiaire de sites web, de groupes e-mail, etc.), afin de favoriser la circulation rapide des informations ;
- de se mettre en rapport avec les correspondants du CERDP et les fonctionnaires des assemblées membres actifs dans leur domaine de compétences afin d'examiner avec eux l'intérêt de leurs assemblées respectives pour de nouvelles activités du CERDP ;
- d'assister les assemblées membres dans l'organisation d'activités relevant de leur domaine de compétences ;
- de contribuer à l'élaboration d'un programme d'activités détaillé des assemblées membres dans leur domaine de compétences, en tenant compte de ce qui a déjà été fait, afin d'éviter les répétitions inutiles ;
- de rendre compte régulièrement de leurs activités au Comité exécutif du CERDP et à la Conférence des correspondants ;
- de coopérer avec les autres coordinateurs du CERDP afin de promouvoir les synergies et d'éviter les doublons.

Domaines d'intérêt du CERDP et sujets couverts par ces domaines

Bibliothèques, recherche et archives parlementaires :

- Questions d'ordre général :
 - organisation,
 - personnel,
 - politiques,
 - services,
 - budget et ressources,
 - relations avec la clientèle et marketing,
 - critères de performance.
- Bibliothèques :
 - développement des collections,
 - questions d'espace,
 - utilisation de bases de données,
 - sources de référence,
 - services actuels d'information,
 - bibliothèques électroniques.
- Services de recherche :
 - analyse et assistance aux députés, aux groupes politiques et aux commissions,
 - nouveaux produits,
 - diffusion et disponibilité,
 - analyses législatives.
- Archives :
 - sur support papier et numérique,
 - ouverture au public.

Technologies de l'information et de la communication au sein des parlements :

- Développements informatiques dans les parlements :
 - parlement en ligne (services et technologies),
 - architecture orientée services et services web,
 - signature numérique,
 - système de vote électronique,
 - archivage des informations numériques.
- Stratégies informatiques des parlements :
 - sécurité et continuité fonctionnelle,
 - systèmes « open source » ou systèmes protégés par licence.
- Bases de connaissances (structure et fonctionnement des TIC dans les parlements);
- Projet « e-Representative » pour les représentants élus mobiles.

Pratique et procédure parlementaires :

- Parlement et constitution/régime parlementaire/démocratie représentative.
- Composition et dissolution des assemblées parlementaires.
- Organes des assemblées parlementaires.
- Fonctions des assemblées parlementaires :
 - législation,
 - contrôle du gouvernement,
 - compétence budgétaire,
 - compétences spécifiques,
 - dimension internationale,
 - incidents et sécurité,
- Statut des députés :
 - statut matériel,
 - immunités parlementaires,
 - déclaration d'intérêts et/ou de patrimoine,
 - incompatibilités,
 - déontologie,
- Organisation interne des assemblées parlementaires :
 - personnel,
 - services,
 - logistique et locaux,
 - personnalité juridique et poursuites judiciaires,
 - relations avec la presse,
 - protocole,
 - relations publiques, publications et visiteurs.

Recherche économique :

- Grandes évolutions macro-économiques en Europe.
- Organisation de la recherche macro-économique dans les parlements.
- L'Europe et la mondialisation (y compris les réformes économiques, le commerce et les investissements intra-européens et le processus de l'OMC).
- Relations entre le développement économique, d'une part, et la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit, d'autre part (y compris la lutte contre la criminalité économique et la corruption).
- La procédure budgétaire parlementaire.
- Les affaires monétaires européennes, y compris l'Union économique et monétaire et l'évolution des autres devises.
- L'évolution énergétique et économique.
- L'Europe et la coopération pour le développement.

ANNEXE 9

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DES CORRESPONDANTS

Les statuts du CERDP (article 5) prévoient ce qui suit :

3. Le Secrétaire général de chaque assemblée parlementaire nomme un haut fonctionnaire (correspondant) chargé de représenter son assemblée au sein de la Conférence des correspondants du CERDP. Les Secrétaires généraux peuvent aussi nommer des correspondants adjoints.
4. Le Correspondant est choisi parmi des fonctionnaires ayant de par leurs activités des relations étroites avec le CERDP et qui ont des contacts directs avec le Secrétaire général de leur assemblée. Il/elle pourra ainsi coordonner les activités des fonctionnaires de leur assemblée, appelés à jouer un rôle actif au sein du CERDP.

Les correspondants jouent un rôle central pour le bon fonctionnement du CERDP ; il leur appartient de développer et d'animer un réseau actif de collègues afin d'instaurer une réelle coopération dans les différents domaines d'activité du CERDP. Ils peuvent être épaulés dans cette tâche par un correspondant adjoint.

C'est pourquoi il est souhaitable que les correspondants soient des fonctionnaires chevronnés, de haut niveau, **capable de prendre l'initiative pour conduire les différentes activités du CERDP** dans leur assemblée. Ils doivent entretenir de bonnes relations de travail avec les collègues de leur assemblée, en particulier avec les agents des services d'information et de recherche et d'autres services susceptible d'être appelés à répondre à des demandes comparatives.

Les correspondants doivent :

- diffuser régulièrement les travaux du CERDP parmi les fonctionnaires de leur assemblée ; en particulier, le site web, les forums de discussion, la newsletter et les autres publications ;
- s'efforcer de faire en sorte que les demandes comparatives adressées à leur assemblée reçoivent une réponse en temps utile ; si cela n'est pas possible, en informer sans tarder l'assemblée à l'origine de la demande ;
- veiller à ce que les demandes comparatives émises par leur assemblée soient conformes aux recommandations¹ (et notamment aux articles 5,6 et 7 des recommandations) ;
- lorsque leur assemblée a émis une demande comparative, veiller à ce qu'une étude comparative soit réalisée et communiquée au secrétariat du CERDP ;²
- encourager leurs collègues à participer aux séminaires du CERDP ;
- réfléchir à la possibilité pour leur assemblée d'accueillir un séminaire du CERDP et en discuter avec leur Secrétaire général et d'autres responsables de haut niveau ;
- envoyer au secrétariat du CERDP toute information pouvant présenter un intérêt pour les autres membres, afin qu'elle soit mise à disposition sur le site web ;
- tenir le secrétariat du CERDP informé d'éventuels changements dans les noms et les coordonnées des personnes figurant dans le répertoire ;
- maintenir le contact avec les correspondants IPEX et Eurovoc de leur assemblée ainsi qu'avec les collègues impliqués dans d'autres réseaux d'information (IFLA, etc.) afin de promouvoir les synergies et d'éviter les chevauchements ;
- préparer leur participation et leurs contributions à la Conférence annuelle des correspondants en discutant de l'ordre du jour avec les collègues de leur assemblée ;
- rendre régulièrement compte des travaux du CERDP à leur Secrétaire général et à d'autres responsables de haut niveau, par exemple en leur communiquant des informations en préparation de la réunion qu'ils tiennent à l'occasion de la Conférence européenne des Présidents de parlement, lors de laquelle ils approuvent le rapport d'activité et le programme d'action du CERDP.

¹ <https://ecprd.secure.europarl.europa.eu/ecprd/getfile.do?id=25>

² Voir les paragraphes 12 et 16 du manuel sur les demandes comparatives.

ANNEXE 10

LIGNES DIRECTRICES sur l'honorariat au Centre européen de recherche et de documentation parlementaires (CERDP) adoptées par la Conférence des correspondants le 10 octobre 2008

- 1. Conditions d'attribution du titre d'associé(e) honoraire du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires**
 - a. Le titre d' « associé(e) honoraire du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires » peut être attribué à tout(e) ancien(ne) correspondant(e), correspondant(e) adjoint(e), coordinateur(trice), co-secrétaire ou co-directeur(trice) du CERDP qui a pleinement rempli ses fonctions pendant au moins dix ans, consécutifs ou non, et qui a rendu des services notables au CERDP.
 - b. Le titre d' « associé(e) honoraire du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires » est accordé par la Conférence des correspondants sur une proposition du Comité exécutif.
- 2. Prérogatives des associé(e)s honoraires**
 - a. Un(e) associé(e) honoraire du CERDP peut participer aux réunions et séminaires du CERDP.
 - b. Il/elle est inscrit(e), à sa demande, sur la liste d'envoi de la Lettre d'information du CERDP.
 - c. Il/elle peut avoir accès, à sa demande, aux pages restreintes du site Internet du CERDP.

ANNEXE 11

COMPTES RENDUS DES CONFERENCES ANNUELLES DES CORRESPONDANTS

**Conférence annuelle des correspondants du CERDP
Grande Assemblée nationale, 15 octobre 2010, Ankara**

Projet de procès-verbal

1. Ouverture de la conférence

M. Wojciech Sawicki, co-directeur du CERDP (APCE), ouvre la conférence et souhaite la bienvenue aux participants. Il accueille officiellement Mme Christine Verger, nouvelle codirectrice du CERDP (PE), pour sa première participation à une conférence annuelle des correspondants. Il renouvelle ses remerciements à M. Neziroglü, Secrétaire Général adjoint de la Grande Assemblée nationale (GNA) ainsi qu'à M. Ahmet Yildiz, correspondant du CERDP à la GNA et, à travers eux, à l'ensemble des collaborateurs du parlement turc, pour l'organisation de cette conférence. Il se fait également l'écho de tous les participants pour remercier les hôtes turcs pour la très intéressante pré conférence du Professeur Köker et l'excellente soirée de la veille.

Mme Christine Verger remercie M. Sawicki pour son accueil. Elle réaffirme le grand intérêt que porte le Parlement Européen au CERDP. Elle félicite enfin M. Sawicki pour son élection récente comme Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et le remercie au nom de tous les membres pour son engagement de plus de 15 ans auprès du CERDP.

M. Sawicki remercie Mme Verger et informe les membres que son mandat de Secrétaire Général débutera le 1^{er} février 2011. Il présente M. Yann de Buyer qui succède à M. Mario Heinrich comme co-secrétaire du CERDP (APCE) ainsi que M. Horst Schade, Directeur des services généraux à l'APCE, qui assumera à partir du 1^{er} février 2011 la fonction de co-directeur du CERDP (APCE). Enfin, il soumet à la conférence la proposition du Comité exécutif de nommer Mario Heinrich, co-secrétaire honoraire du CERDP.

La conférence approuve par acclamation la proposition.

Les nouveaux correspondants et correspondants adjoints suivants se présentent ensuite brièvement :

M. Jan-Henrik Pursiainen, Eduskunta, Finlande
Mme Nino Getia, Parlement, Géorgie
Mme Gudrun Koch, Bundestag, Allemagne
Mme Stavroula Vassilouni, Parlement, Grèce
Mme Tímea Balogh, Assemblée nationale, Hongrie
M. Alexei Rotaru, Parlement, Moldova
Mme Svjetlana Aligrudic, Parlement, Monténégro

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la Conférence annuelle des correspondants tenue à Bratislava le 9 octobre 2009.

Le procès-verbal est adopté.

4. Rapport de la réunion des Secrétaires généraux à la Conférence européenne des présidents de Parlement, Limassol, Chypre, 12 juin 2010.

M. Sawicki fait une brève présentation des principaux points discutés par les Secrétaires généraux de Parlement lors de leur réunion de Limassol et fait part de leur appréciation quant aux travaux du CERDP. Par ailleurs, certains Secrétaires généraux ont noté le volume élevé des réponses aux différentes questions, formant ainsi une riche et utile base de données ; mais ont également soulevé la question de la qualité des résumés en souhaitant qu'une plus grande attention soit portée à ce point.

5. Activités du CERDP

Après quelques mots d'introduction, Mme Verger donne la parole à **M. Hüschen** afin de commenter le document et les statistiques sur les demandes d'études comparatives. Il précise en particulier que les sujets concernant les questions sociales et européennes reviennent le plus souvent alors que les questions économiques et de défense sont peu importantes.

Mme Verger remercie M. Hüschen pour son analyse et considère ces informations utiles pour la préparation de la prochaine conférence en Suède.

Mme Krasovec (Slovénie) réagit sur la faible demande de renseignements concernant les questions économiques en expliquant que, d'une part les parlements n'ont pas forcément les réponses et doivent s'adresser aux collègues des ministères compétents et, d'autre part beaucoup d'informations figurent souvent sur les différents sites Internet.

M. Bloch (France) considère que le CERDP doit se focaliser sur des questions intéressantes en premier lieu l'activité parlementaire. Il précise, par ailleurs, qu'il existe un site dédié, IPEX, concernant la transposition du droit européen au niveau national.

Mme Ripollés (Espagne) abonde dans le sens de M. Bloch.

Mme Okruhlicova (République slovaque) considère que les correspondants ne peuvent pas refuser de répondre aux différentes demandes qui leur sont envoyées.

Mme Ringvard (Danemark) souligne la difficulté que peuvent rencontrer les parlements quant aux questions qui leur sont adressées (liée aux délais et à la bonne coopération des fonctionnaires) et souhaite que la priorité soit donnée aux questions relevant de la compétence des parlements.

M. Clements (Royaume Uni) précise qu'il est difficile de répondre à toutes les questions et suggère qu'avant d'envoyer des questions via le CERDP, les demandeurs procèdent préalablement à des recherches sur internet ou sur des sites dédiés connus.

M. Skjorestad (Norvège) souscrit aux commentaires de M. Clements.

M. Axelsson (Suède) considère que le CERDP est un bon outil pour des études comparatives entre les pays européens.

Mme Getia (Géorgie) rappelle l'importance de ce réseau unique d'information pour les jeunes démocraties.

Mme Verger remercie les correspondants pour leurs commentaires, notamment concernant la recherche d'informations préalables à l'envoi de questionnaires via le réseau, et invite les correspondants à concentrer leurs demandes sur les travaux parlementaires.

M. Sawicki laisse le soin aux correspondants de tirer des conclusions quant aux statistiques présentées.

6. Site web du CERDP, version 4

a. Nouvelles fonctionnalités

M. Jerry Hilbert et **M. Ulrich Hüschen** présentent la version 4 du site web du CERDP, qui repose sur une nouvelle approche concernant la gestion des demandes et la façon dont les réponses sont élaborées et soumises. Ce nouvel outil est opérationnel depuis le 1^{er} octobre 2010.

M. Rezsohazy (Belgique) pose la question du traitement des réponses venant des deux chambres d'un Parlement.

M. Hilbert propose qu'un résumé des réponses soit fait. Répondant à plusieurs correspondants souhaitant savoir s'il est nécessaire d'indiquer que le parlement n'apportera pas de réponses à certains questionnaires, il confirme l'importance de mentionner le choix du parlement de ne pas répondre, en utilisant de préférence la touche « no reply » sans qu'il soit nécessaire de justifier.

M. Santaolalla López (Espagne) se félicite de l'amélioration du site et souhaite préciser l'importance de garder et d'indiquer le titre de la question pour les réponses en vue de permettre une recherche plus aisée. Par ailleurs, il souhaite savoir si le système permet de conserver des adresses email récurrentes.

M. Hilbert répond que le système actuel ne permet pas cette fonctionnalité. Il recommande d'activer la fonction "auto-complete" dans l'Internet Explorer. Concernant le module de recherche, toute recherche sur le site du CERDP continue à se faire via des mots clés dans les titres. En 2011, le PE pourrait accorder une ligne budgétaire spécifique au CERDP permettant ainsi de faire évoluer un moteur de recherche plus efficace.

M. Hüschen ajoute qu'une classification spécifique a été élaborée pour indexer les requêtes. Celle-ci se base sur les groupes principaux d'Eurovoc et la classification développée par M. Van der Hulst.

b. Révision des lignes directrices sur les études comparatives

M. Sawicki présente le projet de lignes directrices révisées sur les études comparatives et précise que les modifications proposées sont d'ordre technique et reflètent les nouveaux développements en matière de gestion de demandes.

La conférence approuve à l'unanimité les modifications proposées.

M. Clements (Royaume Uni) intervient pour indiquer que, suite aux modifications approuvées, il convient d'ajuster le préambule du document.

Le document ainsi modifié est approuvé.

7. Ateliers parallèles

Les participants se séparent et rejoignent les différents ateliers auxquels ils se sont inscrits. Les conclusions succinctes des ateliers sont présentées par chaque rapporteur au point 9.

8. Elections au Comité exécutif

M. Sawicki informe la conférence que le mandat de Rob Clements (Chambre des Communes, Royaume Uni) arrive à échéance en octobre 2010. Il remercie chaleureusement M. Clements, qui n'a pas souhaité se représenter, pour ses 6 années d'active participation au Comité exécutif. Puis il informe les membres de la Conférence avoir reçu deux candidatures : celle de Mme Tanja Ostojić (Serbie) et celle M. Marc Van der Hulst (Belgique) ; puis procède à l'élection à bulletin secret.

Le résultat des élections est :

Suffrages exprimés : 43
Bulletin blanc : 1
Majorité absolue : 22

Ont obtenu :

M. Van der Hulst : 38
Mme Ostojić : 4

Par conséquent, M. Van der Hulst est élu membre du Comité exécutif.

9. Exposés des coordinateurs du CERDP au sujet des ateliers, des séminaires et des autres activités relevant de leur domaine d'intérêt pour 2010-2011

a. Ateliers

- Bibliothèques, recherche et archives parlementaires
- Recherche économique
- Pratiques et procédures parlementaires
- Technologies de l'information et de la communication (y inclus site web du CERDP)

A l'issue des exposés par les rapporteurs thématiques, **M. Sawicki** pose la question de savoir si l'expérience mérite d'être reconduite lors de la prochaine conférence. **MM. Simonelli, Scotti, van Rijn et Semenov** considèrent cette expérience très positive mais souhaitent que davantage de temps soit consacré à ces ateliers.

Mme Dietrich-Schulz souhaite que ces ateliers soient mieux structurés et que le Comité exécutif propose des thèmes. Enfin elle propose que les ateliers soient animés par une autre personne que le/la coordinateur/trice thématique.

MM. Clements et Axelsson approuvent l'idée d'ateliers de travail à petite échelle et abonde dans le sens de Mme Dietrich-Schulz s'agissant de l'implication du Comité exécutif dans le choix des thèmes de discussion.

M. Sawicki remercie les coordinateurs et rapporteurs et confirme que le Comité exécutif a pris note des suggestions.

b. Séminaires 2011

Pour le domaine d'intérêt « Bibliothèque », **Mme Dietrich-Schulz** informe que le Bundestag a l'intention d'organiser un séminaire sur la présentation de l'histoire parlementaire. Ce séminaire aura lieu le 23 et 24 juin 2011 [date exacte à communiquer après la réunion].

Pour le domaine d'intérêt « Procédures parlementaires », **M. Van der Hulst** informe que le Conseil fédéral de la Fédération de Russie prépare un séminaire à Moscou sur la représentation des intérêts locaux et régionaux dans les parlements nationaux, avec comme date prévue les 26 et 27 mai 2011.

Pour le domaine d'intérêt « TCI », **M. Simonelli** annonce qu'il y aura deux séminaires en 2011: les 12 et 13 mai à Bruxelles sur 'Parlements sur le web IX' [la date exacte sera communiquée après la réunion] et le séminaire annuel TCI à Athènes probablement à l'automne 2011.

M. Travis (Suède) soulève l'idée d'organiser un séminaire sur « le CERDP dans votre parlement » ("ECPRD in your home Parliament")

M. van Rijn (Pays Bas) informe qu'à l'avenir tous les séminaires TIC se tiendront uniquement en anglais en raison des coûts prohibitifs de l'interprétation vers le français et l'allemand et du fait que ces deux langues ne sont presque pas utilisées dans les séminaires TIC.

c. Divers

Les Correspondants sont informés qu'il y a trois propositions de lieu pour la conférence annuelle 2012: Baku, Athènes et Varsovie. Le Comité exécutif prendra une décision lors de sa prochaine réunion à Bratislava en mars 2011.

M. Van der Hulst distribue un formulaire aux Correspondants en vue de favoriser le nombre de contributions concernant son domaine d'intérêt : Pratique et Procédure parlementaires.

10. Conférence annuelle Stockholm 2011

M Axelsson (Suède) présente le concept de pré-conférence pour la veille de la conférence, qui est normalement organisée par le parlement hôte. Ce concept se justifie par le fait que le nombre élevé de requêtes montre clairement l'implication visible des parlements dans les affaires du CERDP. Des requêtes qui représentent un intérêt général seront choisies pour la discussion. Le schéma prévoit la nomination de trois rapporteurs (dont un nommé par le Riksdag).

M Sawicki propose de réserver plus de temps à la discussion qu'à la présentation.

Mme Ripolles (Espagne) pose la question de la différence entre un atelier et le nouveau concept de la pré-conférence.

M Axelsson répond que les détails des ateliers ne sont pas encore bien définis. Pour lui, les ateliers font clairement partie de la conférence plénière, à ne pas confondre avec le schéma de présentation-discussion de la veille. Le nouveau concept pour la pré-conférence est un projet-pilote, à perfectionner lors des conférences suivantes. Il ajoute que les requêtes sont une boîte à bijoux à exploiter plus profondément.

M. Staskiewicz (Pologne) soutenu par **Mme Nawrocka** (Pologne) propose que le fonctionnement et la gestion d'un service de recherche parlementaire (identifier les besoins d'information, la recherche d'information etc.) fassent l'objet d'un atelier.

M. Sawicki conclut que la pré-conférence doit se concentrer sur les requêtes tandis que les ateliers ont comme objectif l'orientation des activités futures. Il souligne que le sujet de la pré-conférence est du ressort du parlement hôte. Le nouveau concept suédois mérite d'être testé.

11. Divers

M Van Rijn informe les Correspondants de la tenue d'une réunion à Jérusalem en février 2011 consacrée au développement des moteurs de recherche web et leur demande de diffuser cette information dans leurs parlements respectifs.

Enfin, **M. Clements** met en avant l'importance des relations humaines au sein du réseau du CERDP lorsqu'il s'agit d'avoir une réaction rapide à une demande. Pour illustrer son propos, il donne comme exemple le traitement d'une requête urgente qui a été réglée dans la journée malgré les nombreuses absences de l'été.

Reprenant la parole pour conclure, **M. Sawicki** remercie les hôtes turcs pour leur hospitalité et l'organisation parfaite de la réunion.

Il clôt la conférence à 17 h. 30.

**Conférence annuelle des correspondants du CERDP
RIKSDAG, 13-14 octobre 2011, Stockholm**

Projet de procès-verbal

I. 13 octobre 2011

Pré-conférence « Questions d'actualité découlant de la recherche parlementaire »

Dans son discours d'ouverture **Mme Kathrin Flossing**, Secrétaire-générale du Riksdag, souhaite la bienvenue aux correspondants.

M. Peder Nielsen présente brièvement le Riksdag et son service de recherche en particulier avant de laisser la parole à **M. Gunnar Fors** pour présenter le sujet de la pré-conférence.

M. Gunnar Fors précise qu'il s'agit d'un nouveau concept-test qui remplace les discours parfois académiques des conférences passées. Ce concept s'oriente plus vers le travail de recherche effectué par les correspondants dans le cadre des requêtes comparatives. Les deux sujets identifiés (l'influence parlementaire sur les affaires de l'UE et le code de conduite pour les parlementaires) sont ceux pour lesquels la base de données du CERDP offre l'information pertinente. Il exprime ses remerciements aux rapporteurs pour les analyses et leur engagement en particulier.

M. Ulrich Hüschen fournit un tableau concernant les sujets soulevés dans les requêtes comparatives en 2010 et 2011. Il attire l'attention des collègues sur le fait que les sujets législatifs représentent de nouveau la majorité des demandes tandis que les requêtes sur les procédures et pratiques parlementaire restent stable mais sont minoritaires.

Dans sa présentation **M. Robin Travis** donne un aperçu sur l'influence des parlements nationaux sur les affaires de l'UE, notamment en ce qui concerne le contrôle des affaires étrangères et des services de sécurité et de renseignement. Il constate que les parlements ont adoptés des mesures pour lutter contre le danger d'une « déparlementisation » insidieuse. Leur accès aux informations a été renforcé et le rôle des commissions des affaires européennes accentué. Il en va de même dans le domaine du contrôle parlementaire sur les services de sécurité et de renseignement où des commissions parlementaires spéciales s'acquittent de leur fonction de contrôle au moyen des auditions, nominations et autres investigations.

Mme Maria Rosa Ripollès Serrano présente son analyse sur les « codes de conduite et normes éthiques pour les membres du Parlement ». Elle décrit les différents types de codes éthiques et leurs mises en œuvre dans l'organisation et les procédures parlementaires. La question éthique par rapport aux parlementaires constitue un élément de suspicion surtout dans le grand public. Il n'existe pas d'approche générale pour répondre à ce problème, ni sur le plan international ni au niveau européen. Cependant, elle constate un développement vers une réglementation globale pour les titulaires d'un mandat politique. Mais force est de constater l'absence de sanctions efficaces en cas d'infraction à un code éthique existant.

Les deux présentations conduisent à un échange de vue très animé.

II. 14 octobre 2011

Conférence des correspondants

1. Bienvenu aux nouveaux correspondants

Mme Christine Verger, co-directrice du CERDP (PE), ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participants. Au nom de tous les participants, elle renouvelle ses remerciements à Mme Kathrin Flossing, Secrétaire Générale du Riksdag ainsi qu'à M. Gunnar Fors, correspondant du CERDP au Riksdag et, à travers eux, à l'ensemble des collaborateurs du parlement suédois, pour l'excellente organisation de cette conférence. Elle accueille chaleureusement les nouveaux correspondants.

Les nouveaux correspondants et correspondants adjoints suivants se présentent ensuite brièvement :

Mme Stéphanie Zouliamis, Sénat, Belgique
Mme Sylva Kyselová, Sénat, République tchèque
Mme Sandrine Bidot, Assemblée nationale, France
Mme Pascale Wolff, Assemblée nationale, France
Mme Raissa Teodori, Sénat, Italie
Mme Jelena Ulic, Parlement, Monténégro
M. Jérémie Leuthold, Assemblée fédérale, Suisse
M. Ivan Petrushevski, Assemblée, « L'ex-République yougoslave de Macédoine »

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Associé honoraire

M. Horst Schade, nouveau co-directeur du CERDP (APCE) prend la parole et se présente. Il donne quelques informations sur le travail du CERDP. Il fait part du décès de deux correspondants adjoints (au titre du Portugal et de « l'ex-République yougoslave de Macédoine ») survenus depuis la dernière conférence d'Ankara et demande une minute de silence en leur mémoire. Puis il soumet à la conférence la proposition du Comité exécutif de nommer plusieurs anciens collègues comme membres honoraires : Wojciech Sawicki, co-directeur honoraire du CERDP, Kjell Torbiörn et Robert Clements, associés honoraires du CERDP.

La conférence approuve par acclamation la proposition.

4. Adoption du procès-verbal de la Conférence annuelle des correspondants tenue à Ankara le 15 octobre 2010

Le procès-verbal est adopté.

5. Questionnaires comparatifs – problèmes pratiques de gestion des demandes

Mme Verger donne la parole à **M. Ulrich Hüschén** afin de commenter le document et les statistiques sur les demandes d'études comparatives. M. Hüschén concentre son exposé sur le marketing interne du CERDP dans les parlements et commente les résultats du sondage, portant sur 14 points, effectué avant la Conférence auprès de tous les correspondants. Au total 46 réponses ont été reçues.

M. Hüschén rappelle aux correspondants que le nombre croissant des requêtes comparatives demande de la part de chacun une gestion de la charge de travail pour éviter que le centre ne devienne une victime de son propre succès. Cette gestion comprend non seulement la bonne application des règles mais également une stratégie sur la visibilité du centre et de ses services chez les clients dans chaque parlement. Gérer les prétentions des clients est au cœur de chaque stratégie de marketing.

Les sondages montrent que les correspondants sont réticents à pratiquer une politique de « publicité à tout prix » dans leur lieu de travail. Seule la moitié des parlements disposent d'une représentation du CERDP sur leur site Intranet et un tiers donne l'accès au site aux utilisateurs. Peu de publication papier sur le réseau existe. En revanche, la moitié organise des présentations et la grande majorité préfère le marketing informel du "bouche à oreille". Il convient également de souligner qu'une majorité significative de correspondants indique dans leurs rapports aux clients que les informations ont été fournies par le réseau du CERDP. Les règles et les méthodes de travail du CERDP sont presque toujours expliquées aux clients pour assurer une attitude réaliste concernant les résultats de leurs requêtes.

La présentation Powerpoint du sondage est disponible sur le site web du CERDP.

Mme Verger remercie M. Hüschén pour son exposé.

M. Fors (Suède) pose une question sur la possibilité pour un parlementaire d'accéder directement sur le site du CERDP sans passer par le correspondant.

Mme Dietrich-Schulz (Autriche) précise qu'au parlement autrichien, les demandes passent systématiquement par le correspondant et ajoute que les synthèses (résumés des réponses) sont renvoyées aux clients (parlementaires).

M. Bloch (France) considère qu'il est important pour les correspondants de garder la maîtrise du système.

M. Rezsohazy (Belgique) attire l'attention des collègues sur le problème rencontré par le parlement belge qui n'a pas de service de recherche et dont le correspondant est obligé de solliciter d'autres services, ce qui est particulièrement compliqué pour des questions pointues ou techniques.

Mme Koch (Allemagne) précise que son parlement a un service de recherche important et peut donc répondre plus facilement aux demandes. Mais la contrepartie est que le Parlement envoie aussi beaucoup de demandes. Elle pose la question de savoir s'il ne conviendrait pas de limiter les demandes, en utilisant mieux les bases de données pour rechercher les réponses. Elle attire également l'attention sur la longueur et la

complexité des questions et pose une question sur le lien entre le CERDP et le système IPEX de l'Union européenne.

M. Hüschen trouve très utile l'initiative de Mme Dietrich-Schulz de réaliser des synthèses, qui d'une manière générale, ont tendance malheureusement à diminuer. Il donne également quelques explications sur le rôle d'IPEX (réseau d'échange interparlementaire concernant les avis des parlements sur les projets de législation de l'Union européenne).

M. Rezsohazy (Belgique) souhaite d'avantage d'équilibre entre questions et réponses.

M. Hilbert décrit le mode de fonctionnement d'IPEX et précise que l'office des publications de l'UE fait, entre autre, des analyses sur l'évolution de la transposition du droit de l'Union européenne dans le droit national.

Mme Verger propose que le CERDP établisse un lien avec le site de l'Office des publications de l'UE pour suivre la question de la transposition.

M. Travis (Suède) suggère de mieux cibler les questionnaires sur ce sujet vers les Etats dont la législation est la plus proche de la leur.

Mme Teodori (Italie) soutient Mme Dietrich-Schulz au sujet des synthèses et demande que les questionnaires soient courts et bien ciblés, ce qui permettrait de réaliser des résumés simples et lisibles. Par ailleurs, elle aimerait savoir si on peut séparer les fonctions (recherche et envoi de questionnaire).

Mme Okruhlicová (République slovaque) souhaite clarifier la question entre le CERDP et les droits d'auteur relatifs aux informations contenues sur le site.

M. Bloch (France) revient sur la question de la transposition de la législation de l'Union européenne et précise qu'il faut se limiter dans ce domaine à essayer de trouver une réponse à une question précise (afin de savoir comment les pays ont pu résoudre le problème posé).

M. Hüschen répond aux différentes questions et problèmes évoqués. Concernant les questionnaires envoyés à un nombre limité de correspondants, la réponse est « oui » à condition de savoir au préalable quels correspondants seront à même de répondre. S'agissant des synthèses, cette question est importante et il faut la promouvoir. Il considère l'idée de faire une synthèse des requêtes portant sur des sujets similaires très intéressante et prometteuse. A propos des droits d'auteurs, il précise que le site du CERDP a des mentions légales précisant que les réponses aux questionnaires ne sont pas des opinions officielles des parlements. La mention figurant dans le site informe que « les réponses aux demandes du CERDP ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Parlement les produisant. Toute transmission à des tiers hors du réseau du CERDP nécessite l'autorisation des auteurs ». Par ailleurs, il précise que le CERDP est un réseau fermé, réservé aux seuls membres. Enfin, s'agissant de la transposition, le CERDP peut donner des informations pour aider à trouver les meilleures solutions.

Mme Verger remercie les intervenants et insiste sur l'importance des synthèses (final summaries).

7. Evolution du site web du CERDP

M. Hilbert (PE) présente les dernières modifications du site web du CERDP dont le nouveau moteur de recherche est opérationnel depuis mai 2011. Il fait part de la mise en place d'une nouvelle fonctionnalité de Thésaurus et précise également qu'il n'existe pas d'autres projets de modification en raison des réductions budgétaires dans le budget 2012 du Parlement européen.

M. Sosna (République tchèque) souhaite des précisions sur le thésaurus.

M. Hilbert parle d'EUROVOC, le thésaurus multilingue de l'Union européenne mais précise que le site de ce dernier n'est pas suffisamment détaillé.

M. Van der Hulst (Belgique) précise qu'EUROVOC ne donne pas suffisamment d'informations sur des sujets pointus comme par exemple les règles et procédures parlementaires.

Mme Teodori (Italie) demande plus d'explications sur le thésaurus et le système de classification.

M. Hilbert répond en précisant que le nouveau thésaurus comprend une classification structurée et qu'il est un panachage des anciennes et nouvelles fonctionnalités du site.

M. Hüschen indique que l'accent a été mis, cette année, sur le système de recherche qui sera complété par une nouvelle classification, opérationnelle l'an prochain.

M. Jackson (Canada) demande si la classification se fera par thèmes clés et fait référence au principe de taxonomie. Il met en garde sur le choix du système de thésaurus.

M. Hilbert est conscient des différents aspects techniques et **M. Hüschen** prône le pragmatisme. La recherche se fera à partir des éléments indiqués dans des questionnaires reçus. Enfin il est précisé qu'une brochure a été préparée sur cette question.

8. Elections au Conseil exécutif

M. Schade informe la conférence que le mandat de Gunnar Fors (Riksdag, Suède) arrive à échéance en octobre 2011. Le Canada ayant proposé de renouveler le mandat de M. Fors et aucune autre candidature ne s'étant déclarée, il est proposé à la Conférence de reconduire M. Gunnar Fors pour un nouveau mandat de trois ans.

M. Gunnar Fors est réélu, par acclamation, comme membre du Comité exécutif.

9. Synthèse des ateliers

Les rapporteurs des trois ateliers présentent brièvement les résultats de leurs ateliers respectifs.

Atelier 1 – Bibliothèques, recherche et archives parlementaires

La synthèse est présentée par **M. Joseph Jackson** (Canada), qui résume les différents sujets abordés en particulier concernant les liens et/ou la coopération entre les bibliothèques et les services de recherches d'un parlement lorsque les deux services existent et sont distincts. La question de l'accès du public a également été abordée ainsi que l'expérience suédoise de bibliothèque ouverte (Open Library).

Atelier 2 – Pratiques et procédures parlementaires

La synthèse est présentée par **Mme Stéphanie Zouliamis** (Belgique). Plusieurs thèmes ont été abordés : l'indépendance et l'impartialité du personnel parlementaire, la garantie d'indépendance dans les procédures de recrutement et la pratique quotidienne.

Atelier 3. Les TIC dans les parlements

La synthèse est présentée par **M. Carlo Simonelli** (Italie). La discussion a porté sur la question de savoir comment les systèmes informatiques peuvent aider le personnel parlementaire. La question de la participation aux réseaux sociaux du type LinkedIn a également été soulevée ainsi que celle des outils mis à la disposition du personnel parlementaire.

A l'issue de la présentation, un échange de vues a lieu au sujet de l'accès à l'information pour les parlementaires et notamment l'utilisation d'iPAD par ces derniers. Le Sénat néerlandais a introduit récemment l'usage de l'iPAD chez les sénateurs sans rencontrer de difficultés majeures. L'appareil est mis à disposition pour la durée du mandat. D'autres parlements s'orientent vers cette solution (Royaume Uni, Danemark, Espagne et Suède).

Des synthèses concernant les ateliers 1 et 2 sont disponibles sur le site web du CERDP.

10. Rapport des coordinateurs, y compris les séminaires de 2011 et au-delà

a. Domaine d'intérêt Affaires économiques et budgétaires

Suite au départ de Kjell Torbiörn, coordinateur du domaine d'intérêt « Recherche économique », et dans le contexte de crise financière et budgétaire actuelle, une décision a été prise par le Comité exécutif de conserver ce domaine mais de changer son nom en « Affaires économiques et budgétaires ». En outre, le Comité exécutif a désigné Mme Paola Bonacci, de l'Unité de contrôle des coûts à la Chambre des représentants d'Italie, comme nouvelle coordinatrice de ce domaine d'intérêt.

La parole est ensuite donnée à Mme Bonacci pour présenter ce nouveau domaine d'intérêt

b. Rapports des Coordinateurs

• Bibliothèques, recherche et archives parlementaires - Voir annexe 2

Mme Dietrich-Schulz fait un exposé complet des activités menées dans son domaine, en particulier sur le séminaire organisé par le Parlement allemand au mois de juin de cette année, consacré à l'histoire parlementaire et sa communication au public. Elle informe également les membres des futurs séminaires.

2012 - Copenhague - séminaire centré sur les nouveaux modèles d'accès à l'information

2013 - Paris - séminaire sur le rôle des bibliothèques et service d'archives des parlements dans la préservation et la conservation du patrimoine historique et culturel de leur pays.

2014 et après : plusieurs propositions sont à l'étude émanent, entre autre, du parlement tchèque (collection d'arts dans les parlements), du parlement albanais (nouvelles construction et bâtiments historiques) etc.

M. Skjørestad (Norvège) félicite Elisabeth Dietrich-Schulz pour ses activités passées et son initiative d'organiser un séminaire centré sur les archives et leur rôle dans la préservation du patrimoine historique et culturel des pays (Paris, 2013).

Mme Verger informe les correspondants de l'ouverture à Bruxelles du nouveau centre des visiteurs du Parlement européen.

• Pratiques et procédures parlementaires

M. Van der Hulst présente les différentes activités organisées dans le cadre de son domaine d'intérêt et notamment le séminaire de Moscou (mai 2011) sur la représentation des intérêts locaux et régionaux au sein des parlements nationaux qui était excellent, y compris au niveau de la participation. Il informe également les membres des futurs séminaires prévus :

Automne 2012 – Berlin – sur le contrôle du gouvernement par le parlement;
Printemps 2013 – Tallinn (thème à déterminer).

Enfin, deux autres séminaires pourraient être organisés mais doivent encore être confirmés :

Automne 2013 – Skopje (thème à déterminer);

2014 – Vienne – sur l'administration parlementaire (ce séminaire devait avoir lieu à l'automne 2012 mais a dû être repoussé pour des raisons internes au Parlement autrichien).

Enfin, **M. van der Hulst** dit quelques mots sur la page d'accueil dédiée à son domaine d'intérêt sur le site WEB du CERDP. Il regrette le faible nombre de visiteurs et de contributeurs. Il encourage les correspondants à s'investir davantage pour alimenter la page d'information concernant leur parlement.

• Technologies de l'information et de la communication (y inclus site web du CERDP) -

M. Simonelli fait rapport des différents séminaires notamment celui organisé à Bruxelles (Parlement sur the Net) et les prochains séminaires:

Printemps 2012 - Madrid - Parlement sur le Net
Automne 2012 - Budapest - sur les TI

Enfin il ajoute quelques mots sur le séminaire de novembre 2011 à Athènes (faire plus en ayant moins) et précise qu'il a reçu 25 réponses au questionnaire distribué sur le même sujet. Il invite les retardataires à envoyer leurs réponses rapidement.

Mme Verger remercie les coordinateurs pour leurs exposés et les félicite pour les séminaires passés. Elle demande aux Correspondants de valider les dates des prochains séminaires, qui sont confirmés.

Les rapports des coordinateurs sont disponibles sur le site web du CERDP.

11. Questions Diverses

M. Fernando Santaolalla (Espagne) informe les correspondants de sa décision de quitter ses fonctions de correspondant au Sénat à partir de janvier ou février 2012. Il remercie l'ensemble des membres pour leur travail et leur soutien.

Au nom de tous les correspondants, Mme Verger remercie M. Santaolalla pour toutes les années qu'il a consacrées au CERDP et lui souhaite une belle réussite pour l'avenir.

Enfin, pour conclure, **Mme Verger et M. Schade** remercient les hôtes suédois, en particulier M. Gunnar Fors, pour leur hospitalité et l'organisation parfaite de la réunion.

M. Fors ajoute quelques mots de remerciements à ses collègues ainsi qu'à l'ensemble des correspondants et correspondants adjoints.